

CONSEIL NATIONAL  
DE SUIVI DU DSRP

-----  
COMITE DE SUPERVISION  
DU DSRP

-----  
SECRETARIAT TECHNIQUE  
PERMANENT DU DSRP



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union ó Discipline ó Travail

# 1<sup>er</sup> RAPPORT DE MISE EN ñ UVRE DU DSRP

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Juillet 2010

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME EXECUTIF	11
CONTEXTE	18
CHAPITRE 1 : CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE MISE EN ñ UVRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SRP)	19
CHAPITRE 2 : RESULTATS DE LA MISE EN ñ UVRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE	30
2.1 Axe 1 : Consolidation de la paix, Sécurité des personnes et des biens et Promotion de la bonne gouvernance	30
2.1.1 Engagements pris sur la période	30
2.1.2 Résultats obtenus dans la mise en ò uvre de l'axe 1	30
2.1.3 Analyse de la performance des réalisations	37
2.2 Axe 2 : Assainissement du cadre macro-économique	38
2.2.1 Engagements pris sur la période	38
2.2.2 Résultats et analyse des performances des réalisations dans la mise en ò uvre de l'axe 2	38
2.3 Axe 3 : Création d'emplois et de richesses par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance	42
2.3.1 Engagements pris sur la période	42
2.3.2 Résultats obtenus dans la mise en ò uvre de l'axe 3	42
2.3.3 Analyse des performances des réalisations	53
2.4 Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale	54
2.4.1 Engagements pris sur la période	54
2.4.2 Résultats obtenus dans la mise en ò uvre de l'axe 4	54
2.5 Axe 5 : Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales	71
2.5.1 Engagement pris sur la période	71
2.5.2 Résultats de la mise en ò uvre de l'axe 5	71
2.5.3 Analyse des performances des réalisations	72
2.6 Axe 6 : Contexte international et intégration régionale	72
2.6.1 Engagement pris sur la période	72
2.6.2 Résultats obtenus dans la mise en ò uvre de l'axe 6	73
2.6.3 Analyse de la performance des réalisations	74
CHAPITRE 3 : PROGRAMMES SECTORIELS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS POUR L'ANNEE 2010	75
REPARTITION DES INVESTISSEMENTS REALISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ñ UVRE DU DSRP EN 2009	80
Dotation budgétaires pour la mise en ò uvre du DSRP en 2010	82
CHAPITRE 4 : ETAT DE MISE EN ñ UVRE DU DSRP AU NIVEAU REGIONAL	83

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRAO	Centre de Développement Rizicole pour l'Afrique de l'Ouest
AGEFOP	Agence Nationale de Formation Professionnelle
AGEPE	Agence d'Etudes et de Promotion de l'emploi
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AGETU	Agence des Transports Urbains
AGOA	African Growth and Opportunity Act
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ANAC	Autorité National de l'Aviation Civil
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANASUR	Agence Nationale de la Salubrité Urbaine
APE	Accord de Partenariat Economique
APO	Accord Politique de Ouagadougou
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
ARCC	Agence de Régulation du Café et du Cacao
ARECA	Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde
ARSTM	Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer
ARV	Anti Retro Viraux
ASE	Appui et Services aux Entreprises
ATCI	Agence des Télécommunications de Cote d'Ivoire
AUPC	Assistance d'Urgence Post Conflit
BAD	Banque Africaine de Développement
BCC	Bourse du Café et du Cacao

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEE	Bureau des Economies d'Énergie
BM	Banque Mondiale
BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement
CAF	Coût Assurance Fret
CCI	Centre de Commandement Intégré
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CDV	Centre de Dépistage Volontaire
CECOS	Centre de Commandement des Opérations de Sécurité
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMA	Chef d'Etat Major de l'Armée
CEPE	Certificat d'Études Primaires Élémentaires
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CGA	Comités de Gestion des Aménagements
CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
CHR	Centre Hospitalier Régionaux
CHU	Centre Hospitalier Universitaires
CI	Centre d'Investissement (de la FAO)
CICG	Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CIDT	Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles
CNCE	Caisse Nationale des Caisses d'Épargne
CNDH-CI	Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire
CNMS	Centre National de Médecine du Sport
CNO	Centre Nord Ouest

CNP	Comité National de Pilotage
CNPRA	Comité National de Pilotage du Redéploiement de l'Administration
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CNS	Conseil National de Supervision
CODINORM	Côte d'Ivoire Normalisation
COGES	Comité de Gestion
CPC	Cadre Permanent de Concertation
CSU	Centre de Santé Urbain
DGDI	Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel
DGELEC	Direction Générale de l'Electricité
DGI	Direction Générale des Impôts
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DUS	Droit Unique de Sortie
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des ménages
ESPC	Etablissement Sanitaire de Premier Contact
FAA	Fonds d'Appui à l'Alphabétisation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDFP	Fonds de Développement et de Formation Professionnelle
FDPCC	Fonds de Développement des Producteurs de Café et de Cacao
FENACOPAHCI	Fédération des coopératives des producteurs de palmier à huile
FENACOVICI	Fédération Nationale des Coopératives du Vivrier de CI
FGCCC	Fonds de Garantie des Coopératives Café-Cacao

FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FNS	Fonds National de la Solidarité
FRAR	Fonds Régional d'Aménagement Rural
FRC	Fonds de Régulation et de Contrôle (de la filière café-cacao)
FSU	Formation Sanitaire Urbain
GAD	Groupe d'Auto Défense
GESTOCI	Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire
GIE	Groupements d'Intérêts Economiques
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
GVC	Groupement à Vocation Coopérative
HV	Hydraulique Villageoise
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
INFPA	Institut National de la Formation Professionnelle Agricole
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INPHB	Institut National Polytechnique Houphouët Boigny
LANADA	Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole
LANEMA	Laboratoire National d'Essai de Qualité de Métrologie et d'Analyse
LCCI	La compagnie cotonnière de Cote d'Ivoire
MAP	Matrice d'Action Prioritaire
MIE	Ministère des Infrastructures Economique
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MIPARH	Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
MUGEFCI	Mutuelle Générale des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire

NBCI	New Business Center International
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OISSU	Office Ivoirienne de Sport Scolaire et Universitaire
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEP	Office National de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National du Sport
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUCI	Organisation des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OSER	Office de Sécurité Routière
PADER	Projet d'Appui au Développement Rural
PAE	Programme d'Appui à l'Embauche
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Plan d'Action Prioritaire
PAPC	Programme d'Assistance Post Crise
PASEF	Programme d'Appui au Secteur Education Formation
PDI	Personne Déplacée Interne
PEMFAR	Revue des dépenses publiques et de la responsabilité Financière
PEPMV	Petite Entreprise de Production de Matériel Végétale amélioré
PER	Programme Economique Régional
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFS-CI	Plate Forme de services de Côte d'Ivoire

PIP	Programme d'Investissements Publics
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PMI/PME	Petites et Moyennes Industries/Petites et Moyennes Entreprises
PNASA	Projet National d'Appui aux Services Agricoles
PNB	Produit National Brut
PNBGRC	Programme National de la Bonne Gouvernance et de Renforcement des Capacités
PNDDR	Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
PN-DDR/RRR	Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et de Reconstruction, Réhabilitation et Réinstallation
PNDEF	Plan National de Développement de l'Éducation et de la Formation
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNGTER	Projet National de Gestion de Terroirs et d'Équipement Rural
PNIMT	Programme National d'Investissement à Moyen Terme
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLUB	Programme National
PNPEC	Programme National de Prise en Charge des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
PNR	Programme National Riz
PNRA	Programme National de Redéploiement de l'Administration
PNRRC	Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPDEA	Projet de Promotion et de Diversification des Exportations Agricoles
PPMS	Projet d'Appui aux Petits Producteurs Maraîchers de la Région des Savanes
PRIMAC	Programme d'Information sur les Marchés du Café et du Cacao
PRODESAF	Programme de Développement des Systèmes Agricoles et Forestiers
PRODIGE	Programme de Développement des Initiatives Génératrices d'Emplois

PSCN	Programme de Service Civique National
PSIF	Programme Spécial d'Insertion des Femmes
PSP	Pharmacie de le Santé Publique
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
REI	Réseau d'Impact d'Etudes
RESEN	Rapport de l'Etat sur le Système de l'Education Nationale
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
SAA	Service Autonome de l'Alphabétisation
SATMACI	Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire
SICOGI	Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière
SICTA	Société Ivoirienne de Contrôle Technique des Automobile
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SITRAM	Société Ivoirienne de Transport Maritime
SIVOMAR	Société Ivoirienne d'Opérations Maritimes
SNDI	Société Nationale de Développement Informatique
SODE	Société d'Etat
SODEFOR	Société de Développement des Forêts
SODEPALM	Société de Développement du Palmier à Huile
SODERIZ	Société de Développement du Riz
SOGATRA	Société Gabonaise de Transport
SOGEFIHA	Société de Gestion Financière de l'Habitat
SOTRA	Société de transport Abidjanais
TDR	Termes de Référence

THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'Oeuvre
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URES	Unité Régionale d'Enseignement Supérieur
UVICOCI	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire
VRD	Voiries et Réseaux Divers

## **RESUME EXECUTIF**

- 1 La pleine mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté s'opère dans un environnement de sortie de crise. L'exposé ci-dessous résume le Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP, élaboré un an après l'obtention du point de décision.

### **CHAPITRE 1 : CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SRP)**

- 2 Après l'adoption de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et l'obtention du point de décision de l'initiative PPTE, le Gouvernement a initié au mois d'avril 2009, l'élaboration d'une stratégie de communication de ce document. Cette stratégie qui visait à vulgariser le DSRP et à promouvoir un environnement favorable à sa mise en œuvre, a permis de sensibiliser les cibles retenues au respect de l'Accord Politique de Ouagadougou, à la consolidation de la paix, et au succès du processus électoral.
- 3 En août 2009, le décret régissant le cadre institutionnel de mise en œuvre de la SRP a été signé après son adoption en Conseil des Ministres. Ce Conseil dispose de trois organes qui sont le Comité de Supervision de la SRP, le Secrétariat Technique Permanent de la SRP et 10 Comités locaux de Suivi de la mise en œuvre de la SRP. Ensuite, sous le leadership du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, Président du Comité de Supervision de la SRP, les actions ci-après ont été menées : (i) élaboration de 34 plans d'actions sectoriels du 29 juin au 28 août 2009, (ii) installation des Comités locaux de suivi de la mise en œuvre de la SRP du 24 au 26 septembre 2009, (iii) nomination des membres du Comité de Supervision de la SRP et du Conseil National de Suivi de la SRP respectivement le 28 décembre 2009 et le 05 janvier 2010, (iv) organisation de la première réunion des Comités Locaux de suivi de la SRP du 12 janvier au 05 février 2010, (v) tenue de la première réunion du Secrétariat Technique Permanent<sup>1</sup> le 09 février 2010, (vi) recrutement, le 4 mars 2010, des 10 coordonnateurs locaux de suivi de la mise en œuvre de la SRP à l'issue d'un processus très sélectif.
- 4 Les plans sectoriels ont servi de supports pour la préparation budgétaire 2010 de bon nombre de Ministères. Le système d'information du STP relatif aux activités financées par des lignes budgétaires et effectivement exécutées dans les plans d'actions prioritaires de la SRP est en train d'être mis en place. Par ailleurs, le Gouvernement est en train d'élaborer un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) tenant compte des priorités définies dans la SRP.

### **CHAPITRE 2 : RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRAGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

#### ***2.1 Axe 1 : Consolidation de la paix, Sécurité des personnes et des biens et Promotion de la bonne gouvernance***

- 5 En matière de Rétablissement de la paix et de l'harmonie entre les populations, près de 251 275 personnes ont été inscrites dans les registres d'état civil sur un total de 270 966 requêtes formulées dans le cadre de l'opération de reconstitution desdits registres. La relance du processus d'établissement des nouveaux titres d'identité a permis d'enregistrer 6 636 263 formulaires, soit environ 75,5% de la cible totale. En outre, 5 350 268 personnes âgées d'au moins 18 ans ont été inscrites sur la liste électorale provisoire publiée le 22 novembre 2009.

---

<sup>1</sup> Toutefois, le texte confirmant le Secrétaire Permanent n'est pas encore pris.

Cette liste dégage un résiduel de 1 033 985 enrôlés à soumettre encore au croisement populaire. Le Conseil constitutionnel a délibéré le 19 novembre 2009 sur les déclarations de candidature à l'élection présidentielle et a validé 14 candidatures sur les 20 dossiers déposés. Enfin, plusieurs autres actions ont été menées dans les domaines de l'appui à la réinsertion des Personnes Déplacées Internes (PDI) et du soutien aux victimes de guerre, de la recherche opérationnelle, de l'éducation, des activités génératrices de revenus, de la mobilisation sociale, du dialogue national, avec l'implication de la société civile.

- 6 Concernant la restauration de l'autorité de l'Etat et le redéploiement de l'administration, les efforts du Gouvernement ont permis à fin 2008, le retour de 23 552 fonctionnaires et agents de l'Etat sur un total de 24 437. En 2009, 157 sur 162 autorités préfectorales ont été nommées et affectés dans les zones CNO, et la passation des charges avec les commandants de zone des FAFN a eu officiellement lieu. Le retour des personnels de l'Administration judiciaire et des personnels interministériels d'appui aux autorités judiciaires et pénitentiaires est achevé à 46%. Le redéploiement de l'Administration financière et fiscale est effectif dans les principales villes comme Bouaké et Korhogo et se poursuit progressivement dans les autres localités des zones CNO. S'agissant de l'unicité de caisse de l'Etat, plusieurs missions de sensibilisation ont été effectuées. Seule l'antenne du guichet unique de Bouaké a été ouverte en février 2009. La restauration de l'autorité de l'Etat et le redéploiement de l'administration se sont accompagnés du paiement d'une partie des primes d'installation, de la réhabilitation de plusieurs édifices publics et résidences, de l'équipement en moyens de mobilité, avec le soutien des partenaires au développement.
- 7 Le rétablissement de la sécurité pour tous et partout sur l'ensemble du territoire est soutenu par la mise en œuvre du 4<sup>ème</sup> Accord complémentaire de l'APO. La cérémonie marquant le début du déploiement des 8000 gendarmes et policiers des FDS et des FAFN sous le commandement du CCI, s'est déroulée le 05 mai 2009. Le déploiement de l'ensemble des hommes dans le cadre des brigades, commissariats et compagnies mixtes est donc en cours. La réhabilitation des casernes est en voie d'achèvement. L'étape suivante consistera à les équiper. La circulation des personnes et des biens est effective et une croisade contre le racket a été lancée par le Chef d'Etat Major des FANCI, le 28 décembre 2008. Les capacités en ressources humaines et en logistiques de la Police nationale ont été renforcées. En conséquence, les vols de véhicules sont en baisse constante depuis 2005, de même que les attaques à main armée qui se sont relativement stabilisées depuis 2008 (Source : Direction Générale de la Police Nationale).
- 8 Pour l'orientation et l'encadrement des ex-combattants, le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) est en cours. Sur un total de 32 777 ex-combattants profilés, il reste 11 877 à démobiliser, soit un taux d'absorption d'environ 64%. Concernant les ex-miliciens et membres des Groupes d'Auto-Défense le taux de démantèlement est de 46% (17 282 sur un effectif de 37 461). Sur la question des Grades des militaires des FAFN ayant appartenu aux FDS, 07 des 11 principaux textes ont été signés par le Président de la République en novembre 2009. La question de la restructuration des Forces de Défense et de Sécurité a fait l'objet d'un atelier à l'issue duquel une recommandation a été faite pour l'adoption d'une loi de programmation militaire et sécuritaire.
- 9 Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux le Gouvernement a réactivé le Comité Interministériel à la Gouvernance et renforcé le cadre de pilotage de la politique nationale de promotion de la bonne gouvernance par l'élaboration d'un Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption pour la période 2010-2014. En plus, le Gouvernement a poursuivi les réformes dans les domaines de l'administration publique, de la justice et de l'économie. En matière de Justice, la mise en œuvre du DSRP s'est traduite par des actions visant (i) le rapprochement de la justice des justiciables par la

construction et la réhabilitation d'infrastructures judiciaires, et (ii) l'amélioration des conditions de détention en milieu carcéral.

- 10 Les dépenses exécutées en 2009 au titre de l'axe 1 se chiffrent à 74,98 milliards de FCFA sur une prévision de 130,85 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 57,3%. La contribution effective des partenaires au développement à la prise en charge des activités de l'axe 1 s'est élevée à plus de 13,56 milliards de FCFA. Les résultats ainsi obtenus montrent l'ampleur des efforts accomplis pour relever le premier défi critique identifié par le DSRP, à savoir « Sortir définitivement de la longue crise sociopolitique et militaire ». Toutefois, des lourdeurs et retards persistent dans l'exécution de certaines opérations importantes de l'axe 1, relatives aux questions militaires.

## **2.2 *Axe 2 : Assainissement du cadre macro-économique***

- 11 Conformément à ces engagements, l'État a entrepris plusieurs réformes d'ordre structurel et budgétaire, notamment dans les domaines de l'administration publique, du café-cacao, de l'énergie, de l'environnement des affaires. Ces réformes ont permis d'atteindre des résultats encourageants. Au niveau du secteur réel, l'environnement national favorable combiné à la bonne tenue de la production des principales cultures de rente et de l'extraction minière et pétrolière, a permis de réaliser un taux de croissance réel de l'économie de 3,8% en 2009. En ce qui concerne les finances publiques, la situation de trésorerie, est restée tendue tout au long de l'année 2009. Les dépenses de l'État s'élèvent à 2291,1 milliards FCFA, en baisse de 8,6 milliards FCFA par rapport au programme d'allègement de la dette. Ainsi, au regard des recettes et des dépenses de l'État, il se dégage un solde budgétaire négatif de 171,2 milliards représentant 1,6% du PIB contre un objectif attendu de 1,3%. La situation monétaire se caractérise par l'évolution de la balance des paiements et celle des avoirs extérieurs. Le solde global 2009 connaît une hausse de 127,7 milliards FCFA, correspondant à l'augmentation des avoirs extérieurs par rapport à son niveau de 2008. Concernant les avoirs extérieurs, ils se situent à fin décembre 2009 à 1 149,1 milliards FCFA, en hausse de 127,7 milliards FCFA par rapport au niveau de décembre 2008.

## **2.3 *Axe 3 : Création d'emplois et de richesses par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance***

- 12 Les résultats obtenus au regard des engagements pris restent insuffisants. Le développement des TIC et des infrastructures économiques a permis au nombre d'abonnés au réseau de téléphone mobile de passer de 36 027 en 1997 à 11 904 418 à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, soit une progression de plus de 329%, ce qui correspond à un taux de pénétration de 50,11%. En matière d'infrastructures routières, en 2009, les travaux ont porté sur l'aménagement, la réhabilitation et le renforcement des routes, la mise en œuvre de Programmes d'urgence, la construction et la réhabilitation d'ouvrages d'art (ponts) et d'hydraulique (buse, dalot, etc.), l'équipement des structures en charge de la route (AGEROUTE, SODASE), les études et programmes de développement routier et de réhabilitation des bacs. Concernant les services de Transports, des réformes ont été engagées en 2009 et se sont traduites par des actions de modernisation du secteur du transport. Par ailleurs, des actions de sensibilisation relatives à la sécurité routière, à la lutte contre le VIH/sida et le racket ont été initiées. Au niveau des mines, l'exploitation des gisements d'or existants se poursuit (Ity, Angovia, Affema, et Bonikro) et celle de la mine d'or Tongon est prévue le deuxième trimestre 2010 avec, en perspective, la création de près de 800 emplois directs. Les cartes géologiques de plusieurs départements ont été réalisées en 2009.
- 13 Le secteur privé a bénéficié, en 2009, de réformes pour améliorer l'environnement des affaires. Des actions ont été également menées pour soutenir ce secteur, et mettre en œuvre la politique nationale de la qualité. Au total, les efforts entrepris ont abouti à la création de 6520 nouvelles entreprises dont 73% d'entreprises individuelles et 17% de sociétés et de

groupements d'intérêts économiques (GIE). Pour le secteur du Tourisme et de l'Artisanat, le passage du niveau de sécurité, selon les normes de l'ONU de 5 à 2 a permis à la Côte d'Ivoire d'enregistrer un croît des arrivées de touristes internationaux. Ce flux touristique est passé de 205 152 en 2008 à 231 000 en 2009. Le taux de croissance qui était de 8,86% de 2004 à 2006 est passé à 12,61% de 2008 à 2009. Au plan national les mouvements de personnes ont présenté une hausse considérable suite à l'effort politique pour la paix.

- 14 Relativement Développement rural et à l'Agriculture, les réformes engagées en 2009 ont porté essentiellement sur des actions spécifiques aux filières coton, café-cacao, sucre, anacarde, palmier à huile et hévéa. Elles ont visé l'amélioration de l'organisation et de la gestion des dites filières. Ces réformes portent sur (i) la restructuration, l'apurement des dettes et la fixation des prix pour la filière coton, (ii) la gestion des ressources communes et la sécurisation des revenus des producteurs pour la filière café-cacao, (iii) le renforcement des capacités des coopératives, les appuis directs aux producteurs, l'amélioration de la qualité des produits agricoles pour les autres filières y compris la filière du vivrier. Sur un coût global du programme d'urgence évalué à 17,928 milliards de FCFA, seulement 6,508 milliards de FCFA ont été mobilisés dans le cadre des différents projets. En matière de production animale, les actions réalisées en 2009 ont porté sur la conduite d'études, la construction-réhabilitation-équipements et le renforcement de capacités des acteurs de ce secteur.
- 15 Dans le cadre de la Sécurisation foncière, les actions menées en 2009 relativement à la mise en œuvre de la loi sur le Domaine Foncier Rural portent sur la sensibilisation des autorités et élus dans plusieurs localités, le renforcement des capacités techniques et matérielles des structures et acteurs en charge de la sécurisation foncière, et la délimitation des terroirs des villages. Les moyens pour la sécurisation du foncier rural restent insuffisants. Dans le domaine de l'emploi, le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre plusieurs projets et programmes qui, en 2009, ont généré 6106 emplois directs dans les domaines de l'agriculture, des TIC, des routes, des industries alimentaires, chimiques et du bois. Toutefois, la non prise en compte de la méthode HIMO dans la législation ivoirienne en matière de travail affecte la performance dudit projet.
- 16 Les dépenses effectivement engagées au titre de l'année 2009 pour l'axe 3 s'élève à 105,03 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 67,87%. Ces dépenses se répartissent comme suit : 72,9 milliards de FCFA pour les infrastructures et les services de transports, soit un taux d'absorption de 63,5%, 21,14 milliards de FCFA pour l'agriculture, la nutrition et les ressources halieutiques, 8,2 milliards de FCFA pour la culture, 1,7 milliards de FCFA pour le Commerce, 972 millions de FCFA pour l'industrie et le secteur privé et 22 millions de FCFA pour les TIC. En somme, pour l'axe 3, les performances des réalisations en 2009 sont encourageantes, mais des efforts financiers importants doivent être accomplis pour impulser une amélioration significative des conditions de vie des populations bénéficiaires des programmes, ainsi qu'une amélioration qualitative des routes et voiries.

#### ***2.4 Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale***

- 17 Dans le secteur Education/Formation, les principales actions concernent, pour l'enseignement primaire, la construction et la réhabilitation des édifices publics sur l'étendue du territoire, avec une forte concentration en zones Centre Nord et Ouest (plus de 85%), le recrutement et la formation d'instituteurs bénévoles, les dons de matériels didactiques et scolaires ainsi que la poursuite du Programme intégré de pérennisation des cantines scolaires. Ces efforts ont permis d'obtenir les résultats suivants : le rendement interne du système éducatif donne un taux brut d'admission au cours préparatoire première

année de 76,9% en 2009 contre 70,6% en 2007. Quant au Taux brut de scolarisation, il est de 77,9% en 2009 contre 74,3% en 2007. Enfin, le taux d'achèvement du primaire est de 55,1% en 2009 contre 46,0% en 2007. Dans l'enseignement secondaire, très peu d'infrastructures ont été réalisées, et des contre performances importantes enregistrées. Pour y faire face, d'importantes mesures, relatives au traitement salarial et à la retraite, ont été prises par l'Etat. De plus, d'autres reformes ont été engagées dans le secteur.

- 18 Au niveau de l'alphabétisation, de façon générale elle est peu prise en compte dans les différents pôles de développement. Cependant des actions particulières sont observées dans certains pôles. Au niveau de l'enseignement technique et la formation professionnelle, certaines actions préparatoires à la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP ont été programmées et réalisées partiellement ou en totalité pour un coût global de 2,82 milliards de FCFA. Les paiements en 2009 s'élèvent à 1,45 milliard de FCFA. Globalement, le niveau de réalisation est de 51,45%. De façon générale, ce niveau d'enseignement n'a pas enregistré d'actions d'envergure au titre de l'année 2009. En ce qui concerne l'Enseignement et la Recherche scientifique, les travaux du Programme de Décentralisation des Universités ont démarré, la construction et la réhabilitation d'édifices publics ainsi que la valorisation des résultats de la recherche ont été réalisées.
- 19 Dans le domaine de la Santé et du VIH/sida, les actions réalisées ont porté sur la construction de nouveaux édifices publics, l'acquisition de matériel et équipement sanitaires, le recrutement et la formation de personnels de santé, la réduction des arriérés de paiement de la Pharmacie de la Santé Publique (PSP), la prévention, la lutte contre les maladies et la prise en charge des malades. Ces actions ont permis d'atteindre des résultats encourageants. Entre autres, (i) les ratios en personnels ont évolué, (ii) les objectifs du PEV ont été atteints pour le BCG et le Penta 3, (iii) le nombre de patients sous traitement ARV a atteint 55.000 en 2009.
- 20 Le domaine de la protection sociale a été essentiellement marqué en 2009, par la poursuite de la lutte contre la traite des enfants et la recherche du bien-être des couches vulnérables. Ainsi des actions de sensibilisation, de renforcement des capacités technique et institutionnelle des acteurs de la lutte ont été menées. S'agissant du bien-être des couches vulnérables, les actions menées portent sur l'assistance sociale, notamment envers les enfants, la réhabilitation et l'équipement d'édifices des services sociaux dans les zones CNO.
- 21 Sur le plan de l'environnement, les activités en 2009 ont porté sur le ramassage des ordures ménagères. A cet effet, des projets de salubrité ont été initiés, notamment celui dénommé « ville propre » dans le pôle sud précisément à Abidjan. Ces projets ont permis de (i) veiller à la propreté des sites, (ii) aménager les espaces destinés au groupage des ordures ménagères, (iii) sensibiliser les populations à des opérations de salubrité. Plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer le cadre de vie des populations. Il s'agit de la construction de latrines publiques achevées, de la construction de logements sociaux (en cours), la construction de claies à séchage de produits alimentaires. En matière de promotion du secteur forestier les activités réalisées concernent la réhabilitation d'édifices publics, en zones Centre, Nord et Ouest, le reboisement de 4 200 ha dont 3 000 ha dans le domaine rural et 1 200 ha en forêts classées, l'assainissement de l'environnement, la gestion des forêts, la préservation de la faune, le renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles du Ministère des eaux et forêts.
- 22 En 2009, l'essentiel des activités dans le domaine de l'assainissement, de l'habitat et du cadre de vie a porté sur des études diagnostiques dont 3 sont en cours de validation. Les difficultés rencontrées sont celles liées à la trésorerie de l'Etat et à l'arrêt brutal des activités de prise en charge des dépenses réalisées en 2009.

- 23 Les actions menées pour l'accès à l'énergie électrique aux populations ont concerné l'intensification des extensions de réseau dans les zones périurbaines, notamment avec la mise en service, en 2009, de 65 localités. Outre les investissements réalisés pour l'exploitation d'énergie aucun ouvrage de production n'a été réalisé. En outre, les efforts de l'Etat et de ses partenaires ont porté sur l'assainissement de l'environnement financier, réglementaire et institutionnel du secteur de l'électricité dont les travaux entamés sont en cours de réalisation. L'Etat et ses partenaires ont également consentis des efforts pour la réalisation d'économies d'énergie. De plus, l'Etat a poursuivi ses efforts pour le développement du potentiel hydroélectrique et des centrales thermiques à gaz, à travers la signature de contrats commerciaux, de convention de financement, de protocole de construction avec des partenaires techniques et financiers. En outre, la réalisation des interconnexions des réseaux électriques (Côte d'Ivoire/Mali, Côte d'Ivoire/Liberia-Sierra Leone-Guinée, Côte d'Ivoire/Ghana) est en cours. En matière d'extension du réseau électrique, 21,89 km de réseau MT, 104 km de réseau BT et 1 745 foyers EP ont été construits pour le transport et la distribution de l'énergie électrique.
- 24 En vue de renforcer la performance du secteur de l'eau et d'accroître l'accessibilité à l'eau potable, le Gouvernement a poursuivi les réformes institutionnelles et organiques entreprises dans ledit depuis 2006. Cela s'est traduit par le démarrage effectif des activités de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP). En ce qui concerne l'approvisionnement des populations en eau potable, des activités de renforcement des capacités de production ont été menées en 2009, pour un montant cumulé sur la période estimé à 5 954 329 607 FCFA dont 1 201 845 050 FCFA en milieu urbain et 4 752 484 557 FCFA en milieu rural, ayant permis à 61% de la population d'avoir accès à une source d'eau sécurisée.
- 25 Les activités réalisées en matière de promotion de l'égalité de genre ont porté sur le renforcement des capacités techniques des acteurs nationaux et locaux de développement. Elles ont également porté sur le renforcement du cadre institutionnel et juridique de promotion du genre. Au titre des infrastructures et des équipements, le secteur enregistre la construction et l'équipement du centre de Prévention et d'Assistance aux Victimes de Violences Sexuelles (PAVVIOS) à Attécoubé, de même que l'octroi de 12 broyeuses de manioc aux coopératives de Bouaké, Sakassou, Grand Lahou, et Diakro.

### ***2.5 Axe 5 : Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales***

- 26 La décentralisation a enregistré la création de 253 collectivités territoriales, dotées des différents organes prescrits par les textes en vigueur. Le renforcement des capacités des acteurs locaux s'est réalisé et d'importantes rencontres ont été organisées avec l'appui du PNUD, la Coopération Technique Belge et l'Union Européenne. Toutefois, pour l'amélioration de la performance des activités des secteurs concernés par cet axe, la question relative à la faiblesse du financement devra être résolue. De même, le Gouvernement devra achever le processus du transfert effectif des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales, toute chose qui leur permettrait de mieux accomplir leurs missions sur le terrain.

### ***2.6 Axe 6 : Contexte international et intégration régionale***

- 27 La Côte d'Ivoire, après avoir renoué avec la communauté financière internationale en août 2007 à travers la conclusion d'un programme d'assistance post conflit, a atteint le point de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés en mars 2009. Les nouvelles directives adoptées par la Commission de l'UEMOA, sont en cours de transposition dans la législation nationale. En outre, le Gouvernement travaille à la préparation et à l'adoption de plusieurs textes de loi, décrets et arrêtés en matière de nomenclature budgétaire, de

comptabilité et finances publiques. D'autres activités en lien avec la libre circulation des personnes et de biens au niveau régional, l'organisation à Abidjan de la 6ème foire de la CEDEAO, la réalisation de centres régionaux de transit aux postes frontaliers, et les APE sont en cours. Les dépenses effectivement engagées en 2009, de l'ordre de 3,9 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 84,4%, ont été essentiellement consacrées au fonctionnement, à la réhabilitation et à l'équipement des chancelleries ivoiriennes à l'étranger.

## CONTEXTE

- 28 En 2000, la Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays africains, s'est engagée dans le processus d'élaboration d'une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Le Gouvernement répondait ainsi au souci de disposer d'un cadre cohérent et consensuel de référence fixant les grandes orientations en matière de développement et de lutte contre la pauvreté.
- 29 Cet engagement du Gouvernement s'est matérialisé par l'élaboration du DSRP Intérimaire qui a été approuvé en mars 2002 par les Conseils d'Administration des Institutions de Bretton Woods. Cependant, la crise militaro-politique survenue en septembre 2002 a consacré la partition du pays et ruiné les espoirs de bénéficier de l'allègement de la dette.
- 30 La signature en mars 2007, de l'Accord Politique de Ouagadougou, a créé un contexte favorable à la restauration et à la consolidation de la paix de façon durable et encouragé le réengagement des partenaires au développement.
- 31 Ainsi, le Gouvernement a relancé l'élaboration du DSRP Final en décembre 2007, à travers un processus participatif et consensuel. Ce Document ainsi que le Programme Economique et Financier 2009-2011 ont été approuvés par les Conseils d'Administration des Institutions de Bretton Woods, les 27 et 30 mars 2009. Ces adoptions ont permis l'atteinte du point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).
- 32 Ce Document, global dans sa portée et son envergure, marqué par un esprit de partenariat dans une perspective de moyen terme, est résolument orienté vers des résultats concrets. Il est le fruit des concertations entre les acteurs du développement et les populations dans les localités des pôles de développement, de l'exploitation des travaux d'études, des politiques sectorielles et de l'évaluation des programmes en cours.
- 33 Toutefois, la pleine mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté s'opère dans un environnement de sortie de crise marqué par l'étape du processus électoral, la réalisation de la démobilisation, du désarmement et de la réinsertion des ex-combattants et le redéploiement total de l'administration sur l'ensemble du territoire.
- 34 Le présent Rapport, élaboré un an après l'obtention du point de décision, vise à faire l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Il s'articule autour de 3 chapitres qui sont :
  - **la consolidation du dispositif de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;**
  - **les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté ; et**
  - **le programme sectoriel de suivi des engagements pour l'année 2010.**

## **CHAPITRE 1 : CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE MISE EN Ò UVRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SRP)**

35 Après l'adoption de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et l'obtention du point de décision de l'initiative PPTE, le Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement a initié au mois d'avril 2009, l'élaboration d'une stratégie de communication de ce document. En outre, en août 2009, il a fait adopter par le Gouvernement, le projet de décret relatif au cadre institutionnel de la mise en ò uvre de la SRP. Enfin, le Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement a donné des instructions au Secrétariat Technique Permanent de la SRP pour qu'il prépare les activités préalables au suivi de la mise en ò uvre de la SRP, comme l'élaboration de la matrice d'actions prioritaires de la SRP.

### **Pour une communication sociale autour de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté**

36 Dans la perspective de la vulgarisation du DSRP et de la promotion d'un environnement favorable à sa mise en ò uvre, une stratégie de communication a été élaborée à partir d'avril 2009, puis validée au cours d'un atelier qui s'est tenu du 18 au 21 août 2009 à Agboville.

37 Cette stratégie a retenu 5 cibles essentielles qui sont :

- a. les représentants de l'État et des collectivités territoriales, en charge de la définition et de l'exécution des politiques de développement ;
- b. les médias, pour leurs capacités de diffusion de l'information ;
- c. la société civile, pour son rôle de veille et d'éveil des consciences ;
- d. les partenaires au développement, pour leur accompagnement dans le processus de développement ; et
- e. les populations, principales bénéficiaires, pour leur adhésion et implication.

38 En outre, cette stratégie a recommandé l'utilisation des principaux médias comme la presse écrite, la télévision, la radio, l'Internet et les canaux socio traditionnels basés sur la communication interpersonnelle. Ainsi, pour chaque étape du processus, des actions de communication ont été initiées à travers des articles de presse, l'édition et la distribution de près de 5 000 exemplaires du DSRP lors des ateliers nationaux et régionaux, le passage à des émissions radiotélévision, ce qui a permis d'assurer la couverture par les médias de l'ensemble des activités réalisées en 2009.

39 De plus, des actions de communication spécifiques ont été orientées vers les personnes qui détiennent illégalement des armes, les invitant à les déposer conformément à l'Accord Politique de Ouagadougou. Les leaders politiques ainsi que les medias ont eux aussi été invités à appliquer les codes de bonne conduite signés dans le cadre des élections et de la consolidation de la paix. De même, les populations ont été invitées à jouer leur partition dans le processus d'enrôlement.

### **Mise en route d'un cadre institutionnel pour le suivi de la mise en ò uvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté**

40 Le cadre institutionnel est régi par le décret n° 2009-258 du 06 août 2009, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de Suivi de la SRP. Ce Conseil dispose de trois organes qui sont le Comité de Supervision de la SRP, le Secrétariat Technique Permanent de la SRP et 10 Comités locaux de Suivi de la mise en ò uvre de la SRP.

41 Après l'adoption du décret par le Conseil des Ministres, le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, Président du Comité de Supervision de la SRP a procédé à l'installation des Comités locaux de suivi de la mise en œuvre de la SRP. Cette cérémonie d'installation a enregistré la participation de plus d'une centaine d'experts et s'est déroulée en présence du Chef de Mission de la Commission de l'Union Européenne, du Coordonnateur des activités opérationnelles du Système des Nations Unies, du Représentant Résident du FMI et du représentant du Directeur des Opérations de la Banque Mondiale lors d'un atelier du 24 au 26 septembre 2009 à Yamoussoukro.

42 A cette occasion, le fonctionnement, les responsabilités, les pouvoirs et les missions des Comités locaux ont été partagés avec les participants. Ensuite, sous la houlette des présidents des Comités, les membres de chaque Comité ont été désignés.

**Tableau 1 : Répartition des membres de Comités Locaux de Suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté en fonction des composantes de la société nationale**

	ABIDJAN	SAN PERDO	YAMOUSOU KRO	BOUAKE	DALOA	ABENGOUROU	MAN	BONDOUKOU	ODIENNE	KORHOGO	TOTAL
ADMINISTRATION	65	39	39	26	48	27	34	33	43	25	<b>379</b>
AUTORITES RELIGIEUSES ET TRADITIONNELLES	9	4	4	4	4	4	4	4	4	4	<b>45</b>
COLLECTIVITES TERRITORIALES	65	17	36	30	34	8	29	17	38	32	<b>306</b>
MONDE RURAL	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>22</b>
FEMMES	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>22</b>
JEUNES	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>23</b>
PROJET/ PROGRAMME/ BAILLEURS DE FONDS	1	3	3	3	3	3	3	3	2	3	<b>27</b>
SECTEUR PRIVE	5	2	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>23</b>
SOCIETE CIVILE	7	2	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>25</b>
MEDIAS	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>75</b>	<b>94</b>	<b>75</b>	<b>101</b>	<b>54</b>	<b>82</b>	<b>69</b>	<b>99</b>	<b>76</b>	<b>891</b>

Source : STP-DSRP

43 La première réunion des Comités Locaux de suivi de la SRP s'est tenue du 12 janvier au 05 février 2010. Cette rencontre a servi de cadre de mobilisation locale et de familiarisation des membres des comités locaux aux enjeux et défis de la SRP. Elle a également permis de collecter les données pour l'élaboration du premier rapport national de suivi de la mise en œuvre de la SRP en 2009 et de faire le point des acquis au niveau local. En outre, le processus de recrutement des coordonnateurs locaux lancé en décembre 2009 se poursuit avec la présélection de 30 candidats. Un comité comprenant les représentants des partenaires

au développement et de l'Etat a procédé au choix des 10 coordonnateurs locaux le 04 mars 2010.

- 44 En ce qui concerne le Conseil National de Suivi de la SRP et le Comité de Supervision de la SRP, leurs membres ont été nommés respectivement le 05 janvier 2010 et le 28 décembre 2009.
- 45 Le Secrétariat Technique Permanent a tenu sa première réunion le 09 février 2010 à l'effet de recueillir les informations auprès des Ministères sectoriels pour l'élaboration du rapport de mise en œuvre de la SRP en 2009. Toutefois, le texte confirmant le Secrétaire Permanent n'est pas encore pris.

### **Pour un alignement du cycle budgétaire sur les priorités de la SRP**

- 46 La mise en œuvre efficace de la SRP a nécessité l'élaboration de matrices d'actions prioritaires servant de feuille de route pour le Gouvernement et pour les partenaires au développement.
- 47 L'élaboration de ces matrices s'est faite du 29 juin au 28 août 2009 au cours d'ateliers avec les Ministères sectoriels, le Secteur privé et la Société civile. Les participants à ces ateliers ont formulé les actions prioritaires nécessaires pour atteindre les objectifs définis dans le DSRP, identifié les indicateurs de produits et de résultats, défini les valeurs de référence et cibles de ces indicateurs. Au terme de cette opération, la Côte d'Ivoire dispose de trente quatre (34) plans d'actions sectoriels qui tirent leur substance de la matrice d'action prioritaire de la SRP. Ces plans d'actions ont été ensuite désagrégés par pôle de développement.
- 48 Ensuite, les Comités Locaux se sont appropriés ces plans lors de leur première réunion en vue de leur prise en compte dans la programmation de leurs interventions en 2011. Par ailleurs, les plans d'actions prioritaires du DSRP ont servi de support pour la préparation budgétaire 2010 de bon nombre de Ministères.

### **Vers l'élaboration d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)**

- 49 Le Ministère de l'Economie et des Finances procède lors de la confection du budget de l'Etat à une répartition annuelle des dépenses selon une classification administrative des postes, tournée vers les intrants et se référant aux crédits alloués dans le passé comme base de cette répartition.
- 50 Habituellement, les budgets annuels tendent à subordonner les priorités à long terme aux besoins immédiats. Ils n'offrent pas une base adéquate pour planifier l'exécution des programmes et des dépenses par rapport à la disponibilité future des ressources.
- 51 Pour y faire face, le Gouvernement a décidé d'élaborer un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) global. L'objectif principal de ce CDMT est d'intégrer les stratégies, les actions à moyen terme et le budget afin de restructurer les dépenses de fonctionnement et de développement en fonction des contraintes de ressources sur la base des priorités définies dans la SRP. Dans ce cadre les plans d'actions de la SRP ont été déclinés en 80 programmes et 28 missions d'Etat.

#### **Mission-1**

#### **ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT**

Programme - 1 Renforcement et développement de la coopération internationale

Programme - 2 Renforcement de l'intégration régionale

Programme - 3 Amélioration des échanges extérieurs

#### **Mission-2**

#### **GOURVENANCE ET SECURITE**

Programme - 4 Restauration de l'autorité de l'Etat

Programme - 5 Promotion de la Démocratie

Programme - 6	Lutte contre la corruption
Programme - 7	Gestion de la sécurité publique
Programme - 8	Gouvernance administrative
Programme - 9	Promotion de la bonne gouvernance
<b>Mission-3</b>	<b>JUSTICE</b>
Programme - 10	Mise en place des hautes juridictions et du Conseil Supérieur de la Magistrature
Programme - 11	Rapprochement et facilitation de l'accès au service de la justice
Programme - 12	Modernisation et renforcement des capacités des services de la justice
Programme - 13	Mise en conformité du système pénitentiaire
Programme - 14	Amélioration du traitement par la justice des groupes vulnérables, notamment les mineurs et les femmes
<b>Mission-4</b>	<b>CONSOLIDATION DE LA PAIX</b>
Programme - 15	Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur des communautés affectées par la crise
Programme - 16	Achèvement du redéploiement de l'Administration sur l'ensemble du territoire national
Programme - 17	Prévention et gestion des conflits
<b>Mission-5</b>	<b>DEFENSE</b>
Programme - 18	Amélioration des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité (FDS)
Programme - 19	Amélioration des conditions de travail et de vie des FDS
<b>Mission-6</b>	<b>DECENTRALISATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
Programme - 20	Approfondissement de la décentralisation
Programme - 21	Aménagement du territoire
<b>Mission-7</b>	<b>DEVELOPPEMENT RURAL</b>
Programme - 22	Modernisation du secteur rural
Programme - 23	Gestion du foncier rural
<b>Mission-8</b>	<b>AGRICULTURE</b>
Programme - 24	Amélioration de la gouvernance du secteur
Programme - 25	Amélioration de la productivité agricole
Programme - 26	Développement des filières végétales
Programme - 27	Développement des ressources animales et halieutiques
<b>Mission-9</b>	<b>INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS</b>
Programme - 28	Appui à la gouvernance du secteur des infrastructures et des transports
Programme - 29	Développement et maintenance des infrastructures routières
Programme - 30	Développement des infrastructures de transports
Programme - 31	Relance des services de transport
<b>Mission-10</b>	<b>MINES ET ENERGIE</b>
Programme - 32	Appui à la gouvernance du secteur des mines et énergie
Programme - 33	Amélioration de l'accès à l'énergie
Programme - 34	Développement des énergies renouvelables
Programme - 35	Développement de la recherche minière et pétrolière
<b>Mission-11</b>	<b>GOVERNANCE ECONOMIQUE</b>
Programme - 36	Assainissement du cadre macroéconomique
Programme - 37	Renforcement du système financier
Programme - 38	Amélioration de l'environnement des affaires

Programme - 39	Développement des Technologies de l'information et de la Communication
Programme - 40	Développement du tourisme et de l'artisanat
<b>Mission-12</b>	<b>INDUSTRIE ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE</b>
Programme - 41	Redynamisation du secteur privé
Programme - 42	Appui à l'innovation et à la transformation industrielle
Programme - 43	Promotion de l'entrepreneuriat nationale
<b>Mission-13</b>	<b>EMPLOI</b>
Programme - 44	Appui à la gouvernance du secteur de l'emploi
Programme - 45	Insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes
Programme - 46	Amélioration de la productivité du travail
<b>Mission-14</b>	<b>REFORMES ET GOUVERNANCE DU SYSTEME EDUCATIF</b>
Programme - 47	Programme commun de réforme de la gouvernance de l'enseignement général
Programme - 48	Programme commun de réforme de la gouvernance de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
Programme - 49	Programme commun de réforme de la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
<b>Mission-15</b>	<b>EDUCATION - FORMATION</b>
Programme - 50	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement préscolaire et primaire
Programme - 51	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement secondaire
Programme - 52	Amélioration de la performance de l'Enseignement technique et formation professionnelle
Programme - 53	Alphabétisation et formation hors niveau
Programme - 54	Développement du capital humain, du savoir et de l'innovation
<b>Mission-16</b>	<b>SANTE</b>
Programme - 55	Développement et amélioration du système de santé
Programme - 56	Amélioration de l'offre et de l'accessibilité aux soins
Programme - 57	Prévention et lutte contre les grandes pathologies
Programme - 58	Amélioration de la santé maternelle, infantile et reproductive
Programme - 59	Prévention et lutte contre le VIH/Sida
<b>Mission-17</b>	<b>PROMOTION DE L'EGALITE DE GENRE</b>
Programme - 60	Promotion de l'égalité du genre
<b>Mission-18</b>	<b>HABITAT ET CADRE DE VIE</b>
Programme - 61	Aménagement des espaces urbains
Programme - 62	Amélioration de l'accès à un logement décent
Programme - 63	Amélioration de la gestion des déchets
<b>Mission-19</b>	<b>EAU POTABLE</b>
Programme - 64	Développement et amélioration de l'accès à l'eau potable
<b>Mission-20</b>	<b>ASSAINISSEMENT</b>
Programme - 65	Développement du réseau d'assainissement et de drainage
Programme - 66	Développement de l'assainissement autonome en milieu rural et périurbain
<b>Mission-21</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>
Programme - 67	Sécurisation des ressources en eau
Programme - 68	Restauration de la forêt et préservation de la biodiversité
Programme - 69	Lutte contre la pollution

<b>Mission-22</b>	<b>POPULATION</b>
Programme - 70	Population et démographie
Programme - 71	Modernisation et sécurisation de l'état civil
Programme - 72	Appui au développement par la migration
<b>Mission-23</b>	<b>PROTECTION SOCIALE</b>
Programme - 73	Protection sociale et gestion des groupes vulnérables
<b>Mission-24</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>
Programme -74	Protection civile et gestion des catastrophes
<b>Mission-25</b>	<b>JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS</b>
Programme - 75	Développement du sport et loisirs
<b>Mission-26</b>	<b>DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET TUTELLE DES CULTES</b>
Programme - 76	Développement de la Culture
Programme - 77	Amélioration de la gestion de la tutelle des Cultes
<b>Mission - 27</b>	<b>COMMUNICATION ET INFORMATION</b>
Programme - 78	Amélioration de l'accès à une information de qualité
<b>Mission-28</b>	<b>ACTIONS DIRECTES EN FAVEUR DE LA POPULATION</b>
Programme - 79	Programme spécial pour la réalisation des OMD à Tiassalé
Programme - 80	Programme d'appui au suivi de la mise en œuvre de la SRP

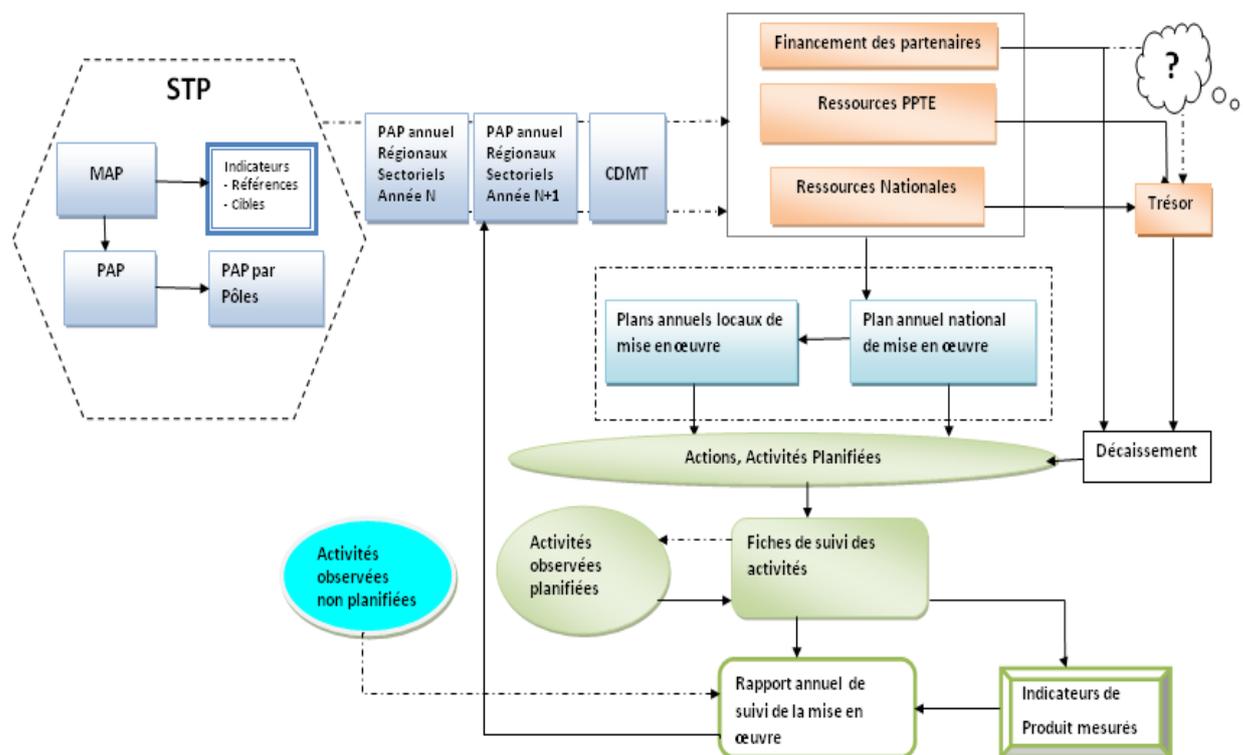
52 Ainsi, le Ministère de l'Economie et des Finances a organisé avec l'appui de l'Union Européenne, un atelier les 08 et 09 décembre 2009 à Abidjan, à l'effet d'adopter une feuille de route pour l'élaboration du CDMT.

### **Mise en place du système d'information du STP**

- 53 Pour le compte du Conseil National de Suivi du DSRP, le STP a commencé en décembre 2009, la préparation d'un système de gestion des informations relatives aux activités financées par des lignes budgétaires et effectivement exécutées dans les plans d'actions prioritaires de la SRP.
- 54 Dans cette dynamique, le schéma du système informatique a été conçu, les liens entre les différents modules du système ont été définis et les programmes sont en cours d'écriture. Ce système comprend 3 modules.
- 55 Le module 1 assure la gestion des MAP, PAP et plans annuels de mise en œuvre du DSRP. Il mettra en relation le STP, le Budget et les partenaires au développement en vue d'avoir les informations sur les activités financées.
- 56 Le module 2 permet de suivre l'exécution financière des activités retenues dans le plan annuel de mise en œuvre. Il facilite le croisement des données sur les décaissements effectués et les dépenses effectives sur le terrain. Il mettra en relation le STP, le Trésor et les partenaires d'exécution.
- 57 Le module 3 structure la collecte systématique des données sur l'exécution effective des activités dans les localités des pôles de développement. Il met en relation le STP et les dix (10) comités locaux.
- 58 L'acquisition des matériels informatiques devant servir à rendre opérationnel le système informatique est en cours.

- 59 Par ailleurs, l'information collectée dans le cadre du suivi-évaluation de la SRP va être traitée avec des systèmes d'information géographiques, de manière à pouvoir retranscrire de façon lisible les progrès réalisés.
- 60 Le schéma ci-après présente le circuit complet de circulation des informations.

**Figure 1 : Circuit de circulation des informations relatives au suivi de la mise en œuvre de la SRP**



### **IvoirDevInfo, la base de données pour le suivi des indicateurs de la SRP et des OMD**

- 61 L'atelier de relance du processus de élaboration du DSRP en décembre 2007 a retenu la base de données IvoirDevInfo comme instrument national de suivi des indicateurs de la SRP et des OMD. IvoirDevInfo est un système avancé de gestion de base de données permettant de suivre les engagements en matière de développement humain à travers des indicateurs préalablement définis.
- 62 Cette base de données a permis de centraliser et d'organiser les données statistiques multisectorielles produites et collectées dans les pôles de développement, et celles de l'ENV2008. A l'aide de multiples fonctions, la nouvelle version disponible permet de produire des tableaux, des graphiques et des cartes.
- 63 La nouvelle version de cette base de données IvoirDevInfo couvre l'ensemble des secteurs/domaines de la SRP et comprend pour chaque secteur, les principaux indicateurs de suivi et leurs métadonnées (source de données, producteurs de données, unité et sous population). Les informations ont été désagrégées pour certains indicateurs par niveau géographique, par sexe et par milieu couvrant les périodes de 1990 à 2008. Cette base intègre également les indicateurs pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF). En somme, la base de données IvoirDevInfo contient à ce jour, 34 secteurs renseignés par 94 indicateurs pour le suivi de la SRP. (Voir les indicateurs en annexe).

**Tableau 2 : INDICATEURS CLES RETENUS POUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŔUVRE DU DSRP**

SECTEURS	INDICATEURS CLES	SITUATION DE REFERENCE			CIBLE EN 2013
		Valeur	Unité	Année	Cible
<b>INDICATEURS DE PAUVRETE</b>					
<b>PAUVRETE</b>	Indice d'écart à la pauvreté	37,2	pour cent	2008	25,6
	Part du revenu agricole dans le revenu des ménages	16,1	pour cent	2008	
	Sévérité de la pauvreté	9,13	pour cent	2008	
	Taux de pauvreté	48,9	pour cent	2008	33,6
<b>AXE STRATEGIQUE 1 : CONSOLIDATION DE LA PAIX, SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE</b>					
<b>GOUVERNANCE</b>	Indice de satisfaction des usagers de l'administration	30	pour cent	2008	60
	Indice de perception de la corruption (IPC)	150 <sup>ème</sup> /179	Rang	2008	80 <sup>ème</sup>
	Délai de création d'une entreprise	40	jour	2007	30
<b>SECURITE</b>	Niveau de l'indice de sécurité (NU)	3	Echelle	2008	2
	Ratio d'agents de police par habitant	1 pour 1200	agents/habitant	2008	1 pour 1000
<b>JUSTICE</b>	Durée moyenne de détention préventive pour crime	24	Mois	2008	18
	Durée moyenne de détention préventive pour délit	12	Mois	2008	6
	Pourcentage des affaires jugées dans les délais requis	60	pour cent	2008	50
	Proportion de détenus provisoire dans la population carcérale	60	pour cent	2008	50
	Ratio de magistrat par habitant	1 pour 40000	magistrat/habitant	2008	1 pour 25000
<b>AXE STRATEGIQUE 2 : ASSAINISSEMENT DU CADRE MACROECONOMIQUE</b>					
<b>ECONOMIE</b>	Solde de la balance commerciale	4,76	pour cent	2008	
	Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	0,13%	pour cent	2008	
	Service de la dette en pourcentage du PIB	0,06%	pour cent	2008	
	PIB	10219,4	milliard	2008	
	Solde primaire de base en pourcentage du PIB	0,8	pour cent	2008	1,3
	Taux annuel moyen de croissance du PIB/habitant	-2,2	pour cent	2005	
	Taux d'inflation	3	pour cent	2008	3
	Taux de croissance réel du PIB	2,9	pour cent	2008	5,8
	Taux d'investissement direct étranger (IDE)	AD			
	Taux d'investissement (FBCF)	8,7	pour cent	2005	30

<b>AXE 3 : CREATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSE PAR LE SOUTIEN AU MONDE RURAL ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE</b>					
<b>INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE TRANSPORT</b>	Linéaire autoroutes 2x2 voies revêtement BB	142	Km	2008	357
	Linéaire de routes principales	6514	Km	2005	
	Linéaire du Réseau Routier	81996	Km	2004	
<b>MINES</b>	Production de gaz naturel	50,837	Mrds de pied cubes	2009	
	Production d'øor	2,8	Tonnes	2008	
	Part de la production minière dans le PIB	AD			
<b>HYDROCARBURES</b>	Production brute de pétrole	AD			
<b>TIC</b>	Nombre d'abonnés à internet		pour 100 habitants		
	Télé densité téléphone fixe	1,71	pour 100 habitants	2008	
<b>AGRICULTURE</b>	Importation de poisson congelé	248 030	Tonnes	2007	
	Importation de riz	805 779	Tonnes	2007	
	Taux de dépendance à l'importation des céréales	47,4	Tonnes	2007	
	Production de Cacao fèves	1 229 908	Tonnes	2007	
	Production de café	170 848	Tonnes	2007	
	Production de riz paddy	800 000	Tonnes	2007	1 600 000
	Part de l'agriculture dans le PIB	23	pour cent	2008	19,9
<b>EMPLOI</b>	Taux brut d'activité	50,2	pour cent	2008	75
	Taux de chômage	15,7	pour cent	2008	
	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans	24,21	pour cent	2008	
<b>INDUSTRIE COMMERCE</b>	Variation de l'Indice de la production industrielle	92,1	pour cent	2008	
	Tonnages de marchandises transitant par le port d'Abidjan	22 080 322	Tonnes	2008	
<b>AXE 4 : AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE ET DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE, LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, LA PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET LA PROTECTION SOCIALE</b>					
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	Nombre d'étudiants pour 100000 habitants	798		2007	
	Rapport filles/garçons dans le supérieur	50	pour cent	2007	
<b>EDUCATION DE BASE / ALPHABETISATION</b>	Indice de parité entre les sexes dans le primaire	0,88		2008	0,9
	Nombre de rationnaires dans les cantines scolaires	1 353 112	Nombre	2009	
	Proportion d'enfants commençant la 1ère année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la 5 <sup>ème</sup>	52,1	pour cent	2006	
	Ratio élèves/Classe dans le primaire	44	élèves/ classe	2007	
	Taux net de scolarisation dans le primaire	55,1	pour cent	2006	60
	Taux de redoublement au primaire				
	Taux net de scolarisation dans le secondaire global	24,3	pour cent	2006	
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et +				
<b>SANTE</b>	Enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	84,1	pour cent	2006	
	Enfants de moins de 5 ans qui dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide	3	pour cent	2006	
	Part du budget de la santé dans le PIB	1,19	pour cent	2007	
	Proportion de la population vivant à moins de 5 km d'un établissement sanitaire	44	pour cent	2008	80

	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	56,8	pour cent	2006	
	Proportion d'enfants d'un an complètement vaccinés (pour les antigènes cible du PEV)	75,1	pour cent	2006	
<b>AXE 4 : AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE ET DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE, LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, LA PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET LA PROTECTION SOCIALE</b>					
<b>SANTE (SUITE)</b>	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	125	pour 1000	2005	88
	Taux de mortalité infantile	84	pour 1000	2005	62
	Taux de mortalité maternelle	543	Pour 100000	2005	345
	Taux d'incidence du paludisme	76,08	pour cent	2006	
	Taux d'utilisation de la moustiquaire imprégnée	3	pour cent	2006	
<b>VIH/SIDA</b>	Enfants rendus orphelins du fait du VIH/SIDA	310	millier	2006	
	Taux de prévalence du VIH/sida	4,7	pour cent	2005	2,5
	Taux d'incidence des IST dans la population adulte	9,36	pour cent	2006	
<b>SECURITE SOCIALE</b>	Proportion de la population bénéficiant d'une couverture sociale	AD			
<b>PROTECTION SOCIALE</b>	Enregistrement des naissances	54,9	pour cent	2006	
	Proportion des femmes excisées	36,4	pour cent	2006	
	Travail des enfants 5-14 ans	35,3	pour cent	2006	
<b>ENVIRONNEMENT</b>	zones forestières	15,95	pour cent	1995	
	Zones protégées pour préserver la biodiversité	10	pour cent	2008	14
<b>ASSAINISSEMENT</b>	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	57	pour cent	2006	
<b>HABITAT CADRE DE VIE</b>	Proportion des ménages vivant dans un logement décent	37,6	pour cent	2002	
<b>EAU POTABLE</b>	Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure	76	pour cent	2006	76,1
	Proportion de ménages utilisant les eaux de surface	5,92	pour cent	2008	
<b>ENERGIE</b>	Energie consommée par unité de PIB produit	0,27	pour cent	2002	
	Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	29,4	pour cent	2005	
	Proportion des ménages utilisant des combustibles solides	86	pour cent	2006	
	Taux de couverture	32,3	pour cent	2009	
	Taux d'accès à l'électricité	73,4	pour cent	2009	
<b>GENRE</b>	Part des femmes dans l'emploi salarié dans le secteur non agricole	22,3	pour cent	2002	
	Proportion de femmes chef de ménage	16,2	pour cent	2002	
	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	8,42	pour cent	2008	
	Proportion des femmes à la tête de conseil général et de district	1,72	pour cent	2008	
	Proportion des femmes à la tête des municipalités	4,56	pour cent	2008	
	Proportion des femmes membres du Gouvernement	12,12	pour cent	2008	
<b>POPULATION</b>	Espérance de vie à la naissance	52,3	pour cent	2009	
	Indice synthétique de fécondité	4,8	pour cent	2009	
	Taille de la population	20 807 216	Nombre	2008	
	Taux d'accroissement moyen annuel de la population	3,3	pour cent	1998	
	Taux d'urbanisation	49,8	pour cent	2009	
<b>MIGRATION</b>	Migrants extérieurs	14	pour cent	1998	
<b>AXE 5 : DECENTRALISATION COMME MOYEN DE PARTICIPATION DES POPULATIONS</b>					

<b>DECENTRALISATION</b>	Part des ressources propres dans les budgets des collectivités territoriales	37	pour cent	2008	50
	Taux de participation des populations aux actions de développement local	25	pour cent	2008	60
<b>AXE 6 : CONTEXTE INTERNATIONAL ET INTEGRATION REGIONALE</b>					
<b>COOPERATION INTERNATIONALE</b>					
<b>INTERGRATION REGIONALE</b>					

## **CHAPITRE 2 :            RESULTATS DE LA MISE EN Ń UVRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

64 Ce chapitre traite axe après axe, des engagements pris sur la période, présente les résultats obtenus et fait une analyse des performances des réalisations.

### **2.1 Axe 1 :            *Consolidation de la paix, Sécurité des personnes et des biens et Promotion de la bonne gouvernance***

#### **2.1.1 Engagements pris sur la période**

65 Les engagements pris sur la période portent sur : (i) l'achèvement du processus de sortie de crise ; (ii) le renforcement du dispositif de sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ; et (iii) la restauration de la confiance entre les populations, les dirigeants et les institutions.

66 Les engagements financiers de l'État au titre de l'année 2009 s'établissent à 130,85 milliards de FCFA, qui sont repartis comme suit : 117,01 milliards de FCFA pour le programme de sortie de crise, 3,28 milliards de FCFA pour le secteur de la Gouvernance, 5,17 milliards de FCFA pour le secteur de la Sécurité, 1,54 milliards de FCFA pour le secteur de la Justice et 3,85 milliards de FCFA pour la Communication.

#### **2.1.2 Résultats obtenus dans la mise en Ń uvre de l'axe 1**

##### **Rétablissement de la paix et de l'harmonie entre les populations**

67 Les Parties signataires de l'Accord Politique de Ouagadougou ayant reconnu que l'absence de pièces administratives uniques attestant l'identité et la nationalité des populations, était l'une des sources du conflit, le Gouvernement a initié trois opérations pour y remédier. Ce sont : (i) les audiences foraines en 2008 ; (ii) la reconstitution des registres d'état civil en cours depuis 2008 ; et (iii) la relance du processus d'établissement des nouveaux titres d'identité.

68 Le traitement judiciaire de 270 966 requêtes formulées lors de la reconstitution des registres d'état civil a pris fin le 20 mai 2009. Cette opération a permis d'inscrire dans les registres d'état civil près de 251 275 personnes nées, mariées et décédées en Côte d'Ivoire, déjà déclarées à l'état civil dont les registres ont disparu ou ont été partiellement ou totalement détruits.

69 L'établissement des nouveaux titres d'identité couplé avec le recensement électoral concernait les ivoiriens âgés d'au moins 16 ans résidant dans le pays ou à l'étranger. Cette opération est coordonnée par le Cabinet du Premier Ministre et implique trois institutions nationales : la Commission Electorale Indépendante (CEI), la Commission Nationale de Supervision de l'identification (CNSI), l'Office National d'identification (ONI), un opérateur technique : l'Institut National de la Statistique (INS), et la société de droit privé, Sagem Sécurité. Elle se décline en 5 étapes : les préparatifs, l'enrôlement, la phase de traitement informatique des données, la publication de la liste électorale et la production des documents.

70 L'enrôlement a été lancé le 15 septembre 2008 simultanément à Yamoussoukro au Centre sous la présidence effective du Président de la République et dans les villes de Bouna et Ferkessedougou au Nord, de Dabou et Grand-Bassam au Sud, Gagnoa au Centre-Ouest et Man dans l'Ouest. L'opération s'est ensuite étendue progressivement à l'ensemble du

territoire national et s'est poursuivie à l'étranger dans 23 pays<sup>2</sup> identifiés. L'enrôlement a pris fin le 30 juin 2009 et a permis d'enregistrer 6 636 263 formulaires, soit environ 75,5% de la cible totale. Aux termes des derniers croisements de la population électorale avec les bases de données existantes et les fichiers dits historiques, 5 350 268 personnes âgées d'au moins 18 ans ont été inscrites sur la liste électorale provisoire qui a été publiée le 22 novembre 2009. Elle dégage un résiduel de 1 033 985 enrôlés à soumettre encore au croisement populaire.

- 71 Dans l'attente de la publication de la liste électorale et la production des cartes d'identité et des cartes d'électeurs, le Conseil constitutionnel a délibéré le 19 novembre 2009 sur les déclarations de candidature à l'élection présidentielle et a validé, après examen, 14 candidatures sur les 20 dossiers déposés.
- 72 Au titre du retour et de la réinsertion des Personnes Déplacées Internes (PDI), le projet FISDES a déjà initié plusieurs actions. D'abord, concernant l'appui à la recherche opérationnelle, des moyens de communication et de déplacement ont été acquis. Deux missions d'analyse situationnelle ont été effectuées dans les zones CNO.
- 73 S'agissant de l'appui à la scolarisation, 3430 kits scolaires déjà acquis pour les écoliers et élèves des zones ciblées, sont en attente de distribution. Pour ce qui est du volet Appui à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, 160 groupements et associations composés de 9 140 bénéficiaires (PDI et populations d'accueil) dont environ 90% sont des femmes, ont été recensés dans divers domaines d'activités. L'étude de faisabilité, la mise en œuvre, l'encadrement et la formation des bénéficiaires ont été confiés à l'ANADER.
- 74 Concernant l'appui à la prise en charge psycho-sociale des PDI, les stratégies de mise en œuvre sont en voie de finalisation par le Centre d'assistance psychologique et de prise en charge des victimes de guerre.
- 75 S'agissant du volet Appui à la communication et à la mobilisation sociale, l'essentiel des appuis a été consacré à l'organisation de l'édition 2009 de la Journée Nationale de la Solidarité célébrée à Gagnoa le 25 août 2009 et qui a regroupé plus de 7 000 personnes représentatives de l'ensemble des couches sociales du pays autour du thème « Solidarité, hospitalité, facteurs de cohésion sociale ».
- 76 Par ailleurs, un forum de dialogue national a été organisé par la Convention de la société civile ivoirienne en mai 2009, dénommé « les premières journées du consensus national ». A l'issue de ces travaux, 350 recommandations et 14 résolutions ont été retenues au nombre desquelles figure la création d'un conseil national de la sortie de crise comprenant l'Etat, la classe politique et la société civile.

### **Restauration de l'autorité de l'Etat et Redéploiement de l'administration**

- 77 La conduite de l'action publique relève principalement de l'Etat. Son absence sur une partie du territoire affecte inévitablement l'intervention publique en faveur des populations. Au-delà d'assurer la réunification du pays, la restauration des services publics et l'autorité de l'Etat, le redéploiement de l'Administration répond également à la volonté du Gouvernement d'offrir des services publics accessibles aux populations, notamment aux plus pauvres sur l'ensemble du territoire.
- 78 Les efforts déployés par le Gouvernement en matière de redéploiement ont permis déjà à fin décembre 2008, le retour de 23 552 fonctionnaires et agents de l'Etat sur un total de 24 437. La situation en 2009 présente que sur les 162 autorités préfectorales à redéploier, 157

---

<sup>2</sup> Afrique du Sud, Burkina-Faso, Gabon, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie, Canada, Etats-Unis, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, Arabie Saoudite, Chine et Inde.

Préfets, Secrétaires Généraux de préfecture et Sous-préfets ont été nommés et affectés dans les zones CNO. Elle indique également que le retour des personnels de l'Administration judiciaire et des personnels interministériels d'appui aux autorités judiciaires et pénitentiaires est achevé à 46%. Ainsi, en janvier 2009 à Bouaké, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice a doté 52 magistrats et 59 greffiers de kits d'installation en zone CNO. Les juridictions ouvertes délivrent tous les actes administratifs dans le cadre du processus de sortie de crise, en attendant le traitement des affaires pénales conditionné par le redéploiement effectif de l'Administration pénitentiaire et des officiers de police judiciaire. En ce qui concerne l'Administration financière et fiscale, leur redéploiement est effectif dans les principales villes comme Bouaké et Korhogo et se poursuit progressivement dans les autres localités des zones CNO.

- 79 En ce qui concerne la restauration de l'autorité de l'Etat, la cérémonie officielle de passation des charges entre les commandants de zone des FAFN ayant assuré la gestion des zones CNO pendant la crise et le corps préfectoral, s'est déroulée le 26 mai 2009, en présence du Premier Ministre, de plusieurs membres du Gouvernement, des autorités administratives et politiques et d'une forte délégation de la communauté internationale. Cette cérémonie confère aux autorités préfectorales redéployées en zone CNO, la plénitude de leurs pouvoirs en matière d'administration du territoire et de maintien de l'ordre public. En vue d'améliorer la mobilité des autorités préfectorales, 200 véhicules ont été remis aux sous-préfets par le Président de la République, en présence du Premier Ministre et de la communauté internationale dans le cadre du Projet d'Assistance Post Conflit (PAPC) de la Banque Mondiale.
- 80 Le paiement des primes : au titre des primes dites d'installation, sur 10,563 milliards de F CFA, la somme de 6,131 milliards de F CFA a été versée aux personnels publics redéployés lors du premier regroupement de 2004 à juin 2006. A fin 2009, le paiement de la première tranche du deuxième regroupement (1er juillet 2006 - 31 mars 2008) qui concerne 8 757 fonctionnaires et agents de l'Etat, avait démarré.
- 81 La réhabilitation des édifices : sur les 414 édifices publics (pour un total de 3 657 édifices identifiés) dans les zones CNO dont la réhabilitation a été lancée, 116 ont été achevés et réceptionnés. Pour un coût total de 10,3 milliards de FCFA, seulement 712,6 millions ont été payés. En outre, la réhabilitation de 94 résidences et bureaux de sous-préfets a été prise en charge par la Banque Mondiale, pour un coût de 3,861 milliards de FCFA. 13 sous-préfectures ont été déjà réhabilitées et les attributions de marchés pour 71 autres ont déjà été effectuées. L'Union Européenne a par ailleurs réhabilité 6 juridictions sur les 10 de la zone CNO, à savoir les tribunaux de Bouaké, Katiola, Man, Toubia, Séguéla et Danané. Aussi, 11 prisons civiles ont-elles été réhabilitées grâce à un concours du GTZ.
- 82 S'agissant de l'unicité des caisses de l'Etat, plusieurs missions de sensibilisation ont été effectuées, seule l'antenne du guichet unique de Bouaké a été ouverte en février 2009 et inaugurée par le Premier Ministre en mars 2009, en présence d'une délégation de la communauté internationale. Le point des recettes enregistrées au 31 août 2009 était de 810,562 millions de FCFA.

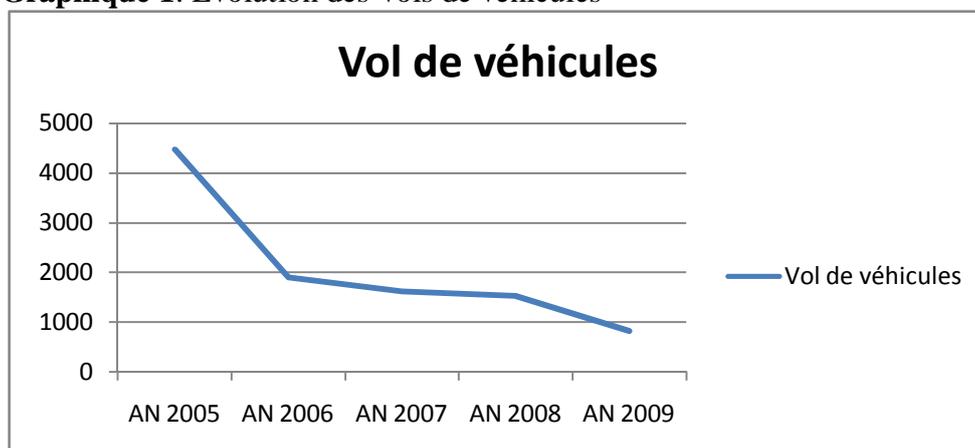
### **Rétablissement de la sécurité pour tous et partout sur l'ensemble du territoire**

- 83 Le conflit a engendré l'émergence d'une deuxième armée sur le territoire national dite Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN). Pour parvenir à la constitution d'une seule armée, l'APO a inscrit au rang des priorités le désarmement, la démobilisation et l'intégration de 5000 ex-combattants dans la nouvelle armée. Les autres ex-combattants non retenus pour l'armée et certains membres des milices démantelées seront orientés vers le service civique ou une activité économique. Pour le cas spécifique des Forces de Défense et

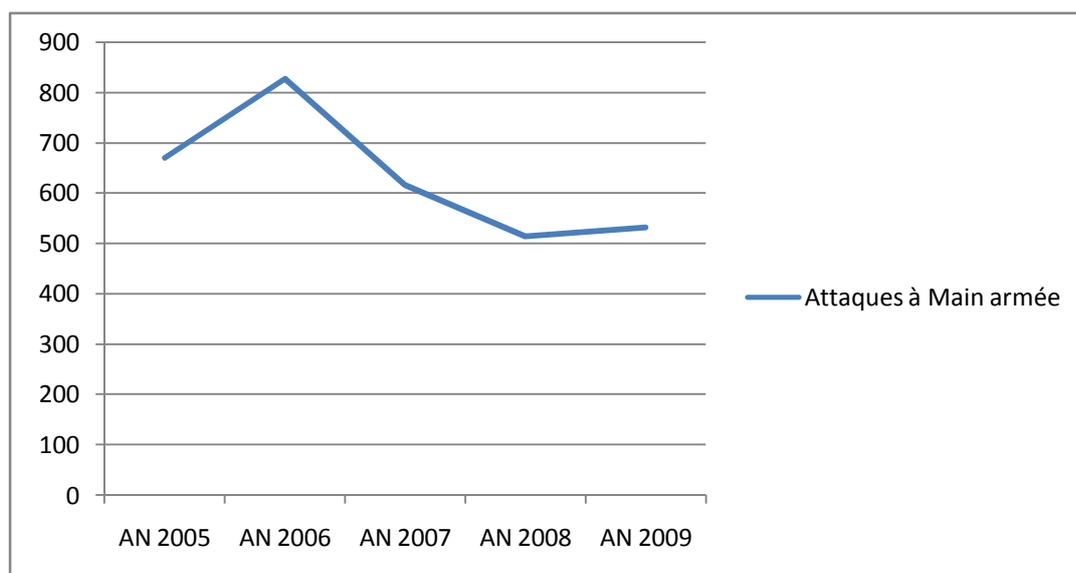
de Sécurité, le regroupement consiste à un retour dans les casernes. Le volet militaire de la sortie de crise est assuré par le Centre de Commandement Intégré qui a pour mission la sécurisation du processus de paix.

- 84 La signature du 4<sup>ème</sup> Accord complémentaire de l'APO le 22 décembre 2008, a accéléré le règlement des questions pendantes des volets militaires et réunification du pays. Ainsi, en avril 2009, le Gouvernement a publié le schéma de sécurisation du processus électoral indiquant le déploiement paritaire et immédiat de 8 000 gendarmes et policiers des FDS et des FAFN sur l'ensemble du territoire national, sous le commandement du CCI. La cérémonie marquant le début du déploiement des forces mixtes s'est déroulée le 05 mai 2009. L'ouverture officielle d'un commissariat mixte et l'installation d'une brigade mixte à Bouaké ont été faites le 25 août 2009. A Abidjan, la première compagnie mixte de sécurisation des élections a été installée le 10 septembre 2009 avec un effectif de 100 hommes.
- 85 A fin décembre 2009, sur une prévision de déploiement de 2 100 hommes pour la première phase, seulement 923 hommes ont été déployés comme suit : (i) 747 hommes au titre des Brigades et commissariats mixtes à Korhogo, Boundiali, Bouaké, Katiola, Daloa, Vavoua, Man, Danané, Odienné Séguéla, Touba et Bouna ; et (ii) 176 hommes au titre des Compagnies mixtes à Abidjan et Bouaké.
- 86 Dans le cadre de la réhabilitation des casernes, 14 sites situés à Bouaké, Man, Korhogo et Séguéla ont été pris en charge par l'ONUCI et le PNUD à hauteur d'un million de dollar, par la réallocation de ressources provenant du « panier de fonds sortie de crise ». Cette réhabilitation bénéficie de l'appui du projet FISDES à concurrence de 1,984 milliard dont environ 729 millions de FCFA ont été déjà exécutés. Cette opération étant en voie d'achèvement, l'étape suivante est l'équipement des casernes.
- 87 Concernant la libre circulation des personnes et des biens et la sécurité générale sur l'ensemble du territoire, des réunions périodiques ont été instaurées entre le Premier Ministre, le Ministre de la Défense et les quatre officiers généraux représentant les différentes forces militaires sur le territoire (FANCI, FAFN, ONUCI et Force Licorne). Par ailleurs, dans le déroulement de ce processus, une rencontre hebdomadaire a été instituée entre le CCI et les deux CEMA. En outre, une croisade visant la lutte contre le racket a été lancée par le Chef d'Etat Major des FANCI, le 28 décembre 2008.
- 88 De plus, au titre de l'année 2009, ce sont 55 commissaires, 89 officiers et 1379 sous officiers qui ont été recrutés. Les capacités de mobilité ont été également renforcées avec une cinquantaine de véhicules et plusieurs mobylettes affectés à la police de proximité. Les graphiques ci-après donnent l'évolution de la situation des vols de véhicules et des attaques à main armée sur les cinq dernières années.

**Graphique 1:** Evolution des Vols de véhicules



## Graphique 2 : Evolution des attaques à Main armée



Source : Direction Générale de la Police Nationale

- 89 Pour l'orientation et l'encadrement des ex-combattants, le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) a procédé au profilage de 32 777 ex-combattants à fin 2008. A fin octobre 2009, conformément aux dispositions de l'Accord complémentaire IV, 5 000 ex-combattants ont été affectés à la nouvelle armée et 4 000 autres ont été prévus pour la sécurisation du processus électoral avec le CCI. En outre, 11 900 ex-combattants ont été démobilisés parmi lesquels 2 978 ont été réinsérés effectivement. Au total, sur les 32 777 ex-combattants profilés, il reste 11 877 à démobiliser, soit un taux d'absorption d'environ 64%.
- 90 Concernant les ex-miliciens et membres des Groupes d'Auto-Défense (GAD), 17 282 hommes appartiennent aux groupes déjà démantelés sur les 37 461 hommes profilés, soit un taux de démantèlement de 46%. Un total de 792 GAD a été effectivement réinséré par le PNRRC et le PSCN/GTZ.
- 91 Dans le cadre du Programme d'Assistance post Conflit (PAPC) cofinancé par la Banque Mondiale et l'Etat de Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Economie et des Finances a signé quatre conventions d'un montant global de 15,5 milliards de FCFA à partir de février 2009, pour la réintégration socio-économique de 13 363 ex-combattants, membres de groupes armés et jeunes à risque. Ainsi, le GTZ assurera la réinsertion de 7 363 ex-combattants pour un montant de 7,9 milliards de FCFA. Quant au PNRRC, il fera de même pour 2 500 ex-combattants et ex-membres des Groupes d'Auto-défense. Il prendra également en charge 150 mutilés de guerre et réhabilitera 25 infrastructures de base dans les zones CNO pour un montant de 3,5 milliards de FCFA. Enfin, l'ONG CARE sera quant à elle chargée de la réinsertion d'environ 2 500 ex-combattants et jeunes à risques dans un projet d'enlèvement d'ordures et de décharges à Man, Bouaké, Duékoué, Bondoukou et Korhogo et 1 000 ex-combattants, ex-membres des Groupes d'Auto-défense (GAD) et jeunes à risque à travers la réalisation de 5 unités de formation de proximité à Korhogo, Odienné, Sassandra, Gagnoa et Bouna pour un montant global de 4,1 milliards de FCFA.
- 92 L'ONUCI, en partenariat avec le PNUD, a lancé l'opération 1 000 microprojets en 2008 à Bouaké pour mettre environ 3 000 ex-combattants en emplois productifs. A fin septembre 2009, sur 526 des microprojets lancés, 519 ont été développés dans le domaine de la réinsertion avec 2 703 bénéficiaires directs dont 1 099 ex-combattants, 801 ex-membres des

groupes d'auto-défense et 803 jeunes à risque pour une proportion de 22% de femmes. Les 7 autres microprojets ont porté sur la réhabilitation communautaire et touché 780 bénéficiaires directs dont 307 femmes contre 473 hommes, soit environ 39% de femmes. Le nombre total de bénéficiaires s'élève à 3 483. Par ailleurs, un appui a été apporté à 200 ex-miliciens de l'Ouest pour un projet de développement de l'élevage. La France, quant à elle, finance depuis janvier 2009, un projet de réinsertion au bénéfice de 700 ex-combattants et jeunes à risque à Bouaké et à Katiola.

- 93 Le Service civique propose aux jeunes familiarisés au maniement des armes lors de la crise, des choix de formation civique et citoyenne, technique et professionnelle ainsi que l'entrepreneuriat et l'ingénierie de l'insertion. En 2008, ce programme a formé et accompagné à l'insertion de 350 personnes. Au total, avec l'appui financier conjoint de l'Etat de Côte d'Ivoire, de l'UE, de la Banque Mondiale et du PNUD, le Programme de Service Civique National a formé et accompagné 5 573 pensionnaires à l'insertion économique de 2008 à fin décembre 2009.
- 94 Au titre des questions militaires du 4ème Accord complémentaire à l'APO, l'arrêté ou le décret en date du 18 mai 2009, portant création de la commission mixte d'intégration des 5 000 Volontaires dans la nouvelle armée a été pris et le mode opératoire pour leur déploiement a été élaboré par le CCI. La commission mixte d'intégration de ces Volontaires pour la Nouvelle Armée a défini les critères de recrutement. Ces critères sont : (i) être de nationalité ivoirienne ; (ii) avoir un âge compris entre 22 et 29 ans ; (iii) savoir lire et écrire ; et (iv) être apte physiquement et sur le plan médical. Pour les Grades des militaires des FAFN ayant appartenu aux FDS, 390 dossiers ont été examinés par la Commission spéciale d'harmonisation des grades et approuvés par les Chefs d'Etat Major FANCI et des FAFN. Sept (07) des 11 principaux textes afférents à ces dossiers ont été signés par le Président de la République en novembre 2009 à Mankono.
- 95 En ce qui concerne la restructuration des Forces de défense et de sécurité, un Groupe de travail a préparé le cadre de mise en place des nouvelles forces de défense et de sécurité attachées aux valeurs d'intégrité et de moralité républicaines. Ce groupe de travail s'est imprégné des expériences de restructuration de l'armée et de réinsertion lors des visites de travail en Allemagne, en France et au Burundi. A l'issue des travaux de l'atelier de novembre 2009, regroupant principalement les forces ivoiriennes, les forces impartialles et les experts venus du Burundi et de Centrafrique, une recommandation a été faite pour l'adoption d'une loi de programmation militaire et sécuritaire. Un deuxième séminaire a été organisé à fin 2009 à Yamoussoukro sur le leadership militaire et la cohésion nationale.

### **Promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux**

- 96 La promotion des principes directeurs de bonne gouvernance s'articule autour de (i) l'efficacité et l'efficience des politiques publiques, (ii) la transparence dans la gestion des affaires publiques, (iii) la responsabilité et l'obligation des gouvernants de rendre compte et (iv) la participation de tous les acteurs à la conduite des affaires de l'Etat y compris la société civile comme acteur clé.
- 97 Dans cette perspective, le Gouvernement a engagé au cours de l'année 2009, un ensemble d'actions visant à consolider le cadre institutionnel de promotion de la bonne gouvernance et à engager les réformes nécessaires à la promotion des pratiques de bonne gouvernance.
- 98 Ainsi, le Gouvernement a réactivé le Comité Interministériel à la Gouvernance présidé par le Premier Ministre et renforcé le cadre de pilotage de la politique nationale de promotion de la bonne gouvernance par l'élaboration d'un Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption pour la période 2010-2014. Les études réalisées dans le cadre de l'élaboration de ce Plan ont permis au Gouvernement de mieux appréhender les principaux déterminants des dysfonctionnements observés dans les domaines de (i) la gouvernance

- démocratique, (ii) l'administration publique, la décentralisation et la gouvernance locale, (iii) la gouvernance économique, (iv) le contrôle de l'action gouvernementale et (v) la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et le blanchiment des capitaux.
- 99 En plus de l'élaboration du Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption 2010-2014, qui a bénéficié de l'appui financier de la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement a poursuivi les réformes dans les domaines de l'administration publique, de la justice et de l'économie.
- 100 S'agissant de l'administration publique, des réformes portant sur la performance et la qualité du service public ont été initiées. Ainsi, l'étude sur l'organisation des Départements ministériels a démarré. De plus, le Gouvernement a engagé en 2009, le processus d'élaboration d'une charte d'éthique et d'un code de déontologie des agents publics.
- 101 Concernant la gouvernance judiciaire, les efforts ont porté sur la réalisation et l'adoption d'une étude diagnostique sur le système judiciaire et pénitentiaire. Cette étude adoptée en mars 2009 a mis en exergue l'ensemble des réformes à mettre en œuvre pour le renforcement de la gouvernance du système judiciaire et pénitentiaire, à travers un plan de réforme. En plus de ces actions, le processus de création des tribunaux de commerce a démarré en 2009 avec la mise en place du comité technique chargé de la conduite de cette réforme.
- 102 S'agissant de la gouvernance économique, le Gouvernement a poursuivi les efforts dans les domaines des finances publiques, des marchés publics et des secteurs clés de l'économie, notamment les filières café/cacao et pétrole. La réforme du système de gestion des finances publiques et des marchés publics s'est effectuée au cours de l'année conformément aux conclusions de l'étude PEMFAR adopté en juin 2008, avec l'appui financier du Don de Gouvernance et de Développement institutionnel financé par la Banque Mondiale. Des activités visant le renforcement de la gouvernance du secteur café cacao se sont également poursuivies au cours de l'année 2009. Les audits des 4 entités de la filière café/cacao ont été achevés et celui du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) est en phase de finalisation et devrait être disponible au cours du premier trimestre de l'année 2010. Au niveau de la filière Pétrole, les études portant sur la révision du cadre légal et réglementaire des hydrocarbures et la réforme fiscale du secteur pétrolier, engagées par PETROCI, sont en phase de finalisation.

## **Justice**

- 103 Dans le secteur de la justice, la mise en œuvre du DSRP s'est axée sur (i) le rapprochement de la justice des justiciables par la construction et la réhabilitation d'infrastructures judiciaires et (ii) l'amélioration des conditions de détention en milieu carcéral.
- 104 En matière de construction, de nouveaux bâtiments ont été construits au TPI de Dimbokro, au palais de la Justice de Lakota et au tribunal de Gagnoa. Les constructions du parquet d'Agboville, du tribunal d'Abobo et des Palais de Justice d'Issia et de Grand-Bassam sont en Cours.
- 105 Au titre des réhabilitations, les locaux du tribunal de première instance de Man et le palais de justice de Grand-Bassam ont été réhabilités. Le TPI d'Abengourou est en cours de réhabilitation.
- 106 Concernant l'amélioration des conditions de détention, elle s'est traduite par la réhabilitation de la prison civile de Katiola, de la maison d'arrêt et du camp pénal de Bouaké ainsi que des maisons d'arrêt et de correction de Man, de Danané de Soubré et de Sassandra. Les réhabilitations des maisons d'arrêt et de correction d'Abidjan et de Grand-Bassam sont en cours.

107 Par ailleurs, les tribunaux de Bouaké, Katiola et Man ont connu une réouverture effective.

### **Exécution de l'engagement financier de l'axe 1**

108 Les dépenses exécutées en 2009 au titre de l'axe 1 se chiffrent à 74,98 milliards de FCFA sur une prévision de 130,85 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 57,3%. Ces ressources ont été absorbées principalement par le programme de sortie de crise à hauteur de 64,14 milliards de FCFA, la Communication pour 3,85 milliards de FCFA, la Sécurité pour 3,56 milliards de FCFA, la Gouvernance pour 2,4 milliards de FCFA et la Justice pour 1,04 milliard de FCFA.

109 La contribution effective des partenaires au développement à la prise en charge des activités de l'axe 1 est élevée à plus de 13,56 milliards de FCFA repartis de la façon suivante : 6,22 milliards de FCFA pour les élections, 4,19 milliards de FCFA pour la restauration de l'autorité de l'Etat et le redéploiement de l'administration, 2,87 milliards de FCFA pour la consolidation de la paix et la réconciliation nationale et 278 millions de FCFA pour la coordination.

### **2.1.3 Analyse de la performance des réalisations**

110 En dépit des avancées observées, le déroulement du processus de sortie de crise demeure assez fragile. De relatives lourdeurs persistent dans l'exécution de certaines opérations importantes de l'axe 1, notamment la signature après environ douze mois d'une partie des textes légaux et réglementaires du 4<sup>ème</sup> Accord complémentaire de l'APO sur les questions militaires. Des retards sont également accusés dans le déploiement des forces affectées au CCI pour la sécurisation du processus électoral.

111 Des difficultés ont été rencontrées pour le transport des listings et leurs affichages dans les centres de collecte. Parfois affichés à l'air libre, ils sont exposés à toutes sortes d'intempéries et sans mesure de sécurité. Enfin, les contraintes financières liées aux difficultés de trésorerie de l'Etat et à la faiblesse de mobilisation des ressources extérieures annoncées, ralentissent le déroulement du processus de sortie de crise.

112 Cependant les résultats obtenus montrent l'ampleur des efforts accomplis pour relever le premier défi critique identifié par le DSRP, à savoir « **Sortir définitivement de la longue crise sociopolitique et militaire.** »

113 « í Le Gouvernement qui bénéficie encore de l'appui de la Communauté internationale et des acteurs nationaux doit poursuivre les efforts de réunification du pays, de restauration de la paix, de rétablissement de la cohésion nationale et de construction d'une Nation. L'abandon de cette voie conduirait au premier cas possible : **l'enlèvement** ». (paragraphe 538 du DSRP).

114 « í Cette situation verrait le blocage du processus de paix et de retour à la normalité. L'organisation d'élections générales n'aboutirait pas, ou le cas échéant, provoquerait la contestation de leurs résultats et en serait le principal élément déclencheur. Ainsi, les acquis du processus de sortie de crise pourraient être remis en cause et compromettre la réunification du pays. La Communauté internationale perdrait tout espoir sur les possibilités de la Côte d'Ivoire de sortir de la crise socio-politique et militaire visible depuis le coup d'Etat militaire de 1999. Ainsi, elle pourrait reconsidérer sa volonté d'accompagner financièrement le développement du pays. La cohésion nationale serait également mise en péril, sous l'effet de l'aggravation de la pauvreté. L'avenir de la Côte d'Ivoire en tant que Nation serait alors menacé ». (paragraphe 539 du DSRP)

115 On comprend mieux la volonté affichée du Gouvernement qui ne ménage aucun effort pour mettre fin à la crise qui perdure. Progressivement l'Administration se met en place et l'Etat

reprend ses droits dans les zones CNO. Grâce à l'appui des partenaires au développement, les programmes d'aide aux populations, surtout aux plus vulnérables sont exécutés. Ces efforts ont largement amoindri les souffrances des personnes concernées et aidé le pays à maintenir le cap vers la résolution définitive de la crise, en évitant de compromettre dangereusement l'avenir du pays.

## **2.2 Axe 2 : Assainissement du cadre macro-économique**

### **2.2.1 Engagements pris sur la période**

116 L'engagement pris sur la période porte sur le soutien de la croissance par un redressement économique avec un taux de croissance de l'ordre de 5,8% sur la période 2009-2013 et spécifiquement de 3,9% pour l'année 2009 contre 2,9% en 2008.

117 Egalement, le pays devrait se préparer à se conformer au respect de tous les critères de convergence de l'UEMOA et réussir la mise en œuvre de l'ensemble des réformes prévues dans le programme économique et financier conclu avec le FMI et les partenaires techniques et financiers.

### **2.2.2 Résultats et analyse des performances des réalisations dans la mise en œuvre de l'axe 2**

118 L'assainissement du cadre macroéconomique s'apprécie à travers la situation économique du pays, notamment dans le secteur réel, les finances publiques, le secteur extérieur et la situation monétaire. Au cours de l'année 2009, la situation économique nationale a évolué dans un environnement international caractérisé par une baisse généralisée des cours des matières premières. Toutefois, l'économie ivoirienne a tiré avantage de l'amélioration de l'environnement sociopolitique, économique et financier.

119 **Le secteur réel** : Du côté de la demande intérieure, la consommation finale s'est resserrée à 0,5% contre 3,1% en 2008 du fait du ralentissement de la consommation des ménages et de la contraction de la consommation publique. S'agissant de l'investissement total, il a progressé en 2009 grâce aux investissements privés (5,5%) réalisés dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'extraction minière, de la téléphonie et des infrastructures portuaires. Cependant, le taux d'investissement est sorti en retrait de 8,3% par rapport à son niveau de 10% en 2008.

120 Au niveau de la demande extérieure, les exportations des biens et services non facteurs ont nettement repris (+10,6%) en raison du redressement des productions de cacao, de café, de pétrole et des produits pétroliers. Quant aux importations de biens et services, elles ont enregistré une augmentation de 5,2% en lien avec l'accroissement des achats des biens d'équipement (32,2%), les produits alimentaires (24,7%) et les autres biens de consommation (16,5%).

121 L'évolution des prix à la consommation a été influencée à la fois par le recul des prix internationaux des produits énergétiques et alimentaires, l'approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers et la poursuite de la suspension de la fiscalité sur le riz. Ainsi, le rythme annuel moyen de progression de l'inflation a enregistré une décélération continue pour se situer à 1%, en dessous du seuil communautaire.

122 Au total, l'environnement national favorable combiné à la bonne tenue de la production des principales cultures de rente et de l'extraction minière et pétrolière, a permis de réaliser **un taux de croissance réel de l'économie de 3,8% en 2009.**

- 123 En ce qui concerne les **finances publiques**, la situation de trésorerie est restée tendue tout au long de l'année 2009. A fin décembre 2009, les recettes fiscales sont établies à 1795,6 milliards FCFA, en hausse de 10,4% par rapport à 2008, et de 1,35% par rapport à l'objectif du programme économique et financier.
- 124 Quant aux recettes non fiscales, elles sont évaluées à 262,1 milliards FCFA, en baisse de 88,3 milliards FCFA par rapport à 2008. Cette baisse s'explique par le reclassement de la totalité des recettes de pétrole et de gaz en recettes fiscales.
- 125 Ainsi, les recettes internes recouvrées s'établissaient à 2057,7 milliards FCFA, en hausse de 80,9 milliards FCFA par rapport à 2008, mais en baisse de 23,2 milliards FCFA par rapport à l'objectif du programme.
- 126 En ce qui concerne les dons, ils s'établissaient à 310,9 milliards FCFA excédant les prévisions (80,9 milliards FCFA) et les réalisations de 2008 de 183,3 milliards FCFA.
- 127 Au total, les recettes globales ressortiraient à 2368,6 milliards FCFA, en hausse de 208,5 milliards FCFA et de 206,8 milliards FCFA respectivement par rapport à 2008 et à l'objectif du programme.
- 128 Au niveau de l'utilisation des recettes, les dépenses courantes sont évaluées à 1632,1 milliards FCFA, en hausse de 71,4 milliards FCFA par rapport aux réalisations de 2008 et 56,4 milliards FCFA par rapport à l'objectif du programme fixé à 1576,4 milliards FCFA. Ce décalage est lié aux subventions accordées au secteur de l'électricité, aux écoles privées et les autres dépenses de fonctionnement.
- 129 En rapport avec l'orientation sociale du budget de l'Etat, les dépenses d'investissement se sont établies à 334,4 milliards, en hausse de 14,7 milliards par rapport à 2008 et de 6,8 milliards FCFA par rapport au programme en lien principalement avec les financements extérieurs.
- 130 Quant aux dépenses de sortie de crise, elles étaient de 128,5 milliards FCFA. Ce retrait par rapport à l'objectif de 20,2 milliards FCFA se justifie par la faible mobilisation des financements extérieurs du programme de sortie de crise.
- 131 Par ailleurs, en raison des restructurations et des remises de dettes à la suite de l'atteinte du point de décision de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (PPTe), le service de la dette payé en 2009 est en baisse de 13,5 milliards FCFA par rapport à 2008 et de 52 milliards FCFA par rapport aux prévisions du programme.
- 132 Au total, **les dépenses de l'Etat s'élèvent à 2291,1 milliards FCFA, en baisse de 8,6 milliards FCFA par rapport au programme. Ainsi, au regard des recettes et des dépenses de l'Etat, il se dégage un solde budgétaire négatif de 171,2 milliards représentant 1,6% du PIB contre un objectif attendu de 1,3%.**
- 133 Le financement de ce déficit a été réalisé par l'augmentation des engagements de l'Etat vis à vis du système bancaire d'un montant de 212,0 milliards FCFA, en raison du crédit de 172,2 milliards FCFA accordé par la BCEAO en septembre 2009 et adossé sur l'allocation exceptionnelle du FMI. En outre, la Côte d'Ivoire a bénéficié des remises de dette évaluées à 56,2 milliards, ainsi que du report de paiement d'échéances courantes de 110 milliards FCFA. Aussi, le don de la BAD et la mobilisation d'appuis budgétaires en 2009 ont-ils permis à l'Etat de réduire sa dette vis-à-vis de ses partenaires extérieurs de 140,5 milliards FCFA.
- 134 **Avoirs extérieurs et masse monétaire** : Concernant la situation monétaire, elle se caractérise par l'évolution de la balance des paiements et celle des avoirs extérieurs. La balance des opérations courantes enregistre un solde positif de 791,2 milliards FCFA grâce à une balance commerciale excédentaire de 1976,2 milliards FCFA. Les évolutions favorables

- des services et transferts courants s'expliquent par la baisse des paiements du fret, une forte mobilisation de dons et d'appuis budgétaires. Par contre, la balance des revenus se dégrade à cause des intérêts dus sur la dette extérieure et des profits versés aux non-résidents.
- 135 Quant au compte de capital et d'opérations financières, il a enregistré un déficit de 663,5 milliards FCFA en 2009 contre -195,7 milliards FCFA en 2008, en relation avec le paiement des arriérés extérieurs et des échéances courantes en capital, la restructuration de la dette extérieure de Côte d'Ivoire, et le faible rapatriement des recettes d'exportation.
- 136 En définitif, les avoirs extérieurs se situent à fin décembre 2009 à 1 149,1 milliards FCFA, en hausse de 127,7 milliards FCFA par rapport au niveau de décembre 2008.
- 137 De même, les crédits intérieurs sont en hausse de 379,7 milliards FCFA pour s'établir à 2 483,3 milliards FCFA, en liaison avec la hausse de crédits aux opérateurs privés (+158,9 milliards FCFA) et à l'Etat (+220,8 milliards FCFA). Sur cette base, la masse monétaire a augmenté de 17,19% pour s'établir à 3 512,8 milliards FCFA, tirée aussi bien par les dépôts (13,08%) que par la circulation de la monnaie fiduciaire (24,52%).
- 138 Au cours de l'exercice 2009, le système bancaire ivoirien a enregistré l'implantation d'une nouvelle banque : la Banque Sahélo-sahélien pour l'investissement et le commerce et la transformation de la Caisse nationale des caisses d'épargnes (CNCE) en banque commerciale. Le système bancaire compte ainsi, 23 établissements de crédits dont 20 banques et 3 établissements financiers.
- 139 En ce qui concerne le secteur de la micro-finance, le nombre d'établissement de micro-finances est passé à 78 en 2009 contre 97 en 2008. Cette baisse est imputable au retrait de l'autorisation d'exercice à 29 institutions contre seulement 10 autorisations octroyées.
- 140 Les réformes structurelles engagées en 2009 comprennent des mesures préalables structurelles et sectorielles. L'ensemble des mesures préalables a été exécuté et elles portent sur (i) l'élimination des arriérés envers les institutions multilatérales, (ii) la production mensuelle de la situation de trésorerie, (iii) la publication de la stratégie de l'Etat en matière de négociation pour la restructuration de la dette extérieure, (iv) la réduction du Droit Unique de Sortie (DUS) de 220 à 210 F CFA/kg et du droit d'enregistrement de 10 à 5% du prix CAF, et (v) la fourniture des rapports provisoires d'audit de la dette de PFO et des contrats issus des cinq conventions de grands travaux d'investissement public.
- 141 Les mesures structurelles étaient principalement orientées vers l'amélioration du recouvrement des recettes et la rationalisation des dépenses. Ainsi, en matière de collecte des ressources, les dispositions prises concernent (i) la suspension des exonérations sur le riz importé, (ii) l'élimination des paiements des recettes fiscales par avance, (iii) l'achèvement de l'inventaire des recettes de service, (iv) la mise en œuvre du module informatique de transit de SYDAM entre le Port d'Abidjan et certains postes frontaliers (Noé et Takikro).
- 142 Par ailleurs, l'Etat a adopté un plan de réforme de la CGRAE en vue de réduire les subventions accordées à cette structure. Pour l'année 2009, ce sont 54,2 milliards de transferts sans contrepartie qui ont permis à cette structure de faire face à ses engagements.
- 143 De même, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi en 2009, avec (i) un remboursement accélérés des crédits de TVA en faveur des opérateurs privés, (ii) la non intervention financière de l'Etat dans les banques publiques, (iii) l'adoption de la loi de règlement de l'exercice 2008 par la chambre des comptes avant la présentation du budget 2010.
- 144 Quant aux mesures sectorielles, elles portent sur les finances publiques, les secteurs financier et énergétique, la filière café-cacao et l'environnement des affaires.

- 145 Les réformes budgétaires viennent renforcer les repères structurels des finances publiques en vue d'améliorer le recouvrement des recettes internes, de réduire les dépenses dans l'utilisation des ressources et d'améliorer la traçabilité ainsi que le reporting de l'utilisation des deniers publics. Dans cette perspective, les résultats financiers des entreprises de la filière café-cacao ont été adoptés en Conseil des Ministres, et des extraits des comptes certifiés de PETROCI ont été publiés.
- 146 Au niveau du circuit de la dépense, les efforts se poursuivent d'une part pour la déconcentration du logiciel de gestion SIGFIP et d'autre part par l'amélioration de l'interfaçage entre ce logiciel et celui du suivi des paiements et des opérations de trésorerie (ASTER). En outre, des opérations à impact rapide sur les dépenses ont été entamées en 2009, notamment le recensement des effectifs de la fonction publique, l'élaboration d'un fichier unique des agents de l'Etat et l'élaboration d'un plan de réforme de l'administration publique. A celles-ci, s'ajoutent l'augmentation de l'âge de départ à la retraite de 55 à 57 ans et les réformes adoptées au niveau de la CGRAE et la CNPS.
- 147 Concernant le secteur financier, un plan de réformes de la BNI basé sur les recommandations de la Commission Bancaire a été adopté et est en cours d'exécution. Au niveau de la CNCE, la Commission bancaire a, en sa session de septembre 2009, donné son autorisation pour la transformation de cette structure en banque commerciale. Sur cette base, le Ministre de l'Economie et des finances a accordé un agrément à ladite institution en octobre 2009.
- 148 Pour sa part, le secteur de l'Energie a été marqué par l'engagement d'une réforme majeure en 2009, à savoir l'adoption et la mise en œuvre du mécanisme de fixation automatique des prix des produits pétroliers. Par ailleurs, des négociations sont en cours pour améliorer la situation financière du secteur électrique par la renégociation des prix de cession du gaz et des prix à l'exportation d'électricité, ainsi que la révision de la structure tarifaire.
- 149 Concernant la filière café-cacao, le Gouvernement y a davantage renforcé la transparence. A cet effet, il a poursuivi les communications trimestrielles en Conseil des Ministres relatives aux flux physiques et financiers du secteur. En outre, une feuille de route pour la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de la filière a été adoptée.
- 150 En relation avec l'environnement des affaires, des modifications profondes sont engagées en vue de renforcer la confiance des opérateurs. Ainsi, un plan de réforme du système judiciaire est-elle en finalisation et devrait permettre la création de tribunaux de commerce, l'adoption de la loi sur la concurrence et l'adoption d'une ordonnance sur l'exécution des décisions des cours d'arbitrage.

**Tableau 3 : Tableau de l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques**

Indicateurs	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB réel (%)	1,6	1,8	1,2	1,5	2,9	3,7
Taux d'inflation (%)	1,3	3,9	2,5	1,9	3	1
Solde budgétaire (% PIB)	-1,8	-1,7	-1,8	- 0,8	- 0,4	- 1,6
Stock de la dette publique (% PIB)	85,9	82,2	81,1	78,8	73,0	(45,0)
Service de la dette publique (% PIB)	3,2	3,6	1,9	6,01	5,6	6,8
Solde courant des opérations (% PIB)	1,6	0,2	3,1	1,4	1,2	
Variation des Avoirs extérieurs (milliards FCFA)	207,1	62,3	117,8	71,1	37,4	50,0
Crédits à l'économie (milliards FCFA)	1 174	1 189,3	1 291	1531,7	1635,4	2483,3
Masse monétaire (milliards FCFA)	1937,2	2081,0	2294,8	2689,2	2892,4	3512,8

Source : BCEAO, DCPE, Dette Publique

## 2.3 Axe 3 : *Création d'emplois et de richesses par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance*

### 2.3.1 Engagements pris sur la période

151 Les engagements pris sur la période soutiennent le développement des infrastructures de transport et des TIC comme maillon essentiel d'accompagnement de l'essor d'un secteur privé plus compétitif, pourvoyeur d'emplois et de richesses. Ces engagements supportent également la création des conditions favorables à l'amélioration de la productivité agricole en utilisant rationnellement les ressources en eau, les techniques culturales modernes et une occupation pacifique des terres.

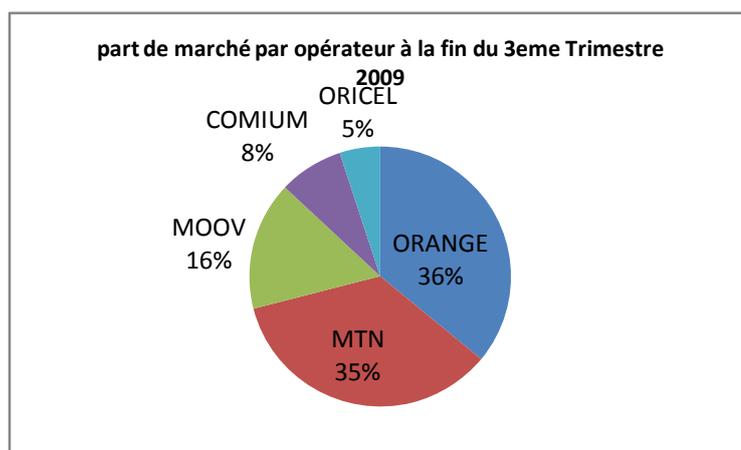
152 Les engagements financiers au titre de l'année 2009 s'établissent à 154,76 milliards de FCFA pour l'axe 3 qui se répartissent comme suit : 114,70 milliards de FCFA pour le secteur des infrastructures et services des transports ; 27,23 milliards FCFA pour l'agriculture, la nutrition et les ressources halieutiques ; 8,33 milliards de FCFA pour la culture ; 2,54 milliards de FCFA pour le Commerce ; 1,57 milliard de FCFA pour le développement de l'industrie et du secteur privé ; 0,22 milliard de FCFA pour les TIC et 0,17 milliard de FCFA pour le secteur des Mines.

### 2.3.2 Résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'axe 3

#### Développement des TIC et des infrastructures économiques

153 Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont connu une expansion remarquable au cours de la dernière décennie grâce principalement au développement de la téléphonie mobile. En effet, de 36 027 en 1997, le nombre d'abonnés au réseau mobile s'est établi à 11 904 418 à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, soit une progression de plus de 329%, ce qui correspond à un taux de pénétration de 50,11%.

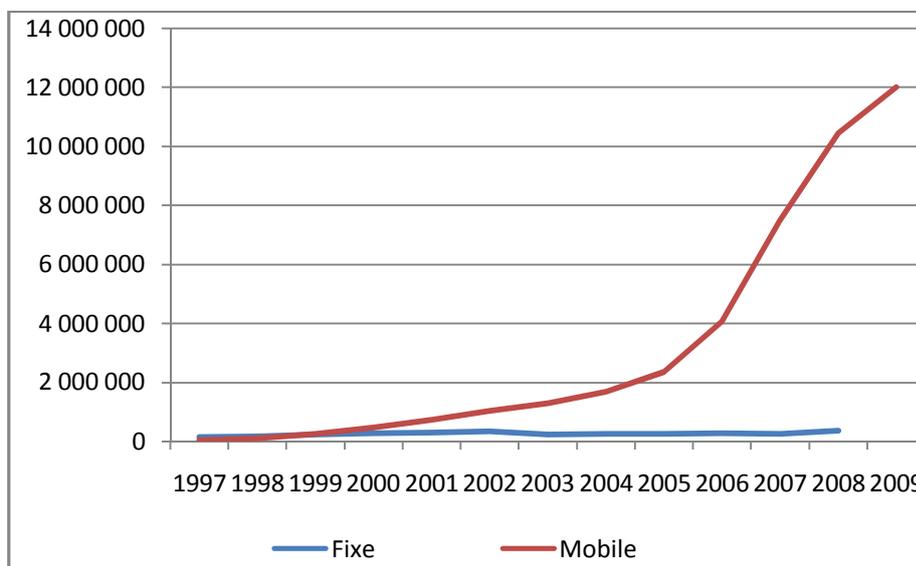
154 La conséquence directe de cette expansion est qu'elle a généré un chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la téléphonie en 2008 d'environ 682 milliards de FCFA dont 553 milliards de FCFA pour la téléphonie mobile et 128 milliards de FCFA pour la téléphonie fixe. En 2009, ce chiffre d'affaires en net progression s'est établi à environ 850 milliards FCFA, soit environ 6% du PIB.



Source : ATCI

155 Sur la période 1997-2008, le volume cumulé des investissements réalisés par l'ensemble des opérateurs de la téléphonie se chiffre à un peu plus de 1065 milliards de FCFA. En 2009, ce sont près de 100 milliards de FCFA qui ont été investis. En outre, des projets relatifs à la téléphonie rurale, à la gouvernance électronique et à l'intranet du Ministère des NTIC ont été initiés en 2009.

**Graphique 1: Evolution comparée du nombre d'abonnés aux réseaux fixe et mobile de 1997 à Octobre 2009**



*Source : ATCI*

### Développement des infrastructures et des services de transport

156 **En matière d'infrastructures routières**, en 2009, les travaux ont porté sur l'aménagement, la réhabilitation et le renforcement des routes, la mise en œuvre de Programmes d'urgence, la construction et la réhabilitation d'ouvrages d'art (ponts) et d'hydraulique (buse, dalot, etc.), l'équipement des structures en charge de la route (AGERROUTE, SODASE), les études et programmes de développement routier et de réhabilitation des bacs.

157 Les travaux d'aménagement au titre de 2009 portaient sur 1248 km de routes. Cependant, seulement une cinquantaine de kilomètre de route a été réalisée sur l'axe Guibéroua ó Kosséwa long de 36 km et l'axe Bingerville ó Aloka ó Ebrah, long de 20 km.

158 Quant aux travaux d'aménagement en cours, ils portent essentiellement sur le prolongement de l'autoroute du Nord long de 87 km exécuté à 71%. Ils portent également sur l'ouverture de 6 km de voie de 6 m de largeur et de deux passages busés de longueur totale de 12 m entre les villages Klan et Dégbézré dans le Département de Bouaflé. La réalisation de cet ouvrage financé à hauteur de 6,6 millions de francs CFA par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a démarré en mars 2009. Elle répond au problème d'écoulement des productions agricoles.

159 En ce qui concerne les travaux d'aménagement en études, 9 études ont été programmées en 2009. Une seule est achevée et concerne les pistes du Parc de Taï long de 370 km. Deux autres études relatives aux axes Tabou-Prollo long de 22 km et Bouna-Doropo-frontière Burkina long de 105 km ont été exécutées respectivement à hauteur de 25% et 20%. Les 6 dernières études relatives à la faisabilité de l'aménagement de 484 km de routes nationales

- n'ont pu démarrer en raison du gel du budget de l'Etat pour certaines et du retard dans l'approbation de la convention pour d'autres.
- 160 Des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 2009 sur les axes suivants : Arrah ó Bonahouin long de 12,3 km ; Ebilassokro-Zarounou long de 5 km par l'union des jeunes pour le développement d'Ebilassokro. De même, les cadres de la sous-préfecture de Transua (Bondoukou), à travers leur fédération de mutuelles de développement, ont désenclavé leur localité en entretenant l'axe Tankessé-Transua-Koun Fao long de 88 km. Dans la ville d'Odienné, 33,5 km de route ont été reprofilées ainsi que 1,3 km de route bitumée et des ouvrages d'art construits avec l'appui de l'Union Européenne.
- 161 Des travaux de réhabilitation sont également en cours notamment, le reprofilage de l'axe routier Toulepleu-Bloulequin long de 45 km qui a démarré le 31 octobre 2009. Cependant, certains travaux sont arrêtés, c'est le cas de l'axe AboboóAnyama long de 4 km et le renforcement des sections de la côtière. D'autres travaux de réhabilitation n'ont pas encore démarré, ils concernent la route KanióBoundiali long de 117 km et le renforcement de la route Abidjan-Akoupé long de 45 km. Ces deux axes sont à l'étape d'études Avant Projet Détaillé (APD).
- 162 Pour les routes urbaines, les travaux de voirie et d'assainissement de Yopougon-Kouté sur 0,9 km ont été achevés, mais ceux portant sur 680 km de voiries nationales sont en cours d'exécution physique avec un taux de 20%. De même, les 6 km de voirie Agnibilékrou - Abengourou ont été réalisés à 49% et les travaux du Programme d'urgence en infrastructures urbaines en cours sont exécutés à 60%. Quant à la voirie Kani-Mankono, elle n'a pas encore connu un début d'exécution pour les travaux prévus sur 4,7 km de route.
- 163 Pour le volet équipement, toutes les interventions prévues en 2009 ont été achevées. Elles concernent le programme de réhabilitation des équipements de signalisation avec notamment la réhabilitation de la signalisation horizontale et verticale de l'axe Abidjan - Bonoua exécutée sur la période janvier-décembre. Sur la même période, l'AGEROUTE a été équipée en matériel roulant et les contrats d'équipement avec la SNDI puis la SODASE en matériels informatiques, mobiliers et matériels de transport sur les deuxième et quatrième trimestres de l'année 2009 ont été exécutés. L'appui technique au Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) a été exécuté avec l'acquisition d'un oedomètre et d'un système d'acquisition de données automatique, d'un pressiomètre type MENARD, d'un pénétromètre lourd, d'un pénétromètre statique et d'un carottier.
- 164 Concernant les ouvrages d'art, le projet de construction du pont de Jacquville n'a été exécuté qu'à 4% représentant l'installation de l'entreprise devant exécuter lesdits travaux.
- 165 Par ailleurs, la Constitution de banque de données routières est en cours avec un taux d'exécution physique de 10% tandis que la mise en œuvre de la banque de données statistiques du Ministère des Infrastructures Economiques a été achevée.
- 166 Concernant les bacs, les études pour le programme de réhabilitation sont achevées mais les travaux proprement dits programmés en 2009 n'ont connu qu'un taux d'exécution physique de 45%.
- 167 Concernant les services de Transports, les reformes engagées en 2009 ont concerné l'ouverture de centres d'opération de permis à Yamoussoukro et à Daloa, la révision du code de la route en TDR, de celui de la Marine Marchande et des Ports. Elles concernent également la révision du cadre institutionnel de l'OSER (Office de Sécurité Routière) et la relecture de la Convention de Concession d'Exploitation Ferroviaire Abidjan- Kaya entre les Etats Ivoirien et Burkinabé d'une part et de ceux-ci avec la SITARAIL d'autre part. En outre, le processus de certification de l'aéroport International FHB aux normes de la Federal

Aviation Administration (FAA) est en cours. Dans cette dynamique, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile a été transformée en Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).

- 168 Le 4 novembre 2009, la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) a procédé à la livraison de 10 autobus de 50 et 70 places "Made in Côte d'Ivoire" à la Société gabonaise de transport (Sogatra) et à la construction d'appontement-quai pour les affaires maritimes et portuaires.
- 169 Dans le cadre de la politique de modernisation du secteur du transport, les travaux de réhabilitation de la gare routière de Grand-Bassam ont démarré le 18 septembre 2009. En outre, l'ancien bâtiment de l'ATCI à Anoumanbo est en cours de réhabilitation pour être affecté à la Garde Côtière.
- 170 Au titre de l'équipement des infrastructures de transport, des biens et fournitures médicaux ont été mis à la disposition de l'ARSTM et du centre de santé des gens de mer de VRIDI. Des acquisitions de vedettes, zodiacs, radars et matériels roulant et informatique ont été réalisées au bénéfice des services du Ministère des Transports.
- 171 Des campagnes de sensibilisation ont été menées en direction des opérateurs automobilistes par la Société Ivoirienne du Contrôle Technique Automobile (SICTA) le 10 février 2009 à Yamoussoukro, le 13 juin 2009 à Gagnoa et le 6 octobre 2009 à Korhogo. En outre, des campagnes de sensibilisation et des téléthons ont été organisés à l'endroit des usagers, chauffeurs et forces de l'ordre sur les désastres causés par les accidents, la propagation du VIH-SIDA et le racket.

## Mines

L'engagement principal du secteur des mines sur la période 2009-2013 est d'augmenter la production minière en mettant des gisements découverts en exploitation et en transformant des substances extraites pour accroître les revenus des populations et de l'Etat dans un environnement sain.

- 172 Les travaux de recherche de gisement entrepris depuis plusieurs années par une société minière ont abouti à la découverte en 2009 d'une importante réserve d'or à Tongon, dans le Département de Tengrela. Ce gisement d'or pour lequel le cumul des investissements est estimé à 140 milliards de FCFA, représente la plus importante unité minière de la Côte d'Ivoire avec plus de quatre millions d'onces (environ 120 tonnes). La mise en exploitation de cette mine d'or, prévue pour le deuxième trimestre 2010 pourrait entraîner la création de près de 800 emplois directs. A cet important gisement, s'ajoutent ceux existants et en exploitation dans les localités d'Ity, d'Angovia et de Bonikro.
- 173 Par ailleurs, pour mieux apprécier les potentialités minières que regorge le sous-sol ivoirien, les travaux de réalisation de la cartographie à 1/200 000 des départements de Daloa, Gagnoa, Sassandra, Soubré et Tabou ont été réalisés. De même des travaux de cartographie géologique à 1/100 000 des complexes volcano-sédimentaires du Sud Ouest de la Côte d'Ivoire se sont poursuivis en 2009.
- 174 Les ressources engagées au titre de l'année 2009 pour la réalisation des activités minières se sont élevées à 74,277 millions de FCFA sur une dotation effective de 118,4 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 62,7%. Les investissements privés réalisés dans le secteur minier s'élèvent à 50 milliards de FCFA pour la mine d'or de Bonikro et 47 milliards de FCFA pour celle de Tongon.

**Tableau 4: Evolution des productions de hydrocarbure et d'or de 2006 à 2009**

	2006	2007	2008	2009
Pétrole (milliers de barils)	22 193,8	17 503,3	16 519,5	18 542,4
Barils/jour	60 804,9	47 954,2	45 135,2	50 801,1
Gaz (millions de mètre cube)	1 620,3	1 479,6	1 547,1	1 540,2
Or (en kilogramme)	1 326,8	1 465,8	2 883,6	7 054,9

Source : DCPE, REF 2010

### Situation du secteur privé

- 175 En 2009, des réformes ont été engagées pour renforcer la confiance des opérateurs économiques. Elles portent sur l'élaboration d'un plan de réforme du système judiciaire en vue de la création de tribunaux de commerce, l'adoption de la loi sur la concurrence et l'adoption d'une ordonnance sur l'exécution des décisions des cours d'arbitrage.
- 176 Les activités menées en vue de **l'amélioration de l'environnement des affaires** en Côte d'Ivoire portent sur la tenue des rencontres du Groupe de travail sur la compétitivité du Comité de Concertation Etat ó Secteur privé, et de l'organisation du Forum Doing Business 2010 avec l'ensemble des acteurs du monde des affaires.
- 177 En termes de soutien au secteur privé, il y a eu la mise en place du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau qui encadre et appuie les entreprises ivoiriennes par l'entremise de Cabinets dans le cadre des APE.
- 178 Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la qualité, des activités de formation, de sensibilisation et de contrôle ont été menées en 2009 notamment en ce qui concerne l'eau et les produits de grande consommation par le LANEMA, la DPQN, CODINORM et la DAI.
- 179 Par ailleurs, le projet de fabrication et d'installation de petites unités (50 tonnes de noix par an) de transformation de la noix de cajou concerne 8 sites répertoriés dans les régions du Nord, du Nord-Ouest, du Nord-Est, du Centre-Nord et du Centre de la Côte d'Ivoire, pour un montant de 150 millions de FCFA entièrement financé par le Fond Ivoir-Suisse pour le Développement Economique et Social (FISDES) . L'acquisition de prototypes, la formation des techniciens d'IT, la construction des bâtiments ont été réalisées. Il reste l'installation des machines prévue pour le premier semestre 2010.
- 180 Au total, ces efforts entrepris ont abouti à la création de 6520 nouvelles entreprises dont 73% d'entreprises individuelles et 17% de sociétés et de groupements d'intérêts économiques (GIE).

### Tourisme et artisanat

- 181 Pour le secteur du **Tourisme et de l'Artisanat**, le passage du niveau de sécurité, selon les normes de l'ONU de 5 à 2 a permis à la Côte d'Ivoire d'enregistrer un croît des arrivées de touristes internationaux. Ce flux touristique est passé de 205 152 en 2008 à 231 000 en 2009. Le taux de croissance qui était de 8,86% de 2004 à 2006 est passé à 12,61% de 2008 à 2009.
- 182 Au plan national, les mouvements de personnes ont présenté une hausse considérable suite à l'effort politique pour la paix. Les flux les plus importants de ce tourisme interne

observent à Abidjan et ses environs, sur les plages de Bassam, à Assinie et dans certaines régions du pays tel que San Pedro pendant les week-ends et jours fériés.

- 183 Concernant le taux de **fréquentation hôtelière**, la quasi-totalité de la capacité en hébergement de la Côte d'Ivoire se concentre à Abidjan et ses environs. Ainsi, le district d'Abidjan, avec environ 5500 chambres homologuées abrite plus de 70% de la capacité hôtelière de la Côte d'Ivoire. Cette capacité hôtelière qui était de 12 000 chambres en 2002 est estimée en 2009 à 15 000 chambres environ. Le taux d'occupation observé en moyenne sur l'ensemble du territoire se situe à 56% en 2009. De manière spécifique, le taux d'occupation se situe en 2008 à 70,52% à Grand-Bassam, à 49,85% à Yamoussoukro, à 44,58% à Dabou, à 45,72% à San Pedro et dans le District d'Abidjan à 58,22% en 2009.
- 184 Dans le domaine de l'artisanat, des actions menées par la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire en collaboration avec le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, portent sur les questions de gouvernance et de renforcement des capacités. Spécifiquement, le projet de loi portant code de l'artisanat a été élaboré et transmis au Gouvernement pour adoption. De même, le Comité de gestion du Fond d'Appui et de Promotion de l'Artisanat (FAPA) a été mis en place et sera opérationnel en 2010.
- 185 Concernant le renforcement des capacités, la Chambre Nationale de Métiers a signé une convention de partenariat avec la Chambre Nationale de Métiers de la Sarre pour la mise en œuvre d'un projet de formation des opérateurs dénommé « Réseau Interrégional pour la formation technique et professionnelle adaptée à l'Artisanat (RIFA) ». D'un coût global de 407 692 euros (soit 267.430.389,12 FCFA), ce projet est financé à 90% par l'Union européenne et 10% soit 26 703695 FCFA par l'Etat de Côte d'Ivoire.
- 186 Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des infrastructures du secteur de l'artisanat, des activités menées ont débouché sur la signature de deux conventions pour le financement de la construction d'une casse moderne à Adjamé et à Anokoi-Kouté dans la commune d'Abobo. En outre, deux sites ont été acquis, l'un à San-Pédro d'une superficie de 29 hectares et l'autre dans la Commune de Koumassi.

## **Développement rural et Agriculture**

- 187 Les réformes engagées en 2009 ont porté essentiellement sur des actions spécifiques aux filières coton, café-cacao, sucre, anacarde, palmier à huile et hévéa. Elles ont visé l'amélioration de l'organisation et la gestion des filières pour accroître leur productivité et leur compétitivité tant au niveau intérieur qu'extérieur.
- 188 Ainsi, en ce qui concerne la filière coton, les actions menées avec l'appui de l'Union Européenne concernent (i) la refonte du dispositif organisationnel et fonctionnel de la filière avec un renforcement de capacité technique et matériel de l'interprofession (INTERCOTON); (ii) le rétablissement de l'équilibre financier de la filière à travers l'apurement des dettes d'un montant global de 6,44 milliards de FCFA de l'ex-LCCI vis-à-vis de ses producteurs (360 groupements de producteurs) et de ses travailleurs (426 extravailleurs). A celles-ci, s'ajoutent l'amélioration des rendements par l'équipement de 5 000 producteurs en matériel de culture attelée et l'amélioration de la qualité du coton fibre avec la restructuration du dispositif de classement de la fibre de Bouaké.
- 189 En outre, un nouveau mécanisme de fixation du prix du coton a été adopté selon une approche participative par les acteurs de la filière le 15 mai 2009. Le niveau de redevance retenu est passé de 8,5 FCFA/ kg de coton graine pendant la campagne 2008-2009 à 10 FCFA/kg de coton graine pour la campagne 2009-2010 pour prendre en compte le financement des structures de la filière, notamment les faitières et sociétés cotonnières.

- 190 En ce qui concerne la filière café-cacao, le Gouvernement a mis en place le Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao (CGFCC) qui est chargé de coordonner et d'exécuter les activités des Administrateurs provisoires, de gérer de façon optimale les ressources communes de la filière et de veiller à la sécurisation des revenus des producteurs de café-cacao pour la durée de la période transitoire.
- 191 Dans cette optique, le CGFCC a élaboré un programme d'actions axé sur (i) l'animation de la campagne 2008-2009, (ii) l'état des lieux des structures précédemment chargées de la gestion de la filière (ARCC, BCC, FRC et FDPCC) et le traitement des problèmes sous-jacents, (iii) l'apurement du passif de ces structures, (iv) le programme d'investissement en milieu rural, (v) la mise en œuvre du programme : « Quantité, Qualité, Croissance » (2QC). De même, une lettre de politique de développement de la filière café-cacao a été signée le 27 février 2009 et s'articule autour de (i) l'amélioration du dispositif institutionnel, réglementaire et légal, (ii) l'amélioration des fonctions techniques liées à la production, la commercialisation, la qualité et la transformation et (iii) l'amélioration des investissements en milieu rural.
- 192 Enfin, le Gouvernement a créé par décret N°2009-54 du 27 février 2009, un comité chargé de proposer les axes d'une nouvelle réforme de la filière café-cacao à partir de la lettre de politique de développement de ladite filière. Les conclusions des travaux du comité de réforme ont été transmis au Gouvernement en octobre 2009.
- 193 Les efforts entrepris dans le cadre du programme « Quantité, Qualité Croissance (2QC) » au niveau de la filière café-cacao ont abouti à une amélioration du rendement moyen du cacao qui est passé de moins de 500 Kg /ha à 600 kg/ha ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des fèves de cacao exportés (75%).
- 194 Le Gouvernement a également soutenu un certain nombre d'actions relatives à l'amélioration de la productivité et à la compétitivité des principales filières, qui ont abouties aux résultats ci-après.
- 195 Dans les filières palmier à huile et hévéa, des études de faisabilité du 3<sup>ème</sup> plan palmier et du 7<sup>ème</sup> plan hévéa financées par les acteurs de ces filières, sont en cours d'élaboration. Pour ce qui est de la filière sucre, un programme d'appui au développement de la canne villageoise a été élaboré.
- 196 Des intrants agricoles, du matériel végétal performant et des équipements de mécanisation agricole ont été distribués aux producteurs. De même, les capacités des coopératives agricoles ont été renforcées.
- 197 Ainsi, afin de permettre une meilleure accessibilité des producteurs à l'engrais dans les zones cotonnières, le Gouvernement a accordé une subvention de 7 milliards de FCFA à la filière coton. Cette action a permis la baisse du prix des engrais dans la zone cotonnière de 37% et a profité à 70 000 producteurs.
- 198 Au niveau de la filière banane, grâce aux fonds STABEX, une subvention d'un montant de 1,6 milliard de FCFA a été affectée à l'équipement et à la modernisation de l'outil de production dans 14 plantations agro-industrielles.
- 199 Au niveau de la filière hévéa, avec le fond de développement qui s'est constitué grâce aux prélèvements réalisés dans la filière gérée par l'interprofession (APROMAC), 1 687 nouveaux planteurs ont bénéficié de plants de qualité pour la création de plantations sur une superficie totale de 2 632 ha dans les Départements de Dabou, Grand-Lahou, Bouaflé, Zuénoula, Bocanda, Aboisso, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Abengourou, Guiglo, Daoukro et Prikro. En outre, des projets portant sur la mise en place de petites entreprises de production de matériel végétal amélioré (PEPMV-hévéa) avec l'implication des Conseils généraux, le

- cofinancement de la Banque mondiale et de la GTZ sont en cours dans les pôles de développement Sud, Centre Ouest, Ouest, Centre, Sud-Ouest et 100 PEPMV ont été créées.
- 200 Un programme de renforcement de capacité des coopératives a été initié au niveau de la filière palmier à huile par la Fédération des coopératives des producteurs de palmier à huile (FENACOPAHCI). Il s'est articulé autour de l'appui financier aux coopératives pour la création de pépinières, l'acquisition de véhicules, de matériel informatique et l'octroi de prêts scolaires aux planteurs. Aussi, des formations ont-elles été réalisées au profit de coopératives en matière de gestion comptable.
- 201 Des actions de promotion de la qualité et du respect des normes sanitaires ont été menées pour favoriser un accès facile aux marchés internationaux des produits d'exportation comme le cacao, le café et les fruits. Cela s'est traduit par le renforcement des capacités du LANADA en matière de contrôle sur la contamination à ochratoxine A (OTA), l'installation de chambres froides au quai fruitier d'Abidjan et la définition et la diffusion des normes des produits alimentaires par CODINORM et codex alimentarius et par l'abandon de l'application des dispositions relatives à la fixation de normes pour le café et le cacao par l'UE suite aux efforts réalisés par la partie ivoirienne pour la détermination des niveaux de contamination et des points critiques de l'OTA.
- 202 Dans le cadre de la transformation des productions agricoles, cinq unités de transformation de noix de cajou offertes par le Gouvernement indien à la Côte d'Ivoire ont été installées dans la zone nord en 2009. En outre, la FENACOPAHCI a contribué à la construction d'une usine de première transformation d'huile à Godié.
- 203 Pour ce qui est du secteur du Vivrier, des actions sont menées dans les filières du riz et des autres cultures vivrières comme le maïs, le manioc, la banane plantain et l'igname.
- 204 Ainsi, les activités du programme d'urgence pour la relance de la production rizicole engagées en 2008 se sont poursuivies en 2009 et portent sur (i) la mise en valeur de 15 300 ha de terres par la mise à disposition d'équipement de production et d'intrants agricoles, (ii) la valorisation des productions par la collecte et la transformation de 75 650 tonnes de paddy pour obtenir 49172 tonnes de riz blanchi et (iii) l'organisation des producteurs par la création ou la redynamisation des comités de gestion des aménagements (CGA) et le renforcement des capacités de gestion administratives et financières des OPA.
- 205 La mise en œuvre de ce programme d'urgence (PUR) dans les zones de Boundiali, Korhogo, Bouaké, Sakassou, Katiola et Béoumi a abouti à la distribution de 2200 kits de petits matériels, 491 tonnes de semences, 4080 tonnes d'engrais, 63900 litres d'herbicides, 175 motoculteurs; 120 batteuses vanneuses, 600 bâches et 50 chaînes de culture attelée, 44 unités de décorticage. Au total 3 768,93 ha ont été réalisés. En ce qui concerne le renforcement de capacité des organisations, 22 Comités de Gestion des Aménagements ont été redynamisés, 22 coopératives formées, 5 modules de formation exécutés, 4 magasins sont en constructions au profit des coopératives rizicole de la région des savanes. Par ailleurs, 15 périmètres d'une superficie d'environ 400 ha sont en cours de réhabilitation. En effet, sur un montant total évalué à 17, 928 milliards F CFA pour la réalisation du programme d'urgence riz, seulement 6, 508 milliards F CFA dans le cadre de différents projets ont été effectivement mobilisés. Ce financement est assuré par le FIDA pour 1, 93 millions de FCFA, la Banque Mondiale pour 1,230 milliards F CFA, la BOAD pour 1,662 milliards de FCFA, l'UE pour 600 Millions de FCFA, l'ADRAO pour 30 millions de FCFA, le TRESOR pour 1, 055 milliards F CFA.
- 206 Concernant les autres cultures vivrières, les seules activités réalisées ont été la mise en place du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Rapide ainsi que le renforcement du système d'information sur les marchés.

- 207 S'agissant de l'appui aux petits producteurs maraîchers de la région des savanes (PPMS), 12 000 producteurs ont bénéficié d'appui-conseil et 28 000 agriculteurs affectés par la crise de 2002 ont vu leur capital de production reconstitué. Ces derniers ont pu produire 19 206 tonnes de semences de maïs, d'arachide, de riz, de soja, des boutures de manioc et des semenceaux d'igname. En outre, 10 sites pilotes ont été identifiés pour l'introduction de systèmes familiaux d'irrigation goutte à goutte.
- 208 En ce qui concerne les efforts du gouvernement pour la maîtrise de l'eau, 5 projets d'aménagements hydro-agricoles sont en cours de réalisation dans les régions de Boundiali, M'Bahiakro, du Fromager et du haut Sassandra, du Nord-Ouest et dans la vallée du N'Zi (Eholié et Atofou). Ces projets sont cofinancés par les fonds arabes (Fonds Koweïtiens, BADEA, BID) et le trésor. L'insuffisance et la mise à disposition tardive du budget national ne permettent cependant pas une mise en œuvre optimale de ces projets. Cette contre performance est liée au montage financier de ces projets qui ne tient pas compte des contreparties supportables par le budget national. Une meilleure orientation des projets d'aménagements agricoles devrait permettre de privilégier les financements sans contrepartie ou les dons.
- 209 En matière **de production animale**, les actions réalisées en 2009 ont porté sur la conduite d'études, la construction-réhabilitation-équipement et le renforcement de capacités des acteurs de ce secteur.
- 210 Au titre des études, les documents de politique sectorielle ont été actualisés à savoir le Plan Directeur de développement de la pêche et de l'aquaculture avec l'appui de la FAO, les projets de loi sur la pêche et l'aquaculture et sur la transhumance, ainsi que la refonte de 10 projets régionaux en 3 projets nationaux plus intégrateurs. Ces trois nouveaux projets concernent le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire, l'appui à la santé animale et à l'hygiène publique vétérinaire et la gestion intégrée des ranchs et stations d'élevage.
- 211 Concernant la construction-réhabilitation-équipement, les efforts du Gouvernement ont permis de redémarrer les activités des stations d'élevage à Toumodi, Mankono, Yamoussoukro, Bouaké et Abidjan.
- 212 A **Toumodi**, deux stations d'élevage, l'une pour les bovins et l'autre pour les ovins et caprins ont été implantées. Dans la station d'élevage des bovins, plusieurs travaux ont été conduits et portent sur (i) la construction du siège de la station bovine et l'entretien de la digue du barrage, (ii) le reprofilage de 25 km de pistes, (iii) l'implantation de 15 ha de pâturages de Panicum, (iv) la réalisation de 15 km de clôture et (v) la construction de 2 parcs de nuit. En ce qui concerne la station de l'élevage des ovins et caprins, les efforts déployés ont abouti à (i) la construction d'une bergerie, (ii) l'acquisition de 75 brebis et 40 chèvres, (iii) la réhabilitation d'un bain détiqueur, (iv) la réhabilitation de 5 bâtiments à usage de logement et (v) l'implantation de 10 ha de pâturage. Le coût global de ces actions s'élève à 405, 92 millions de FCFA.
- 213 En ce qui concerne le ranch de la Marahoué près de **Mankono**, les efforts ont porté essentiellement sur la réhabilitation de 2 ponts et de 7 couloirs de soins, la construction de 3 quais d'embarquement et de 15 km de clôture, l'entretien de 10 ha de pâturage et l'acquisition d'un tracteur.
- 214 Au niveau du département de Yamoussoukro, la phase de consolidation de la station d'amélioration génétique du bovin laitier s'est poursuivie en 2009. Les actions ont porté sur (i) l'implantation de 15 ha de panicum C1 et de 5 ha de maïs fourrager, (ii) la réhabilitation des locaux de la station (1 bâtiment de 4 studios, 2 bureaux, 1 chambre de passage), (iii) la construction d'un barrage de 1085 m<sup>3</sup>, d'un abreuvoir de 11 m<sup>3</sup> et d'un silo, (iv) la réalisation d'un parc d'attente pour le bain détiqueur, de 1337 m de pare-feux et (iv) l'acquisition de matériel d'insémination et de 30 génisses N'dama.

- 215 De plus, des actions ont été réalisées dans le cadre de la production fourragère à savoir la mise en place de 26 ha de fourrage, la récolte de 11 tonnes de production fourragère, la mise en place d'un jardin botanique avec 66 espèces fourragères bien sélectionnées ; la mise en place de 5,5 ha de légumineuses fourragères, la réalisation de 2 aires de séchage sous abris. Le Coût de ces réalisations se chiffre à environ 4,60 milliards de FCFA
- 216 Au niveau de Bouaké, 1 élevage de bovin naisseur a été réhabilité et treize 13 ont été installés. De même, 31 apiculteurs ont été installés et équipés en matériels de transformation. Le montant des dépenses engagées se situe à 203,1 millions de FCFA.
- 217 Au titre de la station d'Abidjan, le Centre national d'insémination artificielle du LANADA a été réhabilité et équipé. De même, l'abattoir de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie a été réhabilité. Cette remise à niveau de l'outillage a permis une augmentation des abattages contrôlés de porcs de meilleure qualité passant de 22 000 têtes en 2008 à 24 000 têtes en 2009.
- 218 Dans le cadre du développement des productions halieutiques, les capacités de la Direction en charge de cette politique ont été renforcées à travers l'acquisition de 5 ordinateurs. En outre, la station d'élevage de Jacquville a été réhabilitée et des balises pour la surveillance des navires de pêche ont été acquises. Le coût de ces actions est de 1,24 milliard de FCFA.
- 219 Par ailleurs, dans le cadre du programme de sortie de crise, d'autres actions ont été conduites grâce au don de la BAD par son soutien financier au Projet d'Appui Institutionnel Multisectoriel de Sortie de Crise (PAIMSC). Ce don a permis de financer la réhabilitation de 10 bâtiments administratifs et de 2 postes d'entrée de contrôle des animaux importés, d'acquérir 19 kits de matériel informatique, 19 motos, 19 kits de matériel et mobilier de bureau pour un montant de 543 millions de FCFA.
- 220 Concernant le renforcement des capacités des acteurs du secteur, 25 agents des pêches ont été formés sur le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) et sur la Pêche Illicite Non Réglementée (PINR), de même que 20 marins pêcheurs formés à l'Académie de la Mer.
- 221 De plus, des activités relatives au renforcement de capacités des organisations, à l'intensification des systèmes de production et à la santé animale ont été exécutées. Ces activités ont permis d'offrir aux organisations professionnelles d'élevage et de Pêche (OPEP) 4 congélateurs de 500 litres octroyés aux groupements de producteurs. Quant aux activités d'intensification des systèmes de production, elles ont permis de donner aux producteurs 61 vaches inséminées avec la semence de 2 races laitières (Montbéliarde et Holstein), 7 vaches inséminées en milieu rural, 200 kg de semence de panicum C1 récoltés, 212 bovins identifiés et leur filiation déterminée et enregistrée à la station de Yamoussoukro en vue du programme d'amélioration génétique de 56 génisses et 10 veaux acquis. Concernant la santé animale, une campagne de vaccination de 862 471 bovins et 36 269 petits ruminants contre la PPCB et la PPR a été organisée en zone CNO.
- 222 En outre, les volailles de l'aviculture villageoise ont été vaccinées par les vétérinaires privés, des informations géosanitaires ont été collectées et transférées dans la base de données WAHIS de l'OIE et 15 cliniques privées ont été inspectées dont 8 en clientèle rurale.
- 223 Dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire, le Comité de la région des 18 montagnes a été équipé en véhicule. De même, les praticiens de surveillance des maladies ont été équipés en GPS et en kits de test rapide de l'Influenza aviaire à San Pedro, Man, Odienné, Korhogo, Bouaké, Agnibilékro, Bondoukou et Assinie Mafia. Enfin, la mise en œuvre des outils de l'épidémiologie participative a été évaluée. Le montant global des dépenses effectuées s'établit à 123,6 millions de FCFA.

## Sécurisation foncière

- 224 La loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au Domaine Foncier Rural est appliquée sur l'ensemble du territoire à travers la délimitation des terroirs des villages, la délivrance de certificats fonciers aux détenteurs de droits fonciers ruraux coutumiers, la passation de baux ruraux et la création d'un marché foncier sécurisé.
- 225 La Banque Mondiale, à travers le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGTER), a apporté un financement de 1,6 milliard de FCFA qui a permis la reprise des activités de sensibilisation des autorités et élus à Béoumi, Korhogo, Daoukro, Bangolo et Bondoukou ; la formation de 25 agents des services extérieurs (5 Directions Départementales de l'Agriculture et 20 Agents fonciers ruraux), des cadres centraux du PNGTER et de la Direction du Foncier Rural et du Cadastre Rural et de 23 Commissaires Enquêteurs ; l'équipement des agents du MINAGRI en mobiliers de bureau, ordinateurs, climatiseurs et photocopieurs, 25 motos pour les commissaires enquêteurs, 1 pick-up pour chaque Direction Départemental de l'Agriculture des zones CNO. Dans le cadre de la délimitation des terroirs des villages, 40 tronçons sur 678 ont été ouverts et 10 tronçons ont été bornés.
- 226 Le coût de mise en œuvre des actions programmées sur l'année 2009 s'élève à 9,28 milliards de FCFA. L'Union Européenne pour sa part apporte un appui financier à la mise en œuvre de la loi relative au domaine foncier rural pour un montant global de 2 milliards de FCFA sur les ressources du COM Stabex 99/2 sur la période 2006-2009. Ce financement sert à mettre en œuvre le programme dans les Départements de Daloa, San-Pédro, Sassandra, Soubré, Tabou, Abengourou, Agnibilékro, Aboisso et Adiaké
- 227 En somme, la procédure mise en œuvre pour la sécurisation du foncier rural n'a pas encore permis la délivrance de certificat foncier. Cependant, la contribution de l'État au financement des activités de sécurisation du foncier rural qui s'élève à 120 millions de FCFA au titre du budget 2009 est très insuffisante.

## Situation de l'emploi

- 228 Les efforts du Gouvernement en matière d'emploi visent à accroître les opportunités d'emploi en vue de réduire substantiellement le chômage et le sous-emploi.
- 229 En vue d'atteindre cet objectif, le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre plusieurs projets et programmes d'emplois directs, en l'occurrence le Projet d'Assistance Post-Conflict (PAPC), le Programme d'Aide à l'Embauche (PAE), le Programme de Développement des Initiatives Génératrices d'Emplois (PRODIGE) et la Plate Forme de Services (PFS-CI).
- 230 Ces projets et programmes ciblés, exécutés par l'AGERROUTE, l'AGEPE, la Direction Générale de l'Emploi et la Plate forme de services ont généré en 2009, 6 186 emplois directs dont 80 au titre du recrutement des jeunes diplômés en entreprise (PAE), 2 509 au titre des recrues (brigades de travailleurs) sur les chantiers routiers et 3 517 auto-emplois créés par le développement de projets dans différentes filières d'activités économiques (agriculture, élevage, NTIC, petite transformation alimentaire, chimique et bois, commerce général, gestion des ordures ménagères, transformation de peaux, etc.). Le coût global des projets et programmes s'élève à 2 318 625 728 F CFA.
- 231 Toutefois, la non prise en compte de la méthode HIMO dans la législation ivoirienne en matière de travail affecte la performance de la création d'emplois du projet relatif à l'entretien routier.

**Tableau 5 : Récapitulatif des emplois créés sur projets et programmes directs**

Projets ou programmes	Emplois créés	Coût global	Sources	Localités	Structures
THIMO	2 509	753 221 412	PAPAC/Banque Mondiale	15 Départements	AGEROUTE
PRODIGE	2 012	874 330 370	Etat, BIT	Régions du Moyen Cavally et des Montagnes	Direction générale de l'Emploi
PAE	80	50 000 000	Etat ORANGE-CI (non chiffré)	Abidjan	AGEPE
Plate-forme de services	1 585	641 073 946	FDFP, PNUD, France	5 communes	AGEPE-FDFP-AGEFOP-FNS
<b>TOTAL</b>	<b>6 186</b>	<b>2 318 625 728</b>	-	-	-

Source : Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi

### Exécution de l'engagement financier de l'axe 3

232 Les dépenses effectivement engagées au titre de l'année 2009 pour l'axe 3 s'élève à 105,03 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 67,87%. Ces dépenses se répartissent comme suit : 72,9 milliards de FCFA pour les infrastructures et les services de transports, soit un taux d'absorption de 63,5%, 21,14 milliards de FCFA pour l'agriculture, la nutrition et les ressources halieutiques, 8,2 milliards de FCFA pour la culture, 1,7 milliard de FCFA pour le Commerce, 972 millions de FCFA pour l'industrie et le secteur privé et 22 millions de FCFA pour les TIC.

#### 2.3.3 Analyse des performances des réalisations

233 Les actions de développement rural réalisées n'ont véritablement pas toujours permis d'impulser une amélioration significative des conditions de vie des populations bénéficiaires. Les causes identifiées seraient les faibles niveaux des ressources allouées et d'exécution des fonds reçus. Cependant, les subventions octroyées pour l'accès des populations aux intrants et équipements agricoles ont permis d'améliorer les rendements et les revenus des producteurs.

234 Les effets des actions réalisées dans le secteur des productions animales et halieutiques sont ressentis au niveau de la relance des activités de production des exploitations d'élevage et de pêche et de contrôle des principales épizooties à l'échelon national, particulièrement dans la zone Centre Nord et Ouest.

235 Les activités d'élevage et de pêche ont repris et les risques sanitaires sur les consommations des produits animaux sont fortement amoindris du fait du retour des agents du contrôle sanitaire et vétérinaire dans les services déconcentrés du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques.

236 Le secteur des infrastructures de transports a rencontré plusieurs difficultés, notamment l'indisponibilité par moment des ressources de l'Etat, la fermeture du SIGFIP, la multiplicité des procédures des marchés publics et la non-participation financière de l'Etat au budget de l'ANAC. Par ailleurs, l'anarchie qui a suivi la libéralisation du secteur est aggravée par la non maîtrise du transport privé par l'administration. En outre, les retards sont dus

principalement au non paiement à temps de la part de l'État pour les travaux exécutés, à la rupture de l'approvisionnement en bitume et aux grèves sur les chantiers.

- 237 Les difficultés majeures rencontrées en 2009 dans la réalisation des activités sont dues en partie à l'insuffisance de financements extérieurs, le manque de personnels qualifiés, l'insuffisance de moyens matériels, l'absence de certains textes réglementaires et la carence de certaines entreprises.
- 238 De même, le secteur privé connaît des difficultés liées au non paiement ou au retard dans le règlement de ses créances vis-à-vis de l'État et à l'accès aux crédits.
- 239 La reprise des activités économiques marquée notamment par la création de plus de 6000 nouvelles entreprises et des activités touristiques qui ont connu une nette progression en 2009 constituent des indicateurs déterminants du retour de la confiance des opérateurs économiques, mais aussi des populations qui sortent progressivement de la torpeur de la crise.
- 240 Au demeurant, l'exécution de tous ces programmes devrait permettre une amélioration qualitative des routes et voiries, et par là, apporter des réponses aux problèmes d'enlèvement des produits bord champs dans les zones agricoles concernées. De même, l'amélioration de l'état des voies urbaines et périurbaines devrait réduire les dégâts matériels et humains, ce qui aurait pour conséquence, bien entendu, de contribuer à relever le niveau de la sécurité humaine. En outre, elle devrait réduire les déperditions des produits agricoles périssables, soutenir et faire progresser la compétitivité du secteur agricole.

## ***2.4 Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale***

### **2.4.1 Engagements pris sur la période**

- 241 L'État s'est engagé sur la période 2009-2013 à (i) améliorer la performance du système éducatif et faciliter l'accès à l'éducation pour tous (ii) améliorer l'état de santé et de bien-être des populations, (iii) freiner la propagation de la pandémie du VIH/sida ; (iv) assurer un environnement sain et une gestion durable des ressources naturelles; (v) étendre la couverture du risque maladie à l'ensemble de la population ; et (vi) promouvoir l'égalité des chances, l'équité et le genre.
- 242 Les engagements financiers de l'État pour l'année 2009 se chiffrent à 71,8 milliards de FCFA pour l'ensemble des secteurs de l'axe 4 et se décomposent comme suit : 20,23 milliards de FCFA pour l'Éducation ; 20,8 milliards de FCFA pour la Santé, 10,6 milliards de FCFA pour l'environnement, 7,8 milliards de FCFA pour l'électricité, 6,6 milliards de FCFA pour le VIH/sida, 4,1 milliards de FCFA pour l'accès à l'eau potable, l'habitat et le cadre de vie, 0,255 milliard de FCFA pour la promotion du genre, 0,123 milliard de FCFA pour la protection sociale et 1,1 milliard de FCFA pour les autres. Le concours du système des partenaires au développement se décompose comme suit : 28,5 millions de dollars américains pour le Système des Nations Unies.

### **2.4.2 Résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'axe 4**

#### **Education/Formation**

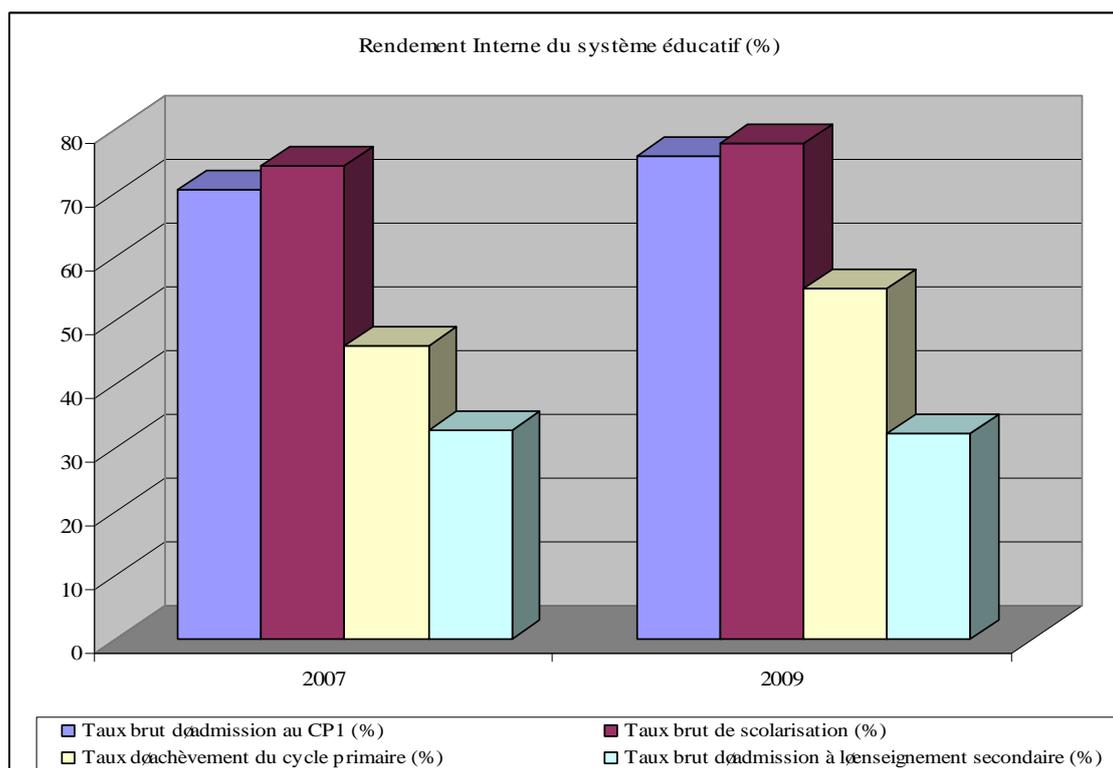
- 243 La mise en œuvre des priorités du système éducatif a permis en 2009 de mener des actions visant l'amélioration de l'accessibilité à l'école et de la qualité de l'enseignement.

244 **Au niveau de l'enseignement primaire**, les réalisations ont porté de façon générale sur la construction et la réhabilitation des édifices publics. Sur l'étendue du territoire, 301 classes ont été construites tandis que 319 autres sont en cours d'achèvement. Ces réalisations se concentrent à plus de 85% dans les zones Centre, Nord et Ouest.

245 En plus de ces réalisations d'infrastructures, l'Etat a recruté et formé 3553 instituteurs bénévoles composés de 2411 instituteurs adjoints et de 1142 instituteurs ordinaires. En outre dans l'optique d'assurer le maintien des élèves dans le système, des dons de matériels didactiques et scolaires ont été faits. Ainsi, 2 469 599 kits scolaires et 4 129 498 ouvrages ont été distribués à 2 356 023 élèves par l'Etat.

246 D'autre part, les activités du Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIP/CS) soutenues par le PAM à près de 53% et par l'Etat à 47%, ont permis la distribution de 5057,98 tonnes de vivres, (ii) l'alimentation de 1 353 112 rationnaires du primaire et du secondaire général, (iii) le déparasitage de 1 522 182 élèves. Avec la poursuite et le renforcement du PIP/CS, 961 groupements féminins de production de vivriers se sont organisés autour des cantines scolaires qui sont devenues non seulement un véritable facteur de développement local de lutte contre la pauvreté, mais aussi et surtout, un défi pour la sécurité alimentaire des populations.

247 Le rendement interne du système éducatif donne un taux brut d'admission au cours préparatoire première année de 76,9% en 2009 contre 70,6% en 2007. Quant au taux brut de scolarisation, il est de 77,9% en 2009 contre 74,3% en 2007. Enfin, le taux d'achèvement du primaire est de 55,1% en 2009 contre 46,0% en 2007. Au total, **le taux brut d'admission à l'enseignement secondaire est de 32,2% en 2009 contre 32,8% en 2007.**



248 Dans **l'enseignement secondaire**, 7 collèges ont été construits ; à cela s'ajoutent la réhabilitation de 7 autres, la construction de 31 nouvelles classes supplémentaires et la réhabilitation de 3 autres selon les informations du Ministère de l'Education Nationale. Il ressort néanmoins des informations collectées auprès des Comités Locaux de Suivi du DSRP que 55 classes, 15 collèges et lycées sont achevés sur le territoire national, tandis qu'environ

103 classes et 21 collèges sont en construction. En outre, l'Etat a recruté 514 professeurs d'enseignement secondaire.

249 Les résultats des examens à grand tirage de l'année scolaire 2008-2009 ont été les plus catastrophiques depuis la session de 1994.

**Tableau 6 : Evolution du taux de réussite aux examens**

Examens	Taux de réussite aux examens			
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>CEPE</b>	74,36%	76,38%	72,09%	74,51%
<b>BEPC</b>	34,98%	44,38%	34,58%	23,38%
<b>BAC</b>	40,09%	25,56%	26,87%	20,12%

250 Pour mieux apprécier les causes des contre performances enregistrées au cours des dernières années, trois importantes évaluations ont été conduites en 2009. Ces évaluations ont concerné (i) le Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN) ; (ii) l'évaluation diagnostique du Système Educatif et (iii) l'évaluation de la mise en œuvre de la Formation Par Compétences (FPC) dans les classes du Primaire et du premier cycle du Secondaire.

251 En outre, d'importantes mesures ont été prises par l'Etat après concertation avec les partenaires de l'école pour améliorer les conditions de travail du personnel du secteur de l'Education/Formation. A ce titre, le Président de la République a signé 2 décrets, l'un relatif à la valorisation du traitement salarial des enseignants du secondaire et l'autre fixant l'âge limite statutaire de départ à la retraite à 57 ans pour les fonctionnaires enseignants des grades B3 et A3 et à 60 ans pour ceux des grades au moins A4.

252 De plus, d'autres réformes ont été engagées dans le secteur et ont porté sur (i) la redynamisation de la plateforme des statistiques du Ministère, (ii) l'amélioration de la communication interne, (iii) l'appui à l'amélioration de la gestion des personnels et des élèves, (iv) la poursuite de la politique de l'assainissement de l'enseignement privé, (v) le recadrage de la FPC et (vi) l'accompagnement médiatique du Ministère de l'Education Nationale à travers des émissions consacrées à l'école.

### **Alphabétisation**

253 De façon générale, l'alphabétisation reste peu prise en compte dans les différents pôles de développement. Cependant des actions particulières sont observées dans certains pôles de développement. Ainsi, dans le pôle Centre-Est, 8 centres d'alphabétisation ont été créés à Abengourou et à Agnibilékrou tandis que 6 écoles bénévoles sont créées à Doropo et à Bondoukou dans le pôle Nord-Est.

254 Outre les infrastructures qui sont en nombre réduit, des kits ont été également distribués aux apprenants dans certaines localités comme à Abengourou, à Agnibilékrou et à Béttié.

### **Enseignement Technique et Formation Professionnelle**

255 Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, certaines actions préparatoires à la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP ont été programmées et réalisées partiellement ou en totalité ; elles concernent en général des travaux de réhabilitation et d'équipements d'établissements, l'appui aux personnes handicapées à l'apprentissage et à l'insertion, pour un coût global de 2,82 milliards de FCFA. Les paiements en 2009 s'élèvent à 1,45 milliard de FCFA. Globalement, le niveau de réalisation est de 51,45%.

256 De façon générale, ce niveau d'enseignement n'a pas enregistré d'actions d'urgence au titre de l'année 2009. Ainsi malgré le besoin, très peu de constructions ont été observées sur l'étendue du territoire, hormis l'ouverture des classes de BEP Secrétariat à Mankono et l'étude de faisabilité pour la construction d'une école de pêche à Bouaflé. A cela s'ajoute la réhabilitation de quelques infrastructures comme au CPTI, au Lycée Professionnel de Grand-Lahou, à l'EIBMA. Des actions spécifiques sont à mettre à l'actif de ce secteur comme l'attribution de prises en charge à des élèves de l'enseignement technique et professionnel à Issia.

257 Les actions de 2009 se résument comme suit (tableau ci-dessous) :

**Tableau 7 : Suivi de la mise en œuvre du DSRP et réalisations des activités 2009 (Chiffre en millions de FCFA)**

Actions	Activités	Localités	Coût	Paiement en 2009	Facteurs explicatifs
Mise en place de carte scolaire et appui à l'élaboration des statistiques	voyage d'études	Allemagne	30	8,25	Acquisition de véhicule en cours à la direction du patrimoine de l'Etat
	formation à MapINFO	Lycée Technique Cocody		6,75	
Rénovation des établissements d'enseignement technique et professionnel	Travaux de la clôture commune des établissements (Lycée prof. CPTI, CPMI)	Yopougon	120		retard dans la confection du DAO
	Réhabilitation des toilettes du Lycée Professionnel	Yopougon			
	Réhabilitation du CFP	Odiénné			
	Cabinet d'étude	Abidjan	20		
Réhabilitation des Etablissements de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle / Don du Gouvernement Espagnol	Réhabilitation d'un bâtiment du CPTI	Yopougon	18	18	mission de suivi -évaluation sur les sites non réalisée et voyage d'étude en Espagne non réalisée
	Sécurisation des ateliers du lycée technique d'Abidjan	Lycée Technique Cocody	4,12	4,12	
	Entretien des installations électriques et outillages techniques du Lycée professionnel	Grand Lahou	23,487	23,4871	
	Rénovation du laboratoire de bio-chimie du Lycée technique	Yopougon	11,6	11,6	
	Fonctionnement du comité de gestion du Don Espagnol	Abidjan	22,793	7,9757	
EIBMA	Travaux de réhabilitation de l'EIBMA	Zone Marcory	50	42,1936	activité exécutée
Programme Spécial de Réhabilitation et d'Équipement des Lycées Techniques et Centres Professionnels / DGBF	Cabinet d'étude pour la conception des DAO et le suivi des travaux	Abidjan	269,04	104,272	Acompte sur travaux réalisés
	Travaux de réhabilitation de 14 internats	voir DAAF	281,55	0	Sortie tardive de l'arrêté de ventilation des crédits
	Equipements de 13 internats	voir DAAF	171,57	0	
	Acquisition de matériels informatiques pour équipement de salles informatiques des établissements	voir DAAF	234,88	0	
Équipement des établissements d'enseignement technique et professionnel	Équipement des établissements d'ETFP	voir DAAF	135	134,254	gap léger dû au facteur de l'enveloppe du marché
	Acquisition matériels didactiques	voir DAAF	150	149,962	
PVRH volet Enseignement Technique		Lycée Technique Cocody	86,871	84,0134	opération non programmée
AGEFOP/Appui accès aux personnes Handicapées à l'ETFP	transfert en capital	Marcory	32	32	activité exécutée
	subvention d'équilibre achat de biens et service	Marcory	87	87	

**SUIVI DE LA MISE EN ŔUVRE DU DSRP - REALISATION DES ACTIVITES 2009 (suite)**

(Chiffre en millions de FCFA)

Actions	Activit�s	Localit�s	Co�t	Paiement en 2009	Facteurs explicatifs
AGEFOP / Programme de Formation d'Apprentissage et d'Insertion	transfert en capital	Marcory	41	41	activit� ex�cut�e
	subvention d'�quilibre achat de biens et service	Marcory	383,50	383,50	
Construction Piscine didactique du C.M.P.	Construction Piscine didactique	Grand-Lahou	30	30	activit� ex�cut�e
DEXC	Construction d'un b�timent � usage de bureau	Plateau	40	19,9368	Coupe op�r�e sur le budget
Projet BADEA / R�habilitation du Lyc�e Professionnel	honoraires et frais annexes du cabinet	Cocody	19,68	19,68	activit� ex�cut�e
	Fonctionnement de la cellule projet	Cocody	20,22	20,22	activit� ex�cut�e
	Indemnitis du personnel de la cellule	Cocody	20,10	20,10	activit� ex�cut�e
Fonds Saoudien /Cr�ation et R�novation d'Etablissements Enseignement Technique et Professionnel	honoraires et frais annexes du cabinet	Cocody	18,63	18,63	activit� ex�cut�e
	Fonctionnement de la cellule projet	Cocody	10,57	10,57	activit� ex�cut�e
	Indemnitis du personnel de la cellule	Cocody	10,80	10,80	activit� ex�cut�e
Projet BID / R�habilitation et de Reconstruction Equipement L.T Bouak� & L.P Odienn�	R�habilitation, Reconstruction Equipement Lyc�e Technique de Bouak� & Lyc�e Professionnel d'Odienn�	Bouak� et Odienn�	40	0	activit� non ex�cut�e accord de pr�t sign� en d�c 2009
Equipement CFP Ferk� 1	Achat de mat�riels didactiques	Ferk�	95	94,9997	activit� ex�cut�e
	Achat de v�hicules	Ferk�	64,35	0	Acquisition de v�hicules en cours � la direction du patrimoine de l'Etat
Equipement P�dagogique CBCG de Treichville	Acquisition de mobilier et mat�riel de bureau	Treichville	30	29,854	activit� ex�cut�e
	Acquisition de mobilier et mat�riel scolaire	Treichville	70	0	activit� non ex�cut�e pour cause d'attributaire d�faillant
	Acquisition de mat�riel informatique	Treichville	80	6,00974	Attributaire d�faillant
	Acquisition de mat�riel didactique	Treichville	19,425	19,4246	activit� ex�cut�e
CPNTIC,	Travaux de construction de b�timent � usage de bureaux	Cocody	100		
<b>TOTAL</b>			<b>2.821,19</b>	<b>1451,60</b>	

**Enseignement Sup rieur, Recherche Scientifique et Innovation Technologique**

258 Au titre de l'ann e 2009, le CROU-B, l'INP-HB, l'URES de Korhogo et le PDU ont r ceptionn  du mat riel ayant fait l'objet de march s pour un montant de l'ordre de 1,4 milliard de FCFA. Les travaux de r habilitation ont tous fait l'objet de march s. Cependant, pour des raisons de tr sorierie, ils connaissent un taux de r alisation physique variant de 0%

à 80% hormis la clôture de l'URES de Daloa et la résidence de son Directeur. Par ailleurs, dans le cadre du Programme de Décentralisation des Universités, des travaux de délimitation et de levées topographiques ont été entrepris en vue de la construction d'Universités dans des pôles de développement pour un total de 38 millions.

- 259 Des actions importantes ont marqué, le long de l'année 2009, le secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Il s'agit de la construction d'un bureau de recherche au CNRA, de la réhabilitation du siège et des logements du CNRA à Zélé (Man) ; de la valorisation des résultats de la recherche à travers la production de 2,5T de semences de base de riz sélectionné et la création de parc à bois de 2 Ha, de pépinière de 30 000 plants d'hévéa et la création d'un champ école d'hévéa de 10 Ha à Zélé. Il faut également mentionner le transfert de 3 variétés de manioc en milieu villageois à Voungoué (Man) et l'équipement de l'PCI en matériel biomédical.
- 260 Deux actions spécifiques ont été menées à terme et sont évaluées à 36 millions de FCFA repartis comme suit : 26 millions de FCFA en don et 10 millions de FCFA provenant du Trésor Public. Les réhabilitations des infrastructures de ce secteur ont coûté 17 millions de FCFA tandis que l'action de valorisation des résultats de la recherche s'évalue à 19 millions de FCFA et le marché pour l'équipement de l'PCI s'élève à 135 millions de FCFA.

#### Santé et VIH/sida

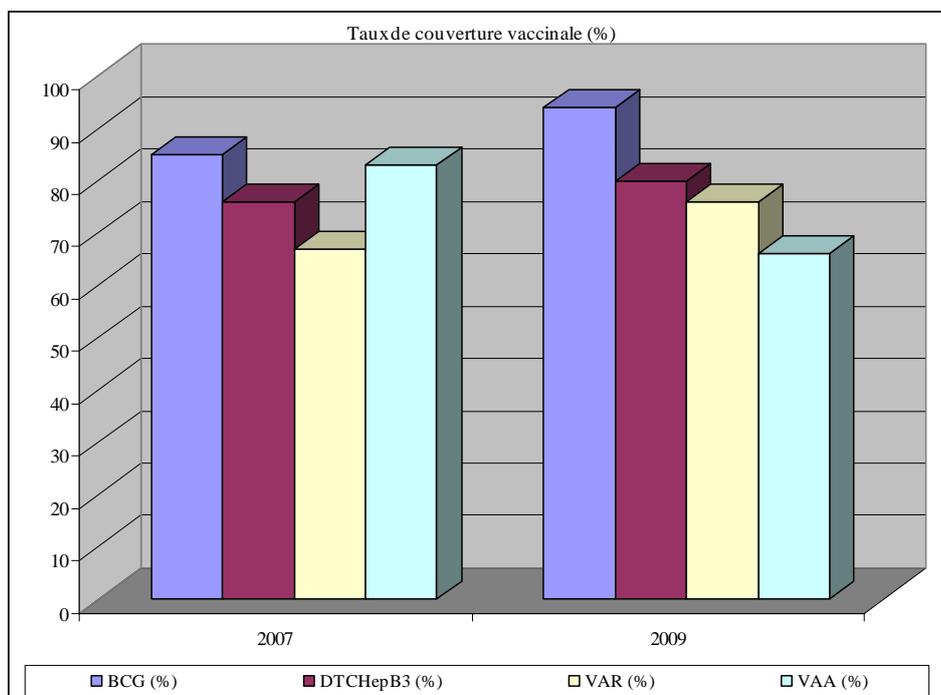
- 261 Dans le domaine de la santé, les actions réalisées ont porté sur (i) la restauration progressive de la fonctionnalité des services de soins sur toute l'étendue du territoire, (ii) l'amélioration continue de la prévention, de la prise en charge des maladies et de la qualité des services offerts aux différents échelons de la pyramide sanitaire, et (iii) la promotion de mesures d'hygiène individuelle et collective.
- 262 Ainsi, afin de réduire le déficit en personnels, 1653 agents ont été recrutés en 2009 dont 700 agents médicaux à titre exceptionnel et en instance d'affectation. La décomposition des agents affectés se présente comme suit : 388 infirmiers diplômés d'Etat, 296 sages-femmes diplômées d'Etat, 128 techniciens supérieurs de la santé et 142 aides-soignants. Ces nouveaux recrutements ont permis de faire évoluer les ratios en personnels qui sont actuellement de 1 médecin pour 5695 habitants, 1 infirmier pour 2331 habitants et 1 sage-femme pour 3717 femmes en âge de procréer.
- 263 En ce qui concerne les infrastructures, les efforts déployés par le Gouvernement et les partenaires extérieurs ont permis de réhabiliter et de rééquiper partiellement des Centres Hospitaliers Universitaires, des Centres Hospitaliers Régionaux ainsi qu'un nombre limité d'Hôpitaux généraux. Ainsi, les Centres Hospitaliers Régionaux de Gagnoa et de Yamoussoukro ont été entièrement réhabilités.
- 264 Ces efforts ont aussi permis la mise en œuvre de la feuille de route de Maputo pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle. Dans ce cadre, 15 blocs opératoires et 83 maternités ont été réhabilités et équipés, 46 maternités ont été construites et 9 blocs opératoires sont en construction. De plus, 200 prestataires et 290 sages-femmes ont également été formés aux soins obstétricaux néonataux.
- 265 Les actions de réhabilitation et de rééquipement ainsi que les initiatives visant la construction et l'ouverture de nouveaux établissements sanitaires ont permis d'accroître sensiblement le nombre d'établissements sanitaires, notamment les établissements sanitaires de premier contact (maternités et dispensaires) et d'améliorer ainsi les ratios de couverture en établissements sanitaires. Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité des patients évacués et de réduire les délais d'évacuation, une cinquantaine d'ambulances ont été achetées dont 36 en instance de livraison.

266 Au total, le pays dispose à ce jour de 1752 infrastructures sanitaires dont 4 Centres Hospitaliers et Universitaires (CHU), 9 Instituts Nationaux Spécialisés, 18 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), 58 Hôpitaux Généraux (HG), 32 Formations Sanitaires Urbaines (FSU), 514 Centres de Santé Urbains (CSU), 121 Centres de Santé Urbains Spécialisés (CSUS), 996 Centres de santé ruraux.

267 Concernant la disponibilité des médicaments dans les établissements sanitaires publics sur l'étendue du territoire, l'Etat s'est attelé en 2009 à réduire les arriérés de paiement de la PSP qui s'élevaient au 31 décembre 2009 à 7, 066 milliards de FCFA dont 2 833 535 436 FCFA au titre des arriérés 2008 et 4, 232 milliards FCFA au titre des arriérés 2009. Les efforts de paiement entrepris par le Trésor public ont porté sur un montant cumulé de 8 138 445 446 FCFA. Malgré cette évolution, la situation de la PSP demeure préoccupante en raison de la perte de confiance des fournisseurs étrangers et de la persistance de reste à payer qui devraient être éradiqués par la prise de mesures visant à sécuriser les avoirs de la PSP au Trésor public.

268 Dans le domaine de la prévention, de la lutte contre les maladies et de la prise en charge des malades, la mise en œuvre des grands programmes prioritaires de santé en 2009 a été marquée par des avancées notables, notamment pour les programmes de santé prioritaires bénéficiant d'importants appuis financiers extérieurs comme le Programme Elargi de Vaccination (PEV), le Programme National de Prise en Charge des Personnes vivant avec le VIH/Sida (PNPEC), le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), le Programme National de la Santé de la Reproduction et le Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli (PNLUB), le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT).

269 Selon les données de routine du PEV, les taux de couverture vaccinale en 2009 se situent à 94% pour le BCG, 80% pour le Penta 3 (DTC-HépB-Hib), 76% pour le vaccin antipoliomyélite oral (VPO3), 66% pour le vaccin antirougeoleux. Les objectifs du PEV ont été atteints pour le BCG et le Penta 3. Cependant, le PEV connaît des difficultés dues aux ruptures prolongées de stocks de certains vaccins.



- 270 Plus de 800 000 moustiquaires imprégnées ont été distribuées gratuitement tant en routine qu'au cours des campagnes dans le cadre de la lutte contre le Paludisme.
- 271 Outre les actions de renforcement des infrastructures et des plateaux techniques, plusieurs autres activités visant à réduire la mortalité maternelle et néonatale ont été réalisées en 2009 à savoir (i) le renforcement des capacités des personnels prestataires (médecins, infirmiers, sages-femmes, aides-soignantes, relais communautaires), (ii) la livraison de produits contraceptifs à la PSP et (iii) la prise en charge opératoire de 175 cas de fistule vésico-vaginale.
- 272 L'augmentation à 420 du nombre de sites de prises en charge de l'Ulcère de Buruli a permis le dépistage de 2679 cas avec 67,65% de dépistage précoce. Parmi ces malades, 615 ont pu bénéficier d'une prise en charge chirurgicale.
- 273 La lutte contre la tuberculose a connu des avancées en 2009 en raison de l'augmentation du nombre de centres de prise en charge qui est actuellement de 120.
- 274 En matière de lutte contre le sida, d'importantes actions ont été réalisées en 2009. Au niveau politique, après la gratuité des ARV obtenue en 2008, une journée nationale de conseil et dépistage (JNCD) a été instaurée en 2009. Cette décision vise la promotion du dépistage auprès des populations. La première édition organisée en juin 2009 a permis de dépister 12 693 personnes dans le District d'Abidjan. Les prochaines éditions s'étendront sur l'ensemble du territoire national.
- 275 Du point de vue stratégique, 2 importantes études ont été conduites. Il s'agit de la revue à mi-parcours du cadre stratégique élaboré depuis 2006 couvrant la période 2006-2010 et l'étude sur les Ressources et Dépenses du Sida (REDES) en Côte d'Ivoire. La première a permis de faire le point sur la réponse nationale, les progrès réalisés depuis 2006, les faiblesses et les efforts restant à faire. La seconde a retracé les flux financiers dans la lutte contre le sida de 2006 à 2008, les sources de financement et leurs destinations.
- 276 Sur le plan programmatique, des résultats intéressants ont été enregistrés. La politique du pays en matière d'accès aux antirétroviraux est, au fil des années, encourageante au regard des résultats obtenus. En attendant les résultats du rapport programmatique 2009 du Programme National de Prise en Charge des Personnes vivant avec le VIH/Sida, le nombre de personnes sous traitement antirétroviraux s'élève à environ 67 637 (UNGASS, 2010); ce qui représente 41,2% des besoins en termes de traitement ARV contre 51 820 (31,6%) en 2008. Par ailleurs, le nombre de sites de prise en charge est passé de 215 en 2008 à environ 400 (données provisoires mars 2010) en 2009.
- 277 S'agissant de la prévention de la transmission mère-enfant, le pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent des antirétroviraux dans l'optique de réduire le risque de transmission mère-enfant est en nette progression. De 17,2% en 2007, ce chiffre est passé à 42,3% en 2008 pour atteindre 43,7% en 2009 (données provisoires au 30 mars 2010, source MSHP). En d'autres termes, 9 611 femmes infectées par le VIH sur 22 000 estimées ont reçu un traitement ARV en vue de réduire la transmission mère -enfant en 2009. Dans la même logique, le nombre de sites offrant les services PTME est passé de 316 en 2007 à 358 en 2008 et à plus de 500 en 2009. Ces résultats traduisent un progrès notable de l'entrée des femmes enceintes dans la prévention de la transmission mère-enfant, de même que la disponibilité des services de prise en charge dans les centres PTME.
- 278 La prise en charge des Orphelins et Enfants rendus vulnérables du fait du sida (OEV) s'est améliorée. En effet, le nombre d'OEV pris en charge qui était de 50 350 en 2007 est passé à 95 480 en 2008 et à 116 500 en 2009 (UNGASS, 2010). Cette progression traduit les efforts des acteurs nationaux et des partenaires en faveur de cette cible particulièrement vulnérable. Ces résultats satisfaisants ont été obtenus sur la base de la stratégie des plateformes de

collaboration, cadre de partage des bonnes pratiques entre acteurs publics, privés et communautaires engagés dans les soins et soutiens aux OEV.

### **Protection sociale**

- 279 Le domaine de la protection sociale a été essentiellement marqué en 2009, par la poursuite de la lutte contre la traite des enfants et la recherche du bien-être des couches vulnérables. Dans ce cadre des campagnes de sensibilisation ont été menées, à travers l'organisation de 2 séminaires de formation à Divo et à Grand-Bassam dans le pôle Sud respectivement du 30 mars au 2 avril 2009 et du 06 au 09 avril 2009. La rencontre de Divo était destinée aux travailleurs sociaux de cette région sur la protection des droits de l'enfant tandis que celle de Grand-Bassam s'adressait à une trentaine de familles d'accueil volontaires sur l'écoute et la prise en charge des enfants victimes de traite.
- 280 De même, dans le cadre du suivi du travail des enfants dans les plantations de cacao et de café, 37 personnes issues des sous-préfectures du pôle Centre-Ouest ont été formées sur la collecte des données, le jeudi 24 Décembre 2009 à Oumé. Ensuite, 90 leaders communautaires ont été sensibilisés et formés sur la traite des enfants dans le pôle Nord Est du 17 au 19 juin 2009 avec l'appui de la CEDEAO. En outre, 2 Comités régionaux de lutte contre la traite des enfants ont été installés dans les pôles de développement Nord Est (Bondoukou) et Centre-Ouest (Daloa).
- 281 S'agissant du bien-être des couches vulnérables, lors de la première session tenue le 15 avril 2009, ce sont les demandes de secours de 22 personnes en détresse qui ont été satisfaites sur un ensemble de 67 requêtes, pour un montant de 3, 518 millions de FCFA. Quant à la seconde session, elle a permis le placement de 76 enfants dans des familles d'accueil en vue de leur adoption. Au terme de la troisième session en date du 03 septembre 2009, ce sont 139 enfants qui ont été autorisés à s'inscrire dans le centre éducatif de la Zone 4c et dans les orphelinats.
- 282 Enfin, 4 édifices des services sociaux ont été réhabilités et équipés à Dabakala, Korhogo, Man et Bangolo quand 4 autres n'ont été que réhabilités à Odienné, à Grand-Gbapleu et à Bouna 2.

### **Environnement**

- 283 L'objectif visé est l'amélioration des conditions environnementales et la préservation des ressources naturelles. Dans cette optique, les activités en 2009 ont porté sur le ramassage des ordures ménagères, l'amélioration du cadre de vie des populations, la dépollution des plans d'eau et la restauration du couvert forestier.
- 284 Au vu des besoins, la collecte d'ordures s'est plus accentuée dans les pôles Centre, Centre-Nord et Sud. A ce titre, des projets de salubrité ont été initiés, notamment celui dénommé « ville propre » qui est plus prononcé dans le pôle Sud précisément à Abidjan. Ce projet a été financé par la Banque Mondiale à hauteur de 6 milliards de FCFA dans l'objectif de débarrasser le district d'Abidjan des dépôts sauvages estimés à 504.000 tonnes. Ces projets ont permis de (i) veiller à la propreté des sites, (ii) aménager les espaces destinés au groupage des ordures ménagères, (iii) sensibiliser les populations à des opérations de salubrité. A cela s'ajoute des concours de propreté de villages et de vastes campagnes de salubrité publique de la part de quelques structures pour démontrer leur attachement aux questions environnementales.

**Tableau 8 : Détail des interventions dans le District d'Abidjan**

	N° du LOT	Tonnes d'ordures ramassées	Total d'ordures ramassées
<b>ABOBO</b>	Lot n° 1	46 tonnes	Soit 29.682 tonnes sur 43.056 tonnes d'ordures à ramasser
<b>ANYAMA</b>		3.222, 82 tonnes	
<b>TREICH-VILLE</b>	Lot n° 5	3.751, 22 tonnes	Soit 10.358 tonnes sur 16.533 tonnes d'ordures à ramasser
<b>MARCORY</b>		6.606,58 tonnes	
<b>KOUMASSI</b>	Lot n° 6	7.318,68 tonnes	Soit 16.348 tonnes sur 28.333 tonnes d'ordures à ramasser
<b>PORT BOUET</b>		9.289,63 tonnes	

- 285 Plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer le cadre de vie des populations comme en témoigne entre autres la construction de latrines publiques achevées, notamment dans le département de Doropo dans le Zanzan, à Dabakala, à Bassawa, à Bonié et Foubolo. 64 latrines sont en cours d'achèvement à San-Pedro, Des constructions de logements sociaux sont en cours d'exécution à Yamoussoukro et à Odienné (20 logements). L'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) a fait construire 2.000 claies à séchage de produits alimentaires à Djébonoua dans le pôle Centre-Nord.
- 286 Concernant la réhabilitation, elle s'est effectuée en zones Centre, Nord et Ouest et sur financement de la Banque Africaine du Développement à hauteur de 114,7 millions de FCFA. En 2009, la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Man a été réhabilitée pour un coût estimé à 30 millions de FCFA. Les autres Directions Régionales des Eaux et Forêts (Bouaké, Korhogo) devraient être aussi réhabilitées, mais du fait de la non effectivité du redéploiement du personnel de l'administration forestière sur le terrain, ce projet connaît une phase d'arrêt.
- 287 Dans le domaine des Eaux, des efforts ont été enregistrés par l'Etat en vue d'assurer une bonne gestion des eaux par une dépollution des plans d'eau et réaliser une étude quantitative et qualitative de ces ressources en eau. Dans ce sens, la mise en œuvre des projets de gestion des ressources en eau dans les bassins transfrontaliers des fleuves Niger et Volta a été très satisfaisante. Une activité singulière de la gestion de la pollution des eaux maritimes au large de San-Pedro est à relever.
- 288 En vue de promouvoir le secteur forestier, plusieurs activités ont été menées en 2009. Elles portent notamment sur les reboisements de 4 200 ha dont 3 000 ha dans le domaine rural et 1 200 ha en forêts classées. A cela s'ajoutent des campagnes de sensibilisation menées à l'endroit des populations pour développer une conscience collective en faveur d'un environnement sain, pour les amener à protéger les forêts contre les feux de brousse et avoir un réflexe éco-citoyen sur la lutte contre les feux de brousse et les pêches illicites. Ces populations sensibilisées sont celles du Centre-Ouest, du Nord-ouest, du Centre-Est et du Sud,
- 289 Pour ce qui est de la surveillance, les patrouilles et contrôles se sont poursuivis aussi bien dans les forêts classées que dans les parcs et réserves.
- 290 Un autre résultat obtenu concerne l'activité relative à la préservation de la faune qui a démarré en 2004. D'une durée de 3 ans et d'un coût global de 388, 3 millions de FCFA, cette activité consiste singulièrement à préserver la vie des habitats des éléphants en Côte d'Ivoire.
- 291 Sur 7 projets programmés, seulement 3 ont un état d'avancement disponible à savoir (i) la résistance génétique de l'Iroko au *Phytolyta* Lata, phase 2, (ii) le développement du clonage

du Samba, de l'Acajou et du bouturage du Tiokoué, et (iii) la gestion et la conservation des semences forestières.

**Tableau 9 : Activités programmées pour l'année 2009.**

INTITULE	COÛT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT
Résistance génétique de l'Iroko au Phytolyta Lata, phase 2	39.000.000 19.000.000	OIBT TRESOR
Développement du clonage du Samba, de l'Acajou et du bouturage du Tiokoué	94.000.000 38.000.000	OIBT TRESOR
Gestion et conservation des semences forestières	266.000.000 20.000.000	OIBT TRESOR
Appui à la mise en place et Opération de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire	73.300.000	TRESOR
Appui à la conservation du Parc National de Tai	33.000.000	TRESOR
Aménagement et Surveillance des Parcs Nationaux de Côte d'Ivoire	65.670.000	TRESOR
Stratégie de gestion durable des éléphants en Côte d'Ivoire	47.000.000	TRESOR

- 292 Au titre des recrutements, l'année 2009 a été marquée par l'affectation de 400 agents au MINEF. Des formations ont été organisées la même année, pour le renforcement de capacité des agents du Ministère sur (i) la Planification, la Programmation et la Budgétisation financée par la BAD pour environ 7 millions de FCFA; (ii) la certification, la traçabilité et la gestion durable financée par la BAD pour environ 15 millions de FCFA, (iii) le Suivi-Evaluation axé sur les résultats financé par le PNUD pour 8.000\$ soit environ 4 millions de FCFA, et (iv) la Formation de 86 nouveaux agents techniques des eaux et forêts aux rudiments militaires (FCB). Concernant les études, deux ont été réalisées en 2009 à savoir l'étude sur le renforcement des capacités des acteurs ruraux du reboisement et l'étude sur les aires marines.
- 293 Concernant les Equipements, sur financement du PNUD, le Ministère a acquis 4 micro-ordinateurs avec imprimantes à hauteur de 10.000\$ soit environ 5 millions de F CFA en 2009.

### **Assainissement, Habitat et Cadre de vie**

- 294 En 2009, l'essentiel des activités a porté sur des études diagnostiques dont 3 sont en cours de validation. S'agissant des travaux, la quasi-totalité des marchés devant permettre leur réalisation est en cours de élaboration et portent sur le raccordement des quartiers au collecteur de base, la création d'une voie d'accès et la réhabilitation du carrefour Indénié.
- 295 Les activités relatives à l'assainissement ont permis aux populations de 6 villages du département de Tiassalé de mettre fin à la Défécation à l'Air Libre (FDAL).
- 296 Le tableau ci-dessous résume les activités réalisées et celles en cours de réalisation au titre de l'année 2009 dans le domaine de l'assainissement.

**Tableau 10 : Activités réalisées en 2009 dans le domaine de l'Assainissement.**

Actions	Activités 2009	Résultat
Elaborer une politique nationale de l'assainissement et du drainage	Réaliser une étude diagnostique	Réalisé (rapport à valider)
Actualiser le plan directeur d'assainissement du District d'Abidjan	Réaliser une étude diagnostique	En cours, rapport préliminaire disponible non encore validé
Actualiser le schéma directeur d'assainissement du District de Yamoussoukro	Réaliser une étude diagnostique	En cours, attente du rapport d'étude
Actualiser les schémas directeurs d'assainissement de San- Pedro, Bouaké et Daloa	Réaliser une étude diagnostique	En cours, rapport final en cours de validation
Entretien des installations d'assainissement et de drainage existantes d'Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké et San-Pédro	Curer tous les réseaux et ouvrages enterrés de la ville d'Abidjan (contrat d'affermage) : 2000 KM	Réseau d'Abidjan curé à travers le contrat d'affermage
Aménager et protéger les zones de servitudes des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage	Délimiter un espace d'utilité publique le long des talwegs d'Abidjan	En cours, Rapport d'état des lieux des sites réalisé
Développer l'approche "assainissement total piloté par la communauté" (ATPC), initiée par l'Unicef Projet pilote	Former les leaders d'opinion et les ONGs sur l'approche ATPC	Réalisé

297 Les difficultés rencontrées sont celles liées à la trésorerie de l'Etat et à l'arrêt brutal des activités de prise en charge des dépenses réalisées en 2009.

### Accès à l'énergie

298 Les actions menées pour la fourniture de l'énergie électrique aux populations ont concerné l'intensification des extensions de réseau dans les zones périurbaines, notamment avec la mise en service, en 2009, de 65 localités. Outre les investissements réalisés pour l'exploitation d'énergie aucun ouvrage de production n'a été réalisé.

299 L'objectif global visé au niveau du secteur de l'énergie est d'assurer la sécurité énergétique en vue de fournir à la population une énergie accessible à tous, à moindre coût, exportable et qui préserve l'environnement.

300 Dans ce cadre, les efforts de l'Etat et de ses partenaires ont porté sur l'assainissement de l'environnement financier, réglementaire et institutionnel du secteur de l'électricité dont les travaux entamés sont en cours de réalisation. Ces travaux concernent le document de la politique énergétique de la Côte d'Ivoire qui est en cours de validation, la révision de la loi de 1985 sur l'électricité qui devra aboutir à la création d'un code de l'électricité et la loi sur l'électricité qui est toujours en cours de préparation. De plus, l'évaluation des offres et la validation du rapport des offres techniques pour la réalisation d'une nouvelle étude tarifaire sont achevées. Le rapport est transmis à la Banque Mondiale, qui en est le principal bailleur, pour approbation.

301 Pour la régulation des activités liées aux sources radioactives de la Côte d'Ivoire, la loi modifiant la loi N° 98/593 du 10-11-1998, portant protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté nucléaire, a été élaborée. L'avant-projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'ARSN<sup>3</sup> est terminé et la Côte d'Ivoire attend l'avis d'experts pour la mouture finale.

302 En ce qui concerne le système national d'information énergétique, le premier séminaire annuel s'est tenu en mars 2009. En outre, dans le cadre du projet de planification

<sup>3</sup> Autorité Nationale de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.

énergétique, un atelier de validation sur les logiciels MAED<sup>4</sup> et MESSAGE<sup>5</sup> s'est tenu les 2 et 3 avril 2009 et deux formations sur FINPLAN<sup>6</sup> ont été faites respectivement en mai et août 2009. Le programme d'actions triennal 2009-2011 a été adopté suite aux observations de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) et le document de la planification énergétique a été finalisé.

- 303 L'État et ses partenaires ont consentis des efforts pour la réalisation **d'économies d'énergie** à travers notamment, la définition de mesures d'efficacités énergétiques applicables dans les ménages, la confection et la diffusion d'un film de sensibilisation à l'économie d'énergie et la création d'un comité de suivi de la lutte contre la fraude.
- 304 De même, l'étude de référence pour la diffusion des lampes de basse consommation est achevée et l'étude de définition est en cours. En ce qui concerne l'étude du cadre institutionnel et du projet pilote, le contrat du consultant retenu est en cours de signature. L'étude sur la production durable de charbon de bois en zone périurbaine est également en cours.
- 305 De plus, les audits des systèmes d'éclairage et de climatisation dans les bâtiments publics ont démarré en décembre 2009. Les 13 sites identifiés dans le cadre des économies d'énergie dans les bâtiments publics ont été visités par l'entreprise New Business Center International (NBCI) et le Bureau des Economies d'Énergie (BEE). Les travaux de pose de batteries sont terminés et concernent 27 batteries de condensateurs.
- 306 Pour la **sécurisation de l'approvisionnement en électricité**, le plan d'équilibre offre/demande du système électrique actualisé et le plan de consommation des centrales thermiques en gaz naturel élaboré ont été diffusés aux différents acteurs du secteur de l'électricité et des hydrocarbures.
- 307 De plus, l'État a poursuivi ses efforts pour le développement du potentiel hydroélectrique et des centrales thermiques à gaz. Ainsi, le contrat commercial pour la construction du barrage de Soubré a été signé le 28 avril 2009 avec l'entreprise chinoise SINOHYDRO et une requête de financement a été effectuée par la partie ivoirienne. De même, la convention de financement pour la construction de la centrale thermique de 370 MW à Abatta, le protocole pour la construction d'une centrale thermique à cycle combiné de 131 MW et la convention pour la construction d'une centrale d'appoint de 120 MW ont été signés respectivement avec African Research & Development (ARD-CI), Lushann International Power Development (LIPD) et Energie Electrique Ivoirienne (EEI). Les travaux de ces trois ouvrages n'ont pas encore démarré.
- 308 En ce qui concerne la centrale thermique de CIPREL la réalisation de la 3ème étape des travaux est terminée. La mise en service est prévue pour le premier trimestre 2010.
- 309 En outre, la réalisation des interconnexions des réseaux électriques (Côte d'Ivoire/Mali, Côte d'Ivoire/Liberia-Sierra Leone-Guinée, Côte d'Ivoire/Ghana) est en cours. Pour ce qui est de la connexion Côte d'Ivoire-Mali, les dossiers techniques transmis par l'entreprise indienne Angelique International Limited (AIL) ont été analysés et approuvés par la partie ivoirienne. Un arrêté a été signé par le Ministre de l'Économie et des Finances pour l'exonération sur les commandes de matériels et sur les prestations. Toutefois, l'entreprise doit fournir les précisions sur son offre technique avant le démarrage des travaux. Concernant l'interconnexion Côte d'Ivoire/Liberia-Sierra Leone-Guinée, l'étude d'impact environnemental et la levée topographique ont été validées par l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE). Des études de pré-investissements sont en cours. Par ailleurs,

---

<sup>4</sup> Modèle pour l'analyse de la demande d'énergie.

<sup>5</sup> Modèle pour l'évaluation des systèmes d'approvisionnement en énergie électrique et leurs impacts généraux sur l'environnement.

<sup>6</sup> Modèle pour l'évaluation financière des projets en électricité.

l'étude de faisabilité pour le prolongement du gazoduc ouest africain (WAPG) jusqu'à Abidjan est en cours.

- 310 En matière d'extension du réseau électrique, 21,89 km de réseau MT, 104 km de réseau BT et 1745 foyers EP ont été construits pour le transport et la distribution de l'énergie électrique.
- 311 Les efforts de l'Etat et ses partenaires ont également abouti à la réhabilitation entière des ouvrages de l'éclairage public de la ville de Bouaké endommagés pendant la crise sociopolitique et l'ouverture des services de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) des zones Centre, Nord, Ouest.
- 312 Au titre de **l'électrification rurale**, 65 localités ont été électrifiées par système conventionnel et une (01) localité a bénéficié d'un éclairage public par système solaire photovoltaïque. La répartition sur le territoire national des réalisations en matière d'électrification laisse apparaître des disparités régionales.
- 313 Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions gouvernementales sont essentiellement d'ordre financier. Les montants sollicités pour la réalisation des actions prévues au PIP sont, pour la plupart, partiellement attribués. C'est également le cas pour les projets cofinancés où l'Etat ne dégage pas sa contribution.
- 314 Pour palier ces difficultés, il convient d'alléger les procédures ayant trait aux signatures des conventions de financements et de privilégier les activités relatives à l'énergie, au même titre que le financement de certaines infrastructures socio-économiques.
- 315 C'est le cas du projet SIE où l'UEMOA ne débloque pas les fonds au profit des pays bénéficiaires. Les activités de cet important programme sont en veilleuse.
- 316 Il en est de même pour plusieurs chantiers entamés par la SOPIE et suspendus, compte tenu des difficultés financières du secteur de l'électricité et l'insuffisance de financement de la part de l'Etat.
- 317 Des mesures financières urgentes devront être adoptées pour la réalisation du Poste 225/90/15 kV de Yopougon II. Sa réalisation permettra de « décharger » les Postes d'Abobo et de Yopougon I.

### **Accès à l'eau potable**

- 318 En vue de renforcer la performance du secteur et d'accroître l'accessibilité à l'eau potable, le Gouvernement a poursuivi les réformes institutionnelles et organiques entreprises dans le secteur depuis 2006. Cela s'est traduit par le démarrage effectif des activités de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP). Dans ce cadre, le Gouvernement a organisé les Etats Généraux de l'Eau Potable en vue de dynamiser le secteur.
- 319 En outre, des projets d'arrêtés et de décrets ont été élaborés et sont soumis à la signature des autorités compétentes.
- 320 Dans l'optique de réduire le déficit en eau potable estimé à 150 000 m<sup>3</sup>/jour au niveau de la ville d'Abidjan, les programmes relatifs au renforcement de la capacité de production à partir de la nappe d'Abidjan ainsi que l'alimentation en eau potable du Grand Abidjan à partir de ressources alternatives sont en cours.
- 321 En ce qui concerne l'approvisionnement des populations en eau potable, les nouvelles réalisations ont concerné (i) l'extension du réseau d'eau potable dans 35 localités ; (ii) la construction de 8 nouveaux systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (HVA) ; (iii) la construction de 8 nouveaux châteaux d'eau dont 4 achevés dans les localités de Bouaké, Cocody-Angré et Cocody-Palmeraie ; (iv) la réalisation de 633 forages équipés de pompes villageoises à motricité humaine (PMH) ; (v) la construction de 40 bornes fontaines ainsi

que de stations de pompage ; et (iv) la réalisation de plusieurs branchements sociaux au profit de plus de 30 000 habitants du bidonville Bardot de San Pedro grâce à un financement de 100 millions de l'Union Européenne.

322 Quant aux réhabilitations, elles ont porté sur 8 anciens systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (HVA) dans 16 localités, 377 pompes villageoises dont 210 sont achevées et 22 forages équipés de pompes villageoises à motricité humaine (PMH).

323 Le montant cumulé des efforts du Gouvernement sur la période est estimé à 5 954 329 607 FCFA dont 1 201 845 050 FCFA en milieu urbain et 4 752 484 557 FCFA en milieu rural.

324 Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des projets sont (i) la faiblesse des budgets d'investissement dans le secteur d'eau ; (ii) les difficultés de paiement des contreparties de l'Etat sur les projets ; (iii) les difficultés de paiement sur les fonds propres dudit secteur et ; (iv) l'imprévisibilité de l'appui financier des bailleurs extérieurs.

### **Promotion de l'égalité de genre**

325 Les activités réalisées en matière de promotion, de l'égalité de genre ont porté sur le renforcement des capacités techniques des acteurs nationaux et locaux de développement.

326 Elles ont également porté sur le renforcement du cadre institutionnel et juridique de promotion du genre à travers l'adoption et la vulgarisation du document de Politique Nationale de l'Égalité des chances, l'Équité et le Genre (PNEEG) le 23 avril 2009 ; la rédaction et l'adoption de la stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) qui est en cours de validation.

327 Les activités ont en outre consacré le renforcement du processus institutionnel des cellules sectorielles du genre et le renforcement de la lutte contre les violences sexuelles, à travers notamment la traduction, la vulgarisation et l'édition de 500 exemplaires du Plan National pour la mise en œuvre de la résolution 1325, la création de huit comités de veille pour la lutte contre les violences sexuelles à Attécoubé.

328 Au titre des infrastructures et des équipements, le secteur enregistre la construction et l'équipement du centre de Prévention et d'Assistance aux Victimes de Violences Sexuelles (PAVVIOS) à Attécoubé, inauguré le 10 décembre 2009, de même que l'octroi de 12 broyeuses de manioc aux coopératives de Bouaké, Sakassou, Grand-Lahou, et Diakro.

### **Jeunesse, sport et loisirs**

329 Les activités réalisées en matière de jeunesse, sport et loisirs ont porté sur la rénovation des stades de l'Office National des (ONS) à Daloa et Gagnoa. De même, l'Institut National de la Jeunesse et des Sport (INJS) a été rénové et équipé.

330 Par ailleurs les projets de loi relatives à (i) l'organisation du sport et des activités physiques, (ii) la restructuration de l'INJS ; (iii) l'Office Ivoirien de Sport Scolaire et Universitaire (OISSU) et (iv) l'Office National de Sport ont été élaborés.

331 Enfin, les activités relatives à (i) la réfection du stade municipal de Bocanda, (ii) la construction du terrain de Sangouiné et (iii) la construction d'un espace de loisirs à Djébonoua ont été réalisées par les collectivités territoriales de ces localités.

## Culture

332 Le tableau ci-dessous retrace les activités réalisées en 2009 dans le secteur de la Culture.

**Tableau 9: activités réalisées en 2009 dans le secteur de la Culture**

Activités	COUT
Patrimoine et musées de l'État	8 000 000 000
Réhabilitation du Palais de la Culture	50 000 000
Construction du Musée Jean-Marie Adjaffi de Bettié	39 996 565
Construction du Lycée d'Enseignement Artistique (LEA)	50 000 000
Construction et extension de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)	40 000 000
<b>Total Général</b>	<b>8 179 996 565</b>

## Population

333 Dans le cadre de la conduite du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2008, plusieurs activités ont été réalisées et portent sur (i) la finalisation du budget et l'élaboration du document projet en 2006, (ii) la mise en place du cadre institutionnel notamment, le Bureau Technique Permanent du Recensement en mars 2007, le Comité de Pilotage du Recensement en décembre 2007 et le Comité National du Recensement en février 2008.

334 Ces activités portent également sur l'organisation de la table ronde des utilisateurs de données les 24 et 25 mai 2007 à l'École Nationale Supérieure de Statistiques et d'Économie Appliquées (ENSEA), le lancement de la phase pilote de la cartographie censitaire le 7 juin 2007 au Novotel. Quant à la phase pilote proprement dite, elle s'est déroulée du 16 janvier au 17 février 2008 dans la Commune de Port-Bouët, les sous-préfectures de Bonoua et de Facobly.

335 La codification des données issues de cette cartographie a été réalisée du 04 au 20 mars 2008. Quant à la saisie des données, elle s'est déroulée du 27 mars au 8 avril 2008. Les tableaux ont été produits et validés. Les cartes thématiques ont été produites et l'analyse des données a démarré le 26 juin et a pris fin le 12 juillet 2008.

336 Le séminaire de validation des données issues de la cartographie censitaire pilote s'est déroulée à AGBOVILLE du 25 au 27 août 2008. Au cours de cet atelier, les documents techniques ont été validés ainsi que la méthodologie de la grande phase de cartographie.

337 On note par ailleurs, que le tiers des cartes des circonscriptions administratives et des plans et croquis des sites habités qui devront faire l'objet d'actualisation a été tiré et appêté pour les travaux de la cartographie censitaire.

338 Ainsi, après l'atelier de validation des données de la cartographie pilote, le questionnaire-localité et les fiches qui l'accompagnent ont été validés au cours d'un atelier qui s'est déroulé à Agboville du 29 septembre au 2 octobre 2009. Les dossiers cartographiques ont été élaborés en 2009 avec l'appui de l'UNFPA. Quant aux plans d'analyse des seize (16) thèmes prioritaires du RGPH, son élaboration a commencé le 26 novembre 2009 et se poursuit.

## Financement du RGPH2008

Coût Prévisionnel de réalisation du RGPH 2008 (en milliers de FCFA)						
	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Etat	30 834,7	846 145,7	1 132 468,7	251 418,2	95 046,0	<b>1 223 444,6</b>
UNFPA	86 557,4	68 638,3	405 348,2	103 334,4	118 875,0	<b>782 753,3</b>
Autres partenaires	298 876,6	1 490 628,7	4 484 333,2	194 655,6	0,0	<b>6 468 494,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>416 268,7</b>	<b>2 405 412,7</b>	<b>4 889 681,4</b>	<b>549 408,2</b>	<b>213 921,0</b>	<b>8 474 692,0</b>
Décaissements effectués (en milliers de FCFA)						
Etat	31 000,0	0,0	0,0	0,0		<b>31 000,0</b>
UNFPA	155 000,0				0,0	<b>155 000,0</b>
Autres partenaires					0,0	<b>0,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>186 000,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>186 000,0</b>
Taux de décaissement	44,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,2%

### 2.5 Axe 5 : *Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales*

#### 2.5.1 Engagement pris sur la période

339 En matière de Décentralisation et d'Aménagement du Territoire, les engagements du Gouvernement pour la période 2009-2013 ont porté sur (i) l'implication des populations à la gestion des Collectivités; (ii) le renforcement des capacités des Collectivités Décentralisées et de l'Administration Déconcentrée ; (iii) le transfert effectif des compétences de l'Etat aux Collectivités décentralisées ; (iv) la réduction des disparités régionales et (vii) l'intégration de la lutte contre le VIH/sida aux actions de développement de chaque collectivité.

340 L'engagement financier de l'Etat pour la mise en œuvre de l'axe 5 au titre de l'année 2009 était seulement de 94 millions de FCFA.

#### 2.5.2 Résultats de la mise en œuvre de l'axe 5

341 La décentralisation connaît désormais une nouvelle architecture territoriale comprenant 5 catégories de collectivités territoriales, à savoir les Régions, les Départements, les Districts, les Villes et les Communes.

342 En ce qui concerne les Communes, leur nombre connaît une hausse pour réaliser l'objectif visant la communalisation totale du pays. Ainsi, ce nombre est passé de 197 à 986 dont 197 fonctionnent réellement. Quant aux Districts, la Côte d'Ivoire en compte 2 qui sont tous fonctionnels. Enfin, au titre des Départements, à ce jour, 56 sont créés dont 2 n'ont pu mettre en place leurs organes. Il s'agit des départements de Duékoué et Sassandra.

- 343 Au total, 253 collectivités territoriales ont été créées et sont dotées des différents organes prescrits par les textes en vigueur.
- 344 Le renforcement des capacités des acteurs locaux s'est réalisé à travers leur participation à des ateliers, séminaires et rencontres tant en Côte d'Ivoire qu'à l'extérieur. En effet, grâce aux soutiens financiers de certains partenaires comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Coopération Technique Belge (CTB) et l'Union Européenne (UE), d'importantes rencontres telles que les États Généraux de la Décentralisation et du Développement Local et les Journées Bilans des mandatures des Femmes Elues Municipales ont pu se tenir.
- 345 De même, l'Université des Collectivités Territoriales qui bénéficie, dans le cadre de la coopération décentralisée, d'un financement du PNUD, a organisé plusieurs séminaires à l'intention des élus locaux et des personnels des collectivités territoriales.
- 346 Toutes ces activités, non exhaustives, ont permis aux acteurs locaux de bénéficier de formations visant à mettre à leur disposition des informations devant leur permettre de remplir pleinement leurs missions.

### **2.5.3 Analyse des performances des réalisations**

- 347 Cette réforme de la décentralisation entreprise par le Gouvernement a permis aux Communes, Districts et Départements d'enregistrer des résultats satisfaisants. Toutefois, des obstacles ont été observés sur le chemin de ce vaste mouvement de développement. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de les surmonter en vue de l'atteinte des objectifs poursuivis.
- 348 Pour l'amélioration de la performance des activités des secteurs concernés par cet axe, la question relative à la faiblesse du financement devra être résolue. Le Gouvernement devra achever le processus du transfert effectif des compétences de l'État aux Collectivités Territoriales, toute chose qui leur permettrait de mieux accomplir leurs missions sur le terrain.
- 349 En outre, des insuffisances ont été observées au niveau du cadre juridique et institutionnel du processus de décentralisation, notamment l'absence de décrets d'application des lois, les conflits d'interprétation de divers textes, le non-respect des dispositions législatives et réglementaires ayant trait au fonctionnement des organes des collectivités territoriales et l'absence de Tribunaux Administratifs ainsi que de Chambres Régionales des Comptes.

## **2.6 Axe 6 : Contexte international et intégration régionale**

### **2.6.1 Engagement pris sur la période**

- 350 En matière de coopération internationale et d'intégration régionale, les engagements du Gouvernement portent sur le renforcement des liens de coopération avec la Communauté internationale, sur la consolidation des actions et la place de la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales.
- 351 Les investissements prévus au budget de l'État en 2009 pour les secteurs de la coopération internationale et de l'intégration régionale s'élevaient à 4,7 milliards FCFA, soit environ 97% pour la coopération internationale à travers le Ministère des Affaires Étrangères et 3% pour l'intégration régionale et le renforcement des liens de coopération avec la Communauté internationale.

## 2.6.2 Résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'axe 6

- 352 Dans le cadre du renforcement des liens de coopération avec la Communauté internationale, la Côte d'Ivoire après avoir renoué avec la communauté financière internationale en août 2007 à travers la conclusion d'un programme d'assistance post conflit, a atteint le point de décision de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés en mars 2009.
- 353 En outre, les nouvelles directives adoptées par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) sont en cours de transposition dans la législation nationale. Ces directives, au nombre de 5, sont relatives au Code de Transparence, aux Lois de finances, au Règlement Général sur la Comptabilité Publique, à la Nomenclature Budgétaire de l'Etat, au Plan Comptable de l'Etat et au Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).
- 354 En ce qui concerne la loi organique relative au Code de Transparence, l'avant-projet de loi a été rédigé en 2009. Quant à la directive relative à la loi des finances, l'avant-projet de loi a été rédigé et validé par la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF). Il a été par la suite transmis à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême et à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour observation.
- 355 La directive portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat sera transposée par la prise d'un décret d'application dès que la loi organique relative aux lois de finances sera adoptée par le Parlement. Enfin, le décret et l'arrêté sur le cadre de la nouvelle nomenclature budgétaire sont en cours d'élaboration.
- 356 S'agissant de la transposition du Règlement Général sur la Comptabilité Publique (RPCG) et du Plan Comptable de l'Etat (PCE), les projets de décrets ont été élaborés par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).
- 357 En ce qui concerne le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), sa transposition est en cours à la Direction Générale de l'Economie.
- 358 Par ailleurs, le protocole relatif à la libre circulation des personnes et de biens au niveau régional a été revisité et l'audit réglementaire dans le domaine des services a démarré en août 2009 avec l'appui de l'Union Européenne et d'un réseau de chercheurs (ILEAP). L'un des résultats importants de cet audit est l'élaboration d'une matrice des restrictions réglementaires au commerce des services qui identifie et met en évidence, pour chaque catégorie de service, les limitations d'accès au marché, les limitations au traitement national et les autres mesures réglementaires liées au régime d'enregistrement, d'autorisation, de reconnaissance et de concurrence.
- 359 De même, les travaux préparatoires pour l'organisation à Abidjan de la 6ème foire de la CEDEAO et l'étude pour la réalisation de centres régionaux de transit aux postes frontaliers sont en cours.
- 360 En outre, le Parlement européen a donné le 24 mars 2009, son avis conforme à l'entrée en vigueur de l'accord intérimaire sur les Accords de Partenariat Economique (APE) signé avec la Côte d'Ivoire en novembre 2008. De ce fait, les négociations se sont poursuivies tout au long de l'année 2009 avec la perspective de conclure un APE régional complet qui remplacerait cet accord intérimaire.
- 361 Les dépenses effectivement engagées en 2009, de l'ordre de 3,9 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 84,4%, ont été essentiellement consacrées au fonctionnement, à la réhabilitation et à l'équipement des chancelleries ivoiriennes à l'étranger.

### 2.6.3 Analyse de la performance des réalisations

362 Les efforts du Gouvernement pour la restauration de la confiance à travers la mise en œuvre des actions prioritaires du programme de sortie de crise ont permis une amélioration de l'environnement sociopolitique, économique et financier. Toute chose qui a permis à l'économie nationale d'en tirer profit malgré un environnement international marqué par une baisse généralisée des cours des matières premières.

## **CHAPITRE 3 : PROGRAMMES SECTORIELS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS POUR L'ANNEE 2010**

### **SUIVI DE LA MISE EN Ő UVRE DE LA SRP EN 2010**

<b>EDUCATION NATIONALE</b>		
<b>Stratégies</b>	<b>Actions Prioritaires pour 2010</b>	<b>Délai</b>
<b>Amélioration du cadre institutionnel du système éducatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser la loi d'orientation du secteur Education / Formation</li> </ul>	
<b>Elimination de toutes formes de violence à l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude des déterminants des violences en milieu scolaire</li> <li>• Réviser le code de bonne conduite à l'école</li> </ul>	
<b>Lutte contre toutes formes de tricherie à l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire appliquer les dispositions en vigueur en matière de répression de la tricherie</li> </ul>	
<b>Lutte contre toutes formes de nuisances aux alentours de l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire appliquer les dispositions réglementaires sécurisant les alentours d'un établissement scolaire</li> </ul>	
<b>Rétablissement de l'équilibre financier du système éducatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un audit externe de la dette de l'Etat envers les établissements privés depuis 2002</li> </ul>	
<b>ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (ETFP)</b>		
<b>Adaptation de l'ETFP à l'évolution technologique et aux besoins de l'économie nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les référentiels de qualification dans chaque branche professionnelle</li> <li>• Rééquiper les établissements de l'ETFP y compris l'IPNETP et EIBMA</li> </ul>	
<b>Renforcement de la qualité de la formation dans les établissements de l'enseignement Technique et la Formation Professionnelle privé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un audit des formations dans les établissements privés</li> <li>• Réviser les critères d'attribution des agréments des établissements privés</li> <li>• Faire un audit externe de la dette de l'Etat envers les établissements privés depuis 2001</li> </ul>	
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>		
<b>Promotion de l'enseignement supérieur à distance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'enseignement supérieur à distance dans les universités (Cocody, Abobo Adjamé, Bouaké, Korhogo et Daloa) et des grandes écoles (ENS, ENSEA, INP-HB)</li> </ul>	
<b>Assainissement de l'environnement de l'enseignement supérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter les résidences universitaires d'Abidjan, de Bouaké et de l'INP-HB</li> <li>• Lutter contre les violences en milieu universitaire</li> </ul>	
<b>Promotion/Valorisation des résultats de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place 12 unités d'expérimentation et de fabrication rattachées à des entreprises dans cinq universités à Cocody, à Abobo-Adjamé, à Bouaké, à DALOA et à KORHOGO, trois centres de recherche (CRO, CRE, IPCI) et à l'INP-HB (5)</li> </ul>	

<b>SANTE / VIH-sida</b>		
<b>Stratégies</b>	<b>Actions Prioritaires pour 2010</b>	<b>Délai</b>
<b>Renforcement du cadre institutionnel du système de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre les décrets et arrêtés d'application de la loi d'orientation et des codes de la santé publique et de l'hygiène publique</li> </ul>	
<b>Renforcement du cadre de gestion du système de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer la carte sanitaire nationale</li> <li>Reconstituer le Système d'Information Sanitaire (SIS)</li> </ul>	
<b>Accroissement de l'offre des services de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabiliter et rééquiper les structures sanitaires existantes</li> <li>Assurer la mise en œuvre du PMA aux différents échelons de la pyramide sanitaire</li> </ul>	
<b>Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité à des médicaments et autres intrants stratégiques de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la disponibilité des médicaments et autres intrants stratégiques de qualité</li> </ul>	
<b>Renforcement de la lutte contre les grandes endémies et la maladie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la lutte contre le paludisme</li> <li>Améliorer la couverture vaccinale</li> <li>Améliorer la santé de la reproduction</li> <li>Améliorer la santé infantile et infanto-juvénile</li> <li>Renforcer la prise en charge des PVVIH</li> </ul>	
<b>Renforcement du leadership national et de la gouvernance dans la coordination des interventions liées au VIH/sida</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser chaque année les réunions statutaires des organes de coordination</li> </ul>	
<b>EAU POTABLE</b>		
<b>Achèvement de la réforme du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une étude technique sur la disponibilité et la sécurisation des ressources en eau</li> <li>Elaborer et diffuser le document de politique nationale de l'eau potable</li> <li>Prendre les textes d'application du Code de l'Eau</li> </ul>	
<b>Accroissement des capacités d'approvisionnement en eau potable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabiliter les installations vétustes ou défectueuses d'eau potable</li> <li>Apurer les arriérés de factures d'eau impayées de l'Etat et payer régulièrement les factures d'eau</li> <li>Raccorder les ménages pauvres au réseau d'eau potable</li> </ul>	
<b>ELECTRICITE</b>		
<b>Révision du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser la loi de 1985 sur l'électricité</li> <li>Apurer les dettes financières du secteur électrique</li> <li>Lutter contre la fraude électrique</li> </ul>	
<b>Sécurisation de l'approvisionnement en électricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabiliter les ouvrages de production d'électricité</li> <li>Réhabiliter les ouvrages de transport et de distribution de l'énergie</li> </ul>	
<b>Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventionner 80 000 branchements sociaux par an</li> </ul>	

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SRP EN 2010

<b>CADRE DE VIE</b>		
<b>Stratégies</b>	<b>Actions Prioritaires pour 2010</b>	<b>Délai</b>
<b>Promotion de la production de logements décents à moindre coût pour les populations à faible revenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le cadre légal et réglementaire de production et d'accès aux logements</li> <li>• Réviser les mécanismes de financement de l'habitat (CDMH, FSH et CTU)</li> <li>• Produire des terrains à équipement minimum (assainissement individuel et/ou collectif, voirie interne, eau potable et électricité)</li> </ul>	
<b>Renforcement du cadre légal et réglementaire de l'assainissement et du drainage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer une politique nationale de l'assainissement et du drainage</li> <li>• Mettre en place un cadre réglementaire relatif à l'assainissement rural</li> </ul>	
<b>Mise à disposition des plans et schémas directeurs d'assainissement et du drainage dans les villes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualiser le plan directeur d'assainissement des Districts d'Abidjan et de Yamoussoukro</li> </ul>	
<b>Renforcement du cadre légal et réglementaire du secteur de la salubrité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer le code de la salubrité</li> </ul>	
<b>Renforcement du système de pré collecte et collecte des déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude diagnostique du système de pré-collecte et de collecte</li> </ul>	
<b>JUSTICE</b>		
<b>Mise en place des hautes juridictions et du Conseil Supérieur de la Magistrature, organes garantissant l'indépendance de la justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les textes organiques relatifs aux hautes juridictions (Cour de cassation, Cour des comptes, Conseil d'Etat) et au Conseil Supérieur de la Magistrature</li> <li>• Prendre les textes modifiant et complétant le Statut de la Magistrature</li> <li>• Prendre une loi modifiant et complétant la Constitution en ses articles 104, 105 et 106 relatifs au Conseil Supérieur de la Magistrature</li> </ul>	
<b>Amélioration de l'accessibilité financière au service de la justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser la tarification des actes de justice</li> </ul>	
<b>INFRASTRUCTURES</b>		
<b>Réforme du cadre légal et réglementaire des infrastructures et des services de transports terrestres et maritimes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les codes de la route, de la marine marchande et des Ports</li> <li>• Faire voter la loi portant classification, immatriculation, dévolution de la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et d'entretien des routes</li> <li>• Faire voter la loi portant définition du schéma directeur du développement du réseau routier et autoroutier.</li> </ul>	
<b>Rétablissement de l'équilibre financier de l'exploitation de la SOTRA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apurer les arriérés de l'Etat vis-à-vis de la SOTRA</li> </ul>	
<b>Réhabilitation des infrastructures routières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réhabiliter les infrastructures routières</b> selon les contraintes budgétaires de 2010</li> </ul>	
<b>Développement des infrastructures routières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer des infrastructures routières</b> selon les contraintes budgétaires de 2010</li> </ul>	

<b>AGRICULTURE</b>		
<b>Stratégies</b>	<b>Actions Prioritaires pour 2010</b>	<b>Délai</b>
<b>Renforcement du cadre légal et réglementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une loi d'orientation agricole</li> <li>• Adopter le plan directeur de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>• Elaborer le plan directeur de développement de l'élevage</li> </ul>	
<b>Mise en œuvre du code foncier rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place le dispositif d'application de la loi sur le foncier rural</li> <li>• Mettre en place le cadastre rural</li> <li>• Délivrer les certificats fonciers</li> </ul>	
<b>Amélioration du plan de gestion des ressources agro-pastorales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la phase pilote de la mise en place des associations pastorales</li> <li>• Réaliser une cartographie de l'espace pastoral</li> </ul>	
<b>Mise en place de mécanismes de financement des activités agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les mécanismes appropriés de financement agricole</li> </ul>	
<b>Intensification des systèmes de production agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionner les producteurs en matériel végétal performant</li> </ul>	
<b>Mécanisation et motorisation des exploitations agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir du matériel motorisé pour les coopératives agricoles</li> <li>• Acquérir du matériel mécanisé pour les coopératives agricoles</li> <li>• Acquérir du matériel motorisé pour la production fourragère</li> </ul>	
<b>Développement de l'irrigation, des aménagements pastoraux et retenues piscicoles et autres aménagements ruraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les aménagements hydro-agricoles</li> <li>• Réhabiliter et aménager des blocs culturaux de vivriers et de fruits</li> <li>• Réaliser les études techniques pour les aménagements rizicoles</li> <li>• Réhabiliter les barrages pastoraux et les retenues d'eau</li> </ul>	
<b>Développement des productions alimentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionner les producteurs de vivriers en semence et en intrants agricoles</li> </ul>	
<b>Renforcement de la compétitivité des filières porteuses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des études de développement des filières</li> <li>• Apporter un appui technique et financier à l'installation des jeunes agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et artisans</li> <li>• Renforcer les capacités techniques des producteurs en matière de normes de qualité des produits agricoles</li> </ul>	
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Renforcement du cadre légal et réglementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les textes modifiant et complétant la loi portant code de l'environnement</li> <li>• Prendre les textes modifiant et complétant la loi portant code forestier</li> </ul>	

<b>INDUSTRIE ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE</b>		
<b>Stratégies</b>	<b>Actions Prioritaires pour 2010</b>	<b>Délai</b>
<b>Amélioration du cadre institutionnel et juridique des affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une nouvelle politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire</li> <li>• Réviser le Code des Investissements</li> <li>• Créer un comité de lutte contre la fraude et la contrefaçon</li> </ul>	
<b>Amélioration de la sécurité physique des biens et des personnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire et équiper des postes de police rattachés aux zones industrielles</li> <li>• Créer des unités de protection civile dans les zones industrielles</li> </ul>	
<b>Amélioration de la gestion des terrains à usage industriel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une monographie des zones industrielles</li> <li>• Réhabiliter les zones industrielles existantes</li> </ul>	
<b>Formation des jeunes à l'entrepreneuriat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer un module de formation sur l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires et universitaires</li> <li>• Renforcer les structures d'appui au secteur privé en matière de formation des candidats à l'entrepreneuriat</li> <li>• Créer un incubateur d'entreprise à Abidjan, à Bouaké et à San-Pedro</li> </ul>	
<b>Encouragement de l'initiative privée nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités de l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE)</li> <li>• Sensibiliser les nationaux à la création d'entreprises</li> <li>• Renforcer la capacité de financement du FIDEN</li> </ul>	

**REPARTITION DES INVESTISSEMENTS REALISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN Ŕ UVRE DU DSRP EN 2009**

	Budget actuel	Engagement	Taux d'absorption
Axe 1: Consolidation de la paix; sécurité des personnes et des biens; promotion de la bonne gouvernance	130 847 621 301	74 980 857 298	57,30%
1.1 Programme de Sortie Crise	117 011 259 215	64 137 465 390	54,81%
1.2 Gouvernance	3 279 016 076	2 395 033 167	73,04%
1.3 Sécurité	5 165 857 100	3 555 511 785	68,83%
1.4 Justice	1 536 449 305	1 038 356 547	67,58%
1.5 Communication	3 855 039 605	3 854 490 409	99,99%
Axe 3: Création emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé	154 755 946 419	105 038 747 735	67,87%
3.1 Agriculture	23 638 900 767	19 007 644 732	80,41%
3.2 Nutrition	3 589 747 720	2 140 890 532	59,64%
3.3 Secteur Privé	842 094 200	365 925 995	43,45%
3.4 Culture	8 330 000 000	8 179 996 565	98,20%
3.6 Industrie	726 400 000	606 403 760	83,48%
3.7 Mines	166 791 570	61 235 048	36,71%
3.9 TIC	221 421 999	22 621 976	10,22%
3.10 Commerce	2 536 574 120	1 756 922 465	69,26%
3.11 Infrastructures et services de transport	114 704 016 043	72 897 106 662	63,55%
Axe 4: Amélioration de la qualité des services sociaux de base - prévention de l'environnement	71 792 539 937	63 079 772 424	87,86%
4.1 Promotion de l'égalité et du genre	255 007 987	240 517 115	94,32%
4.2.1 Enseignement Primaire	9 287 094 989	8 908 462 520	95,92%
4.2.2 Enseignement Secondaire	1 123 426 029	1 031 452 306	91,81%
4.2.3 Enseignement Technique et Formation	1 809 145 100	927 175 927	51,25%
4.3 Enseignement supérieur et recherche scientifique	8 015 473 196	7 792 721 393	97,22%
4.4 Santé	20 851 005 223	17 855 720 156	85,63%
4.5 Vih/Sida	6 642 350 471	6 636 518 106	99,91%
4.6 Accès à l'eau potable	4 134 106 727	2 547 595 874	61,62%
4.7 Protection Sociale	123 597 029	79 435 809	64,27%
4.8 Environnement	861 565 882	791 430 450	91,86%
4.9 Habitat et Cadre de Vie	8 632 392 225	6 847 291 828	79,32%
4.10 Assainissent	1 142 200 000	1 142 200 000	100,00%
4.12 Jeunesse sport et loisirs	1 115 000 000	575 000 000	51,57%
4.15 Accès à l'Energie (Electricité)	7 800 175 079	7 704 250 940	98,77%
Axe 5: Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement	94 000 000	93 948 558	99,95%
5.1 Décentralisation/ Aménagement du territoire	94 000 000	93 948 558	99,95%
Axe 6: Contexte international et intégration régionale	4 563 877 729	3 979 628 728	87,20%
6.1 Coopération internationale	4 563 877 729	3 979 628 728	87,20%
Total Général	362 053 985 386	247 172 954 743	68,27%

Source : MEF/DGBF, STP-SRP

Ressources financières dépensées en 2009 par secteur selon les Effets UNDAF

<b>Domaines</b>	<b>Ressources dépensées</b>
Consolidation de la Paix	3 186 863
Gouvernance	23 793 648
Education	24 444 006
Santé	28 285 758
VIH/Sida	1 318 352
Eau, Hygiène et Assainissement	5 823 916
Protection	5 823 916
Economie	10 349 130
Environnement	922 041

## DOTATION BUDGETAIRES POUR LA MISE EN Ŕ UVRE DU DSRP EN 2010

SECTEURS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>Axe 1: Consolidation de la paix; sécurité des personnes et des biens; promotion de la bonne gouvernance</b>	<b>166 009 020 149</b>	<b>27 818 566 916</b>	<b>193 827 587 065</b>
1.1 Programme de Sortie Crise	2 613 813 808	16 839 306 951	19 453 120 759
1.2 Gouvernance	47 514 009 322	507 806 013	48 021 815 335
1.3 Sécurité	82 581 572 784	3 513 215 823	86 094 788 607
1.4 Justice	26 836 428 411	1 957 287 050	28 793 715 461
1.5 Communication	6 463 195 824	5 000 951 079	11 464 146 903
<b>Axe 3: Création emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé</b>	<b>71 774 521 501</b>	<b>133 103 489 157</b>	<b>204 878 010 658</b>
3.1 Agriculture, Production animale et ressources halieutiques	26 267 959 169	41 117 331 829	67 385 290 998
3.2 Nutrition			0
3.3 Secteur Privé	2 835 733 852	529 325 688	3 365 059 540
3.4 Culture	5 424 716 767	8 631 563 877	14 056 280 644
3.5 Emploi	1 678 028 620	361 567 414	2 039 596 034
3.6 Industrie	1 869 955 979	450 648 601	2 320 604 580
3.7 Mines	284 819 194	351 386 282	636 205 476
3.8 Hydrocarbure	18 194 697 416	22 929 438	18 217 626 854
3.9 TIC	2 756 766 033	93 228 516	2 849 994 549
3.10 Commerce	3 731 525 633	3 071 890 694	6 803 416 327
3.11 Infrastructures et services de transport	8 730 318 838	78 473 616 818	87 203 935 656
<b>Axe 4: Amélioration de la qualité des services sociaux de base - prévention de l'environnement</b>	<b>692 212 924 935</b>	<b>83 528 720 009</b>	<b>775 741 644 944</b>
4.1 Promotion de l'égalité et du genre	407 984 117	475 848 089	883 832 206
4.2.1 Enseignement Primaire	338 872 152 871	7 078 487 433	345 950 640 304
4.2.2 Enseignement Secondaire	31 259 006 900	3 407 300 000	34 666 306 900
4.2.3 Enseignement Technique et Formation	7 849 513 887	7 999 490 592	15 849 004 479
4.3 Enseignement supérieur et recherche scientifique	94 205 840 513	5 950 708 237	100 156 548 750
4.4 Santé	94 514 969 796	24 463 613 730	118 978 583 526
4.5 Vih/Sida	3 533 114 523	2 475 879 781	6 008 994 304
4.6 Accès à l'eau potable	1 213 149 687	15 743 523 749	16 956 673 436
4.7 Protection Sociale	3 850 851 798	1 175 923 668	5 026 775 466
4.8 Environnement	13 812 331 097	1 422 901 581	15 235 232 678
4.9 Habitat et Cadre de Vie	17 834 379 091	4 599 493 122	22 433 872 213
4.10 Assainissent	11 241 564	4 994 234 464	5 005 476 028
4.11 Salubrité	4 870 222 883	61 786 333	4 932 009 216
4.12 Jeunesse sport et loisirs	8 822 931 392	1 448 163 987	10 271 095 379
4.13 Population	6 300 000	25 110 000	31 410 000
4.14 Migration			0
4.15 Accès à l'Energie (Electricité)	71 148 934 816	2 206 255 243	73 355 190 059
4.16 Sécurité sociale			0
<b>Axe 5: Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement</b>	<b>19 874 076 763</b>	<b>1 053 797 664</b>	<b>20 927 874 427</b>
5.1 Décentralisation/ Aménagement du territoire	19 874 076 763	1 053 797 664	20 927 874 427
<b>Axe 6: Contexte international et intégration régionale</b>	<b>49 910 151 106</b>	<b>2 910 061 483</b>	<b>52 820 212 589</b>
6.1 Coopération internationale	49 910 151 106	2 910 061 483	52 820 212 589
<b>Total Général</b>	<b>999 780 694 454</b>	<b>248 414 635 229</b>	<b>1 248 195 329 683</b>

Source : MEF/DGBF, STP-SRP

## CHAPITRE 4 : ETAT DE MISE EN ñ UVRE DU DSRP AU NIVEAU REGIONAL

363 Ce chapitre traite de la mise en òuvre du DSRP au niveau des dix pôles de développement. Il s'appuie sur les actions du DSRP pour lesquelles les informations ont été collectées et traitées à l'issue des premières réunions des Comités Locaux de Suivi de la mise en òuvre du DSRP. Ces actions concernent les axes stratégiques 1, 3, 4 et 5 :

- Consolidation de la paix, sécurité des personnes et des biens et Promotion de la bonne gouvernance ;
- Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance ;
- Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité ;
- Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales.

### AXE 1 : CONSOLIDATION DE LA PAIX, SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

364 Les différents secteurs concernés sont la Gouvernance, la justice, la sécurité et la paix.

365 En matière de gouvernance, l'essentiel des activités se résume en des constructions, réhabilitations et équipements d'administrations décentralisées et de préfectures ainsi que des logements du corps préfectoral.

366 Au niveau du pôle Sud-Ouest, de nouvelles Sous/Préfectures, Communes, Directions départementales et services publics ont été créés dans le Département de Guéyo. De même, un poste de contrôle financier a été ouvert à Sassandra. Telles sont les principales activités en matière de gouvernance.

367 Dans le pôle Centre, les actions ont concerné principalement la réalisation d'outils de planification (Plan Stratégique de Développement), l'implication des populations à la prise de décision par leur participation aux sessions des différents conseils, le renforcement des capacités des conseillers ainsi que l'appui de la CEI locale et des populations pour la réussite du processus électoral.

368 Dans le pôle Centre-Ouest, outre l'aménagement des locaux de la justice d'Oumé, la capacité d'accueil du palais de justice a été renforcée avec la construction d'un nouveau bâtiment à usage de bureaux au tribunal de Gagnoa. De même, dans le cadre du rapprochement de l'administration financière des populations, la trésorerie principale de Sinfra a été érigée en trésorerie générale et un service de recettes a été ouvert au centre des impôts de la dite localité. A Bonon, les efforts ont abouti à l'ouverture d'une trésorerie.

369 Pour ce qui est du pôle Centre-Est, une Mission du FMI sur la gestion des finances Publiques et une Mission de l'ambassade des USA relative au fonctionnement des coopératives travaillant dans le domaine du café-cacao ont été organisées.

370 Au niveau du pôle Nord-Est, la gouvernance administrative a consisté en la réinstallation des responsables, la réhabilitation des locaux administratifs et leurs équipements. Ceci a été possible grâce aux financements de l'Etat et des partenaires au développement (UNICEF, PNUD, FNUAP etc.).

371 En ce qui concerne la gouvernance économique, elle s'est traduite par la transparence au niveau des attributions de marchés à travers des appels d'offre, l'approbation des budgets des collectivités par les conseils et les commissions départementales d'approbation. De

- plus, les FDS ont intensifié leurs interventions en matière de lutte contre la fraude et le trafic.
- 372 Dans le pôle Nord, outre l'achèvement du redéploiement des différentes composantes de l'administration, plusieurs campagnes de sensibilisation sur le processus électoral ont été menées à l'endroit des populations.
- 373 Dans le pôle Centre-Nord, le redéploiement de l'Administration déconcentrée s'est poursuivi en 2009 avec l'affectation des fonctionnaires et agents de l'État. De même la réhabilitation et l'équipement de certaines infrastructures d'accueil, notamment la Préfecture de Bouaké, les Directions Régionales du Plan et de l'INS ont été enclenchés. Ces opérations ont été financées par l'État à travers le CNPRA. L'action reste toujours en cours car il se pose le problème des structures d'accueil et d'équipement. En effet des bâtiments restent encore non définitifs et/ou occupés, notamment les Directions Régionales des Infrastructures de la Construction et de l'Urbanisme, l'INFAS. A Sakassou, la planification participative du développement a été initiée à travers la participation des populations à l'élaboration du plan stratégique de développement du département. Cette activité a été financée par le Conseil Général dudit département.
- 374 Dans le pôle Ouest, les interventions relatives au redéploiement et au fonctionnement de l'administration publique, ont porté sur la réhabilitation et l'équipement d'édifices publics, le redéploiement du personnel et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement à travers le paiement des primes liées à la présence effective du personnel administratif sur le terrain par le CNPRA.
- 375 Dans le secteur de la justice, les actions se sont concentrées sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures judiciaires et pénitentiaires ainsi que sur l'extension de certaines juridictions.
- 376 En matière de construction, de nouveaux bâtiments ont été construits au TPI de Dimbokro et au palais de Justice de Lakota. La construction du parquet d'Agboville est en cours. De même que les Palais de Justice d'Issia et de Grand-Bassam.
- 377 Au titre des réhabilitations, si le palais de justice de Grand-Bassam a été réhabilité, la prison civile par contre, est en cours de réhabilitation, de même que le TPI d'Abengourou. La réhabilitation des locaux du tribunal de première instance de Man a été effectuée. Il en est de même de la prison civile de Katiola, de la maison d'arrêt et du camp pénal de Bouaké, des maisons d'arrêt et de correction de Man et de Danané.
- 378 Les tribunaux de Bouaké, Katiola et Man ont connu une réouverture effective. Par ailleurs, à Abengourou, neuf femmes ont été formées comme para - juriste pour améliorer la compréhension des actes de justice Assistance.
- 379 Le renforcement de la sécurité des personnes et des biens s'est principalement traduit par la construction, la réhabilitation de postes de police et de gendarmerie notamment dans les zones CNO, l'installation du Centre de Commandement Intégré dans le pôle Ouest (Man) et dans le pôle Centre-Nord (Bouaké). En zone gouvernementale, le renforcement de la sécurité des personnes et des biens s'est matérialisé par la construction et l'équipement d'un poste de police à Grand Bassam, la construction de brigades de gendarmerie à Gnagbodougnoa, Bayota, Karahi, Kouéinfla. En outre, une caserne de sapeurs pompiers a été réalisée à Gagnoa. Par ailleurs, des postes de gendarmerie sont en construction à Céchi Yakassé et Agou.
- 380 Dans le cadre de la consolidation de la paix, des journées de réconciliation intra et inter ethnique ont été organisées dans les trois régions administratives du pôle de développement du Centre-Ouest. Dans la région du Haut Sassandra, des journées de dialogue intercommunautaire ont été organisées pour une meilleure mise en œuvre de la

loi sur le foncier rural. Dans ce cadre, des séances de formation et de sensibilisation impliquant les élus, le corps préfectoral et la chefferie traditionnelle se sont déroulées aussi bien à Daloa, Vavoua qu'à Zoukougbeu avec l'appui de l'UE et de la Banque Mondiale.

- 381 Dans la zone de Bondoukou, des activités de sensibilisation ont été faites au niveau des radios locales, des ONG par les autorités administratives, politiques et les partenaires au développement, principalement dans la zone ex-assiégée du département de Bouna.
- 382 Pour le pôle Centre-Nord, les activités de prévention des conflits ont été réalisées à travers la sensibilisation des différentes communautés et catégories socioprofessionnelles, avec la participation financière de l'Etat, des partenaires au développement, des organisations non gouvernementales (ONG) et des communautés elles-mêmes. A cela s'ajoutent les activités de délimitation des terroirs menées par le PNGTER notamment à Béoumi.
- 383 La réinsertion a consisté en la création d'activités génératrices de revenus pour des populations ciblées (ex-combattants, groupe d'auto-défense, jeunes à risque, personnes handicapées suite à la crise). Cependant, la plupart des activités sont en cours d'exécution. En effet, cela est lié à la nature des projets nécessitant plus de ressources financières et de temps (2 à 4 ans) pour leur réalisation effective.
- 384 Dans le pôle ouest, les principales activités menées dans le cadre des règlements de conflits ont porté sur la réinstallation des ex combattants et des personnes déplacées internes, les missions parlementaires et les séminaires de sensibilisation sur la question du foncier ainsi que l'organisation de nombreuses journées dédiées à la réconciliation aussi bien dans la région des montagnes que dans celle du moyen Cavally.
- 385 L'assistance aux déplacés internes de guerre a été marquée par l'organisation de convois de retour des déplacés tandis que l'action de restauration de l'Etat se matérialisait par le redéploiement du corps préfectoral, des ministères techniques et de l'administration judiciaire.
- 386 Dans le pôle Nord-Ouest, pour la consolidation de la paix, il faut noter : la mise en place de Comités Locaux de Réconciliation et de Paix (CLRP) par les FAFN, l'élaboration d'un document départemental à Touba afin de faire connaître les méthodes de gestion des conflits dans ladite région.

### **AXE 3 : CREATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSE PAR LE SOUTIEN AU MONDE RURAL ET LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE**

#### **1. Agriculture/ Ressources halieutiques**

- 387 Plusieurs mesures prioritaires ont été retenues dans ce secteur pour la mise en œuvre du DSRP dans les différents pôles de développement. Elles ont porté sur (i) la redynamisation du secteur agricole, (ii) les activités génératrices de revenu (iii) l'appui matériel, technique, et financier aux producteurs, (iv) l'amélioration de la productivité de leurs activités agricoles, (v) le renforcement des capacités humaines et matérielles et (vi) l'aménagement des parcelles agricoles
- 388 La redynamisation du secteur agricole avec la création de plusieurs coopératives agricoles. En effet, nous notons la création de nouvelles coopératives de pépiniéristes dérivées à Abidjan ; l'appui assistance à 110 coopératives à Abengourou et l'assainissement du milieu coopératif dans le même pôle à travers l'attribution d'agrément à 24 coopératives et le retrait d'agrément d'exploitation à 21 coopératives. Au moins 38 coopératives agricoles et 26 acheteurs de café et cacao ont obtenu des agréments dans la région du Fromager, cinq groupements agricoles de femmes et de

- jeunes ont été créés dans le département d'Oumé pour la production et la commercialisation des produits vivriers et maraîchers et la mise en place de 3 pépiniéristes d'hévéa à Gagnoa et Oumé avec le soutien du GTZ.
- 389 Plusieurs projets d'activités génératrices de revenus ont été financés au profit des différentes couches sociales (jeunes, femmes, paysans) dans l'ensemble des pôles et par les partenaires au développement dans le cadre des programmes d'appui post crise, et par les collectivités donc l'État. A cet effet, les femmes, les jeunes et la population de façon générale ont bénéficié d'un appui financier pour diverses activités (création d'exploitation de culture vivrières dans plusieurs localités).
- 390 Un appui matériel, technique, et financier a été apporté à plusieurs groupes de personnes notamment au monde rural par des dons de produits phytosanitaires, de semences améliorées, de matériels agricoles, de cabosses de cacao sélectionnées. A titre d'exemple, des groupements de femmes et de jeunes agriculteurs ont bénéficié de financement pour la réalisation de cultures maraichères à Dabakala et à Katiola de même que l'installation de jeunes et de femmes sur des terres à eux cédées pour la pratique de l'agriculture à Flôdôbo S/P de Mamini, à Katiola et à Dabakala. Ces activités ont été financées par l'État, les ONG nationales et les partenaires au développement tels la FAO, l'UE, le PAM.
- 391 Pour l'appui à la mécanisation agricole, diverses activités ont été menées, notamment la fourniture de 12 motoculteurs et d'une décortiqueuse- polisseuse aux riziculteurs et divers matériels agricoles à l'ONG Ekambonou de Sakassou. Ces activités ont été financées par le FIDA, l'UE et la FAO.
- 392 Pour l'amélioration de la productivité de leurs activités agricoles, les populations ont bénéficié de formations diverses, notamment pour la production de semence de riz et de soja, pour les cultures maraichères, du jatropha ainsi qu'à la gestion coopérative et à la commercialisation de l'anacarde. Ces actions ont été menées dans plusieurs pôles, notamment à Bouaké, Abengourou et Abidjan et ont été financées par la FAO, le PNUD, l'ANADER, l'UE, le Conseil Général de Bouaké.
- 393 Ces actions avaient également trait au renforcement des capacités humaines et matérielles par la valorisation des résultats de recherche agricoles, la formation des producteurs, l'aménagement de nombreux bas-fonds, la mise en œuvre de projets de mécanisation de la préparation des terres, et la création de fédération de coopératives dans certaines localités de la région des montagnes. La régénération des vergers s'est quant à elle soldée par la distribution de cabosses de cacao et de produits phytosanitaires dans tous les départements du pôle. D'autres actions non moins importantes programmées dans le pôle ont été l'assistance à la sécurité alimentaire, la restauration du fonctionnement des services de développement rural et aussi l'accès au financement pour le développement de la diversification des cultures dans les zones de production de café.
- 394 L'aménagement de plusieurs parcelles agricoles a été effectué. Cela s'est traduit entre autre, par l'aménagement de bas fonds pour la culture du riz et des cultures maraichères de saison et à contre - saison à Brobo, à Djébonoua, à Abengourou etc. sur financement du PAM, de la FAO et de l'ANADER, de la création de parcelles de maïs à usage industrielle à Abengourou par un opérateur privé (Foany services), de parcelles d'hévéas etc.
- 395 Pour la redynamisation du secteur de l'élevage, outre la réhabilitation d'infrastructures et la création de fermes avicoles ainsi que le développement de la porci-culture dans le pôle Ouest, l'accent a été mis sur la création d'organisations des professionnels de l'élevage (OPE) et le suivi, l'encadrement et le contrôle des activités dudit secteur dans le même pôle.

- 396 Le renforcement des capacités s'est traduit par la formation de groupements de jeunes gens et de femmes à l'élevage de poulets de chair à Bouaké ainsi qu'à la formation aux techniques de productions et de gestion comptable. Il y a eu aussi la formation d'aviculteurs et d'aulacodiculteurs à Sakassou et à Béoumi. Ces activités ont été financées par le PNUD, la FAO et le FIDA.
- 397 Au titre de la création d'activités d'élevage, il est à noter l'installation de jeunes éleveurs à Fronan et d'un groupe de femmes à Katiola ainsi que la création d'une ferme avicole au profit de 33 personnes victimes du SIDA à Bouaké, sur financement de l'OIC et du PNUD.
- 398 Le secteur de l'élevage a profité de la réalisation d'équipement agropastoral, de l'initiation de plusieurs projets d'élevage dans les pôles de Bondoukou, Abengourou, Odienné etc. (Volaille, bovin, caprin, etc.), réalisé surtout dans le cadre des projets post crise par l'Etat et les partenaires (PNUD, PAPC, mille micros projets de l'ONUCI).
- 399 Pour la redynamisation du secteur de la pêche, on note la création de retenues d'eau pour la pisciculture, en cours d'exécution dans le département de Bongouanou, la construction de quinze étangs (15) à Afalikro et à Abronamoué, l'aménagement de 2 barrages hydro agricoles à Abronamoué et Kodjina, de 3 retenues d'eau (Abronamoué, Kodjina et Dramanekro) dans le pôle Centre-Est.
- 400 De façon générale, nous pouvons noter que le secteur de la pêche a connu peu d'activités en comparaison aux autres secteurs traités plus haut. Cependant, afin d'assurer l'entretien des étangs piscicoles et impulser le développement de la pêche, la banque mondiale a mis en place un fonds d'entretien pour un étang piscicole à Kouassi Datékro et l'Etat a assuré la formation des jeunes pêcheurs des localités de Songori et Iguela dans le département de Bondoukou. Aussi, un groupement de pêcheurs a été mis en place à Agbakro dans la Sous-préfecture de Diabo sur financement propre de la communauté villageoise.

## **2. Infrastructures et services de transport.**

- 401 Les résultats des interventions au niveau des infrastructures et services de transport dans les pôles de développement montrent que 4 actions en constituent la substance, notamment le développement des infrastructures (ou aménagement), le renforcement du niveau de service des infrastructures routières (réhabilitation/reprofilage/entretien), l'équipement et le renforcement des services de transport.
- 402 Ainsi, au niveau de l'aménagement, 4 ponts ont été construits dont un dans le Centre Nord et deux le Centre-Est. Par ailleurs, des buses ont été posées dans diverses localités du pôle Nord Est. Dans le même élan, 6,3 km de voie ont été bitumés, 10 Km de voie ouvertes dans le pôle Sud, 8 Km de routes bitumées en voie d'achèvement dans le pôle Nord.
- 403 Concernant la réhabilitation, les données recueillies à cet effet indiquent par exemple que l'axe routier Anékouadiokro-Abengourou, dans le pôle Centre Est, a été réhabilité, de même que 125 km de routes départementales et des pistes pour les collectes agricoles dans le pôle Sud, plus de 900 Km dans le pôle Centre Ouest, 70 Km de routes achevés et 477 Km en cours d'achèvement dans le pôle Nord, et environ 216 Km de routes en terre et 498,6 Km de routes bitumées dans le pôle Ouest.
- 404 L'entretien des infrastructures routières s'est pour sa part matérialisé par le traitement des points critiques ainsi que l'élargissement des abords de voie bitumée et le bouchage des nids de poule. Ainsi, cette action a porté sur 200 km de route dans le pôle Ouest et le traitement de points critiques sur l'itinéraire Mankono-Sarala-Dikodougou-Tiédo dans le pôle Nord Ouest.

- 405 Pour ce qui est de l'activité relative à l'équipement, elle s'est articulée autour de l'acquisition de matériels de travaux publics dans la presque totalité des pôles de développement, l'équipement de carrefour en feu de signalisation routière.
- 406 Au niveau des services de transport, les activités ont porté sur la construction et la réhabilitation de gares routières ainsi que la création de société de transport et l'implantation de panneaux de signalisation routière.
- 407 Par ailleurs, le transport a été renforcé par l'émergence d'un nouveau type de transport, notamment les motos-taxis dans plusieurs localités sous contrôle des Forces Nouvelles, la création de nouvelles compagnies de transport et la réouverture de la station de la SICTA dans le pôle Ouest.
- 408 Ces actions menées dans les pôles de développement ont été accompagnées de campagnes de sensibilisation portant notamment sur le code de la route avec l'organisation de séances de travail entre les acteurs du secteur et les autorités préfectorales.
- 409 Les travaux ont permis le désenclavement de nombreuses localités, facilitant ainsi le déplacement des populations ainsi que l'acheminement des produits agricoles et des marchandises des zones agricoles vers les marchés. Les réalisations enregistrées ont en effet permis un tant soit peu l'accès des populations vers les centres d'échanges et vers les infrastructures de bases. Par ailleurs le niveau de service de certaines routes a réduit le phénomène de «coupeurs de routes»
- 410 Les autres infrastructures abordées au niveau des pôles de développement sont relatives aux aéroports et au chemin de fer principalement dans le pôle Centre Nord.

**AXE 4 : AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE ET DE LA QUALITE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE, PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, PROMOTION DE L'EQUALITE DE GENRE ET SECURITE**

**1. Education/Formation**

- 411 Au niveau de l'enseignement primaire, les réalisations ont porté de façon générale sur la construction et la réhabilitation des édifices publics. Sur l'étendue du territoire, 301 classes sont achevées tandis que 319 autres classes sont en cours de réalisation. Ce qui a donné la possibilité, en se fondant sur une hypothèse de 60 élèves par classe, à plus de 15000 élèves d'être scolarisés sur l'étendu du territoire pour l'année 2009. Un accent particulier a été mis sur les constructions des classes au niveau du Nord- Ouest qui enregistre le plus grand nombre de constructions achevées avec 173 classes tandis que 12 sont en cours de construction. En dehors des classes, d'autres infrastructures, ont été construites pour contribuer à l'amélioration de ce niveau d'enseignement. Ainsi pour l'année 2009 environ 22 cantines scolaires et 25 logements pour les enseignants sont achevées.
- 412 A ces constructions, s'ajoute la réhabilitation d'environ 760 classes pour l'année 2009 pour 277 en cours de réhabilitation.
- 413 Aux réalisations d'infrastructures s'ajoutent les dons de matériels didactiques dans plusieurs pôles en vue d'assurer le maintien des élèves dans le système. Ainsi pour l'année scolaire 2009-2010, 100 Kits scolaires ont été remis à l'IEP de Tengrela, plusieurs kits aux déplacés de guerre de Bondoukou et aux élèves de Daloa. La même année a enregistré l'octroi de 2448 kits scolaires aux écoles primaires de l'inspection d'enseignement préscolaire et primaire d'Odienné I. Les mêmes performances ont été constatées dans la région du Worodougou. Dans le Centre Est, l'Etat a procédé à des

distributions de Kits scolaires gratuits dans toutes les écoles, dans les localités d'Abengourou, Agnibilékrou et Bettié.

- 414 De façon générale l'alphabétisation reste peu prise en compte par les différents pôles. Cependant des actions particulières sont observées dans certaines régions. Ainsi dans la région du Centre-Est 8 centres d'alphabétisation ont été créés à Abengourou et à Agnibilékrou tandis que 6 écoles bénévoles sont créées à Doropo à Bondoukou.
- 415 Outre les infrastructures qui sont en nombre réduit des kits ont également été distribués aux apprenants dans certaines localités comme à Abengourou, à Agnibilékrou et Bettié. En dehors de ces actions isolées le secteur de l'alphabétisation reste peu pourvu en actions.
- 416 Au niveau de l'enseignement secondaire, tout comme dans l'enseignement primaire, la majeure partie des actions a porté sur les infrastructures. Ainsi, un total de 15 collèges et lycées sont achevés sur le territoire national, tandis qu'environ 103 classes et 21 collèges sont en construction. Pour ce qui est des classes nommément identifiées, les réalisations du secteur auront permis en considérant une moyenne de 50 élèves par classe de scolariser environ 50 000 élèves pour l'année 2009.
- 417 Sur la période le pôle Centre-Ouest (Daloa) a bénéficié du plus grand nombre avec la construction de 20 classes, suivi du Sud-Ouest avec 16 classes construites. La région reste peu fournie en ce qui concerne les logements des enseignants avec 3 logements pour enseignant en cours de construction à Daloa.
- 418 Cette faible tendance au niveau des infrastructures est également observée en ce qui concerne la réhabilitation des édifices publics.

### **Enseignement Technique et Formation Professionnelle**

- 419 De façon générale l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle n'a pas enregistré d'actions d'envergure au titre de l'année 2009. Ainsi malgré le besoin, très peu de constructions ont été observées sur l'étendue du territoire, hormis la construction d'un bureau de recherche au CNRA et la construction d'une école de pêche à Bouaflé. A cela s'ajoute la réhabilitation de quelques infrastructures comme le collège technique privé de Losano à Odienné. Des actions spécifiques sont à mettre à l'actif de ce secteur comme la réouverture des classes de BEP secrétariat à Seguéla et Mankono, l'attribution de prises en charge des élèves de l'enseignement technique et professionnel à Issia, la construction du réfectoire, la clôture de l'URES de Daloa et de la résidence du Directeur de l'URES de Daloa.

### **Enseignement Supérieur, recherche scientifique et innovation technologique**

- 420 Au titre de l'année 2009, sur l'étendue du territoire, en termes d'infrastructures, peu d'actions ont été entreprises du fait de l'absence de ce niveau d'enseignement dans plusieurs pôles de développement. Cependant, dans le cadre de la décentralisation de l'Université Nationale des travaux topographiques en vue de la construction de l'Université du Pôle Nord-Est ont été entrepris.
- 421 Deux actions ont marqué, le long de l'année 2009, le secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Ce sont d'une part la réhabilitation des locaux tels que le siège et les logements du CNRA à Zélé (Man) et d'autre part la valorisation des résultats de la recherche tels que la production de 2,5T de semences de base de riz sélectionné et la création de parc à bois de 2 Ha, de pépinière de 30 000 plants d'hévéa et la création d'un champ école d'hévéa de 10 Ha à Zélé, et le transfert de 3 variétés de manioc en milieu villageois à Voungoué (Man).

## **2. Santé et VIH SIDA**

- 422 Dans le domaine de la santé, les efforts consentis en 2009 se sont traduits par des constructions, des réhabilitations et l'équipement des infrastructures de santé ainsi que la formation du personnel de santé. La construction a porté sur les infrastructures et les logements de personnel de santé.
- 423 En matière de construction d'infrastructures sanitaires, la Côte d'Ivoire a enregistré sur l'ensemble du territoire, dix infrastructures sanitaires. Si neuf d'entre elles ont été des Etablissements Sanitaires de Premier contact, une constitue un centre de santé (niveau de référence; CHU, Instituts).
- 424 La majorité de ces réalisations se concentrent dans le pôle Ouest (MAN) avec 6 infrastructures de santé construites tandis que deux ESPC et un centre de santé de niveau de référence ont été construits dans le pôle Nord-Est (Bondoukou), et un ESPC dans le pôle Centre-Nord (Bouaké).
- 425 Par ailleurs, quarante cinq infrastructures sanitaires sont en cours de réalisation toute l'étendue du territoire national notamment avec une forte concentration à Man, Yamoussoukro, San Pedro.
- 426 Concernant le personnel de santé, sept logements ont été construits à Man. Néanmoins, vingt cinq logements sont en cours de construction sur l'ensemble du territoire.
- 427 En ce qui concerne le volet réhabilitation, 56 établissements Sanitaires de Premier co
- 428 ntact ont fait l'objet de réhabilitation par l'Etat et les partenaires au développement. Les pôles de Bondoukou, Bouaké et Yamoussoukro ont capitalisé respectivement 15, 14 et 14 Etablissements Sanitaires de Premier Contact.
- 429 Sept réhabilitations de Centre de santé (niveau intermédiaire; CHR, HG) ont été faites sur l'ensemble du territoire notamment trois à San Pedro, à Bouaké et un à Korhogo. Malgré ces résultats, des efforts sont encore entrepris pour la réhabilitation de ces centres. Ainsi huit centres sont en cours de réhabilitation notamment à San Pedro et Man.
- 430 Pour ce qui est des Centres de santé (niveau de référence; CHU, Instituts), les régions de Bouaké et Bondoukou ont noté la réhabilitation d'un centre de santé.
- 431 Les logements du personnel de santé ont également fait l'objet de réhabilitation. Ce sont au total quatre et trois d'entre elles qui ont été réhabilités à Man et Bouaké.
- 432 Les infrastructures de santé, construites ou réhabilitées, ont bénéficiée d'un équipement en Kits, matériels médicaux et matériels roulants.
- 433 En matière de lutte contre le VIH/sida, des journées de sensibilisation ont été organisées à Daloa en vue de sensibiliser les populations sur l'abstinence, la fidélité, le port de préservatif, le dépistage. En outre, près de 1683 Orphelins et enfants Vulnérables ont été pris en charge par le PEPFAR, le PNOEV et la FAI à Daloa. Cette prise en charge s'est également matérialisée par la distribution de kits scolaires orphelins aux OEV.

### 3. Accès à l'électricité

- 434 L'objectif global visé au niveau du secteur de l'énergie est d'assurer la sécurité énergétique en vue de fournir à la population une énergie accessible à tous et à moindre coût, exportable et qui préserve l'environnement.
- 435 Dans ce cadre, l'Etat et ses partenaires ont poursuivi leurs efforts pour accroître l'accès des populations aux services énergétiques, notamment en zones rurales et périurbaines. Ainsi, des travaux d'extension du réseau électrique dans les zones périurbaines et d'électrification des localités dans les zones rurales ont réalisé en 2009.

- 436 Les travaux d'extension de réseau et d'électrification effectués concernent plus d'une centaine (95 + Daloa+Abidjan) de localités sur l'ensemble du territoire national. Les travaux ont été achevés pour plus de 45 localités.
- 437 La répartition sur le territoire national des réalisations en matière d'électrification laisse apparaître des disparités régionales. En effet, les pôles de développement Nord-Ouest, Ouest et Centre-Nord concentrent l'essentiel des réalisations avec respectivement 20, 12 et 8 localités électrifiées en 2009. Les pôles Centre, Sud-Ouest et Ouest par contre enregistre un nombre relativement important de travaux d'électrification en cours pour respectivement 16, 14 et 13 localités.

#### 4. Eau potable

- 438 Dans le secteur de l'eau potable, de nombreuses activités ont été menées. Sur l'ensemble du territoire, ce sont au total 1 207 ouvrages qui ont été dénombrés comme ayant fait l'objet d'un traitement au cours de l'année 2009.
- 439 Ainsi, pour ce qui est des constructions d'infrastructures, 208 forages de pompes à motricité humaine ont été équipés sur l'ensemble du territoire tandis 572 autres sont en cours de réalisation.
- 440 Quant aux réhabilitations des infrastructures d'eau potable, ils ont permis de rendre fonctionnelles 29 pompes ou forges et la réhabilitation 373 autres ouvrages entamée mais non encore achevée sur l'ensemble des 10 pôles de développement.
- 441 L'extension du réseau d'eau potable a permis de réaliser 50 ouvrages dont 32 ont été menés leur terme.
- 442 La répartition de ces réalisations au niveau des pôles de développement révèle une concentration des activités dans les zones ex-assiégées notamment dans les pôles de développement du Nord (Korhogo) et du Nord-Ouest (Odienné), du Centre-Nord (Bouaké) et de l'Ouest (Ouessé). Dans ces zones les activités ont porté respectivement sur 771, 239, 70 et 50 ouvrages d'eau potable.
- 443 Quant aux autres pôles de développement, le volume des activités a été de moindre importance. Ainsi, la collecte effectuée par les services du Secrétariat Technique Permanent du DSRP a permis de répertorier au titre des réalisations achevées ou en cours, 29 ouvrages dans le pôle Sud Ouest, 26 dans le pôle Nord Est, 12 dans le pôle Centre, 10 dans le pôle Centre-Est, 43 dans le pôle Centre-Ouest.

#### 5. Tourisme

- 444 Les actions de relance du secteur du tourisme se concentrent essentiellement dans 3 pôles : Sud (Abidjan), Sud Ouest (San Pedro), Ouest (Man). Elles concernent en général des activités de renforcement et d'accroissement des capacités des réceptifs hôteliers et l'aménagement de sites touristiques. L'on peut enregistrer en 2009 la remise en état et l'extension de plusieurs hôtels dans ces 3 pôles (hôtel ivoire, hôtel Mkoua, Océan Food,í ). Un accent particulier a été mis sur la réhabilitation du palais des Congrès de l'hôtel Ivoire qui s'est achevé en fin 2009.

#### **AXE 5 : DECENTRALISATION COMME MOYEN DE PARTICIPATION DES POPULATIONS AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ET DE REDUCTION DES DISPARITES REGIONALES**

- 445 La mise en œuvre de la politique de décentralisation à travers la création des structures décentralisées, notamment des communes, a permis d'apporter des réponses aux besoins exprimés par les populations. Elles ont permis la réalisation d'infrastructures sociocommunitaires dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de la création des emplois ; de la santé, de la lutte contre le VIH/sida et

les grandes pandémies ; de l'entretien des espaces publics et de la voirie ; de l'électrification et de l'adduction d'eau ; de sports et loisirs ; de culture et d'habitat ; des marchés et des gares routières.

446 Cependant, il existe un manque de synergie entre les collectivités décentralisées et les services déconcentrés d'une part et, entre les partenaires au développement et ces collectivités d'autre part. Par ailleurs, la plupart des élus du pôle de développement ne résident pas dans leur circonscription. Cela constitue un véritable problème pour l'administration des entités décentralisées.